

Rapport sur les objectifs de développement durable

2019



Nations Unies



Table des matières

	Avant-propos.....	2
	Introduction.....	3
	Présentation générale	4
Objectif 1	Pas de pauvreté	22
Objectif 2	Faim « zéro »	24
Objectif 3	Bonne santé et bien-être	26
Objectif 4	Éducation de qualité	30
Objectif 5	Égalité entre les sexes.....	32
Objectif 6	Eau propre et assainissement.....	34
Objectif 7	Énergie propre et d'un coût abordable	36
Objectif 8	Travail décent et croissance économique.....	38
Objectif 9	Industrie, innovation et infrastructure	40
Objectif 10	Inégalités réduites.....	42
Objectif 11	Villes et communautés durables	44
Objectif 12	Consommation et production responsables	46
Objectif 13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	48
Objectif 14	Vie aquatique	50
Objectif 15	Vie terrestre	52
Objectif 16	Paix, justice et institutions efficaces	54
Objectif 17	Partenariats pour la réalisation des objectifs	56
	Note au lecteur	58
	Groupements régionaux	59



Rapport sur les objectifs de développement durable **2019**



Nations Unies
New York, 2019

Avant-propos

Depuis son lancement en 2015, le Programme 2030 a fourni un plan directeur pour une prospérité partagée dans un monde durable, où toutes les personnes peuvent avoir une vie productive, dynamique et pacifique sur une planète en bonne santé. Dans un peu plus d'une décennie nous serons en 2030, et nous devons nous demander si, aujourd'hui, nos actions mettent en place les conditions pour atteindre les objectifs de développement durable. Le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2019* fournit des éléments d'information pour répondre à cette question.

Le rapport montre que des progrès ont été accomplis dans quelques domaines clés, et que quelques évolutions favorables sont observables. L'extrême pauvreté a diminué considérablement, la mortalité des enfants de moins de 5 ans a chuté de 49 % de 2000 à 2017, les vaccinations ont sauvé des millions de vies, et une grande majorité de la population mondiale a maintenant accès à l'électricité. Les pays mènent des actions concrètes pour protéger notre planète : les zones marines protégées ont doublé depuis 2010; les pays travaillent de concert pour régler le problème de la pêche illégale; et 186 parties ont ratifié l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et presque toutes ont communiqué leurs premières contributions déterminées au niveau national. Près de 150 pays ont développé des politiques nationales pour relever les défis de l'urbanisation rapide, et 71 pays et l'Union européenne ont maintenant plus de 300 politiques et instruments d'appui à une consommation et une production durables. De nombreux autres acteurs (des organisations internationales, des entreprises, des autorités locales, la communauté scientifique et la société civile) se sont engagés à atteindre les objectifs du développement durable d'une manière qui permet d'avoir confiance en la prochaine décennie. Les Nations Unies, en ce qui les concerne, œuvrent vigoureusement pour repositionner le système de développement des Nations Unies, afin qu'il puisse mieux répondre à la nécessité pour les gouvernements de satisfaire à ce programme intégré et transformateur.

Malgré ces progrès, ce rapport identifie de nombreuses zones qui requièrent une attention collective urgente. L'environnement naturel se détériore à un rythme alarmant : les niveaux des mers s'élèvent; l'acidification des océans s'accélère; les quatre dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées; un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction; et la dégradation des terres continue de progresser. Nous progressons trop lentement pour enrayer les souffrances humaines et créer des opportunités pour tous : notre objectif visant à éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2030 est compromis malgré la

lutte menée contre les privations de longue date, les conflits violents et les vulnérabilités face aux catastrophes naturelles. La faim est en augmentation dans le monde et au moins la moitié de la population mondiale est privée de services de santé essentiels. Plus de la moitié des enfants du monde n'ont pas le niveau minimal de compétence en lecture et mathématiques; seulement 28 % des personnes gravement handicapées reçoivent une pension d'invalidité; et, partout dans le monde, les femmes continuent d'être confrontées à des désavantages structurels et à la discrimination.

Il ressort clairement qu'il faut réagir d'une manière plus approfondie, rapide et ambitieuse afin de provoquer une transformation sociale et économique nécessaire pour réaliser les objectifs 2030. En nous basant sur nos avancées, nous savons bien ce qui fonctionne. Ce rapport souligne donc les domaines qui peuvent faire progresser l'ensemble des 17 objectifs de développement durable : le financement; la résilience; des économies viables et ouvertes à tous; des institutions plus efficaces; des actions locales; une meilleure exploitation des données; et l'utilisation de la science, des technologies et de l'innovation pour promouvoir le passage au numérique. Dans tout ce que nous entreprenons, nous devons nous assurer avec diligence que les choix politiques ne négligent personne et que les efforts nationaux sont appuyés par une coopération internationale efficace, fondée sur l'engagement diplomatique et la prévention des crises.

Le Sommet sur les objectifs de développement durable, le Sommet sur le climat et les autres réunions cruciales qui se tiendront à New York en septembre 2019 fournissent aux dirigeants du monde l'occasion de relever les défis et de relancer une décennie de services pour les populations et la planète. Le moment est propice, et nous devons agir maintenant. Habité par cet esprit, je recommande ce rapport à un large public dans le monde.



António GUTERRES

Secrétaire général
des Nations Unies

Introduction

Quatre ans après avoir signé le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les pays ont pris des mesures pour intégrer les objectifs et les cibles dans leurs plans de développement national et aligner leurs politiques et leurs institutions sur ces objectifs et cibles. Le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2019* utilise les dernières données disponibles pour mesurer les progrès accomplis, dans le monde, en matière de développement durable et évaluer le chemin parcouru afin de respecter nos engagements. Le rapport montre que, si des avancées ont été obtenues dans certains domaines, il reste encore des problèmes immenses à résoudre. Les constatations et les données mettent en évidence des domaines auxquels il faut accorder une attention urgente et qui nécessitent des progrès plus rapides, afin de réaliser la vision à long terme du Programme 2030.

Comme convenu par les États Membres, ces problèmes et engagements sont interdépendants et appellent des solutions intégrées. Il est par conséquent impératif d'avoir une vision holistique du Programme 2030 et d'identifier les domaines ayant le plus d'impact, afin de cibler les actions.

Le domaine d'action prioritaire concerne les changements climatiques. Si nous ne réduisons pas maintenant les émissions de gaz à effet de serre, qui ont atteint un niveau record, le réchauffement mondial devrait atteindre 1,5 degré Celsius au cours des prochaines décennies. Comme nous le constatons d'ores et déjà, les effets combinés seront catastrophiques et irréversibles : l'acidification croissante des océans, l'érosion des côtes, des conditions météorologiques extrêmes, des catastrophes naturelles plus fréquentes et plus graves, la dégradation continue des terres, l'extinction d'espèces vitales et l'effondrement des écosystèmes. Ces conséquences, qui rendront inhabitables de nombreuses parties du monde, affecteront surtout les pauvres. Elles menaceront la production alimentaire, ce qui entraînera des pénuries alimentaires et des famines généralisées, et peuvent éventuellement déplacer jusqu'à 150 millions de personnes d'ici à 2050. Le compte à rebours pour mener des actions décisives contre les changements climatiques a commencé.

L'autre problème déterminant de notre époque est l'inégalité croissante entre les pays et à l'intérieur des pays. La pauvreté, la faim et les maladies continuent d'être concentrées dans les pays et les groupes de personnes les plus pauvres et vulnérables. Plus de 90 % des décès maternels surviennent dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Trois quarts de tous les enfants présentant un retard de croissance vivent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. Les populations des États fragiles sont deux fois plus susceptibles de ne pas disposer d'un service d'assainissement de base et sont près de quatre fois plus susceptibles de ne pas avoir un service d'approvisionnement en eau potable de base que les personnes qui ne sont pas en situation précaire. Les jeunes sont trois fois plus susceptibles d'être sans emploi que les adultes. Les femmes et les filles accomplissent une part disproportionnée des travaux domestiques non rémunérés et ne participent souvent pas à la prise de décisions.

Les problèmes sont interdépendants et les solutions à la pauvreté, aux inégalités, aux changements climatiques et aux autres problèmes mondiaux sont également dépendantes les uns des autres. L'examen des interdépendances entre les objectifs de développement durable permet d'envisager sérieusement d'accélérer les progrès. Ainsi, la lutte contre

les changements climatiques nécessite de recourir à une énergie propre, d'enrayer la perte de zones forestières et de modifier nos modes de production et de consommation. Promouvoir une agriculture durable peut aider à réduire la faim et la pauvreté, puisque près de 80 % des personnes extrêmement pauvres vivent dans des zones rurales. Le développement de l'accès à des services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène peut sauver des millions de vies chaque année et augmenter la fréquentation scolaire. Améliorer les compétences en lecture et en mathématiques de quelque 200 millions d'enfants qui ont pris du retard en Afrique subsaharienne leur permettra de sortir de la pauvreté et donnera à la région les moyens de prendre sa place dans un marché mondial compétitif.

Ce rapport met aussi en avant l'importance d'investir dans les données pour appliquer intégralement le Programme 2030. Dans la plupart des pays, et pour plus de la moitié des indicateurs mondiaux, les données ne sont pas recueillies régulièrement. En effet, le manque de données précises et actualisées portant sur de nombreux groupes et individus marginalisés les rend « invisibles » et aggrave leur vulnérabilité. Alors que des efforts considérables ont été accomplis au cours des quatre dernières années pour remédier à ces lacunes dans les données, les progrès sont néanmoins limités. Il est urgent d'augmenter les investissements pour s'assurer que des données adéquates sont disponibles, afin de prendre des décisions éclairées dans tous les domaines du Programme 2030. À cette fin, la Déclaration de Dubaï, lancée au deuxième forum mondial sur les données, ébauche un mécanisme de financement, basé sur la demande et placé sous la supervision des États Membres, qui répondra rapidement et efficacement aux priorités des systèmes statistiques nationaux.

Les problèmes mis en évidence dans ce rapport sont des problèmes mondiaux qui requièrent des solutions mondiales. Les pays ou les individus ne peuvent pas les résoudre de manière isolée. En d'autres termes, une action multilatérale est plus importante que jamais. Il est remarquable de constater à quel point le Programme 2030 a permis de réunir des groupes disparates pour œuvrer ensemble sur des objectifs communs. La coopération internationale sur les changements climatiques, les migrations, les technologies, le commerce et les partenariats avec toutes les parties prenantes peuvent être davantage renforcés avec l'aide du système des Nations Unies. Il nous reste encore du temps pour réaliser les objectifs de développement durable si nous agissons maintenant et ensemble, en tirant parti des nombreuses synergies du Programme 2030.



Liu Zhenmin

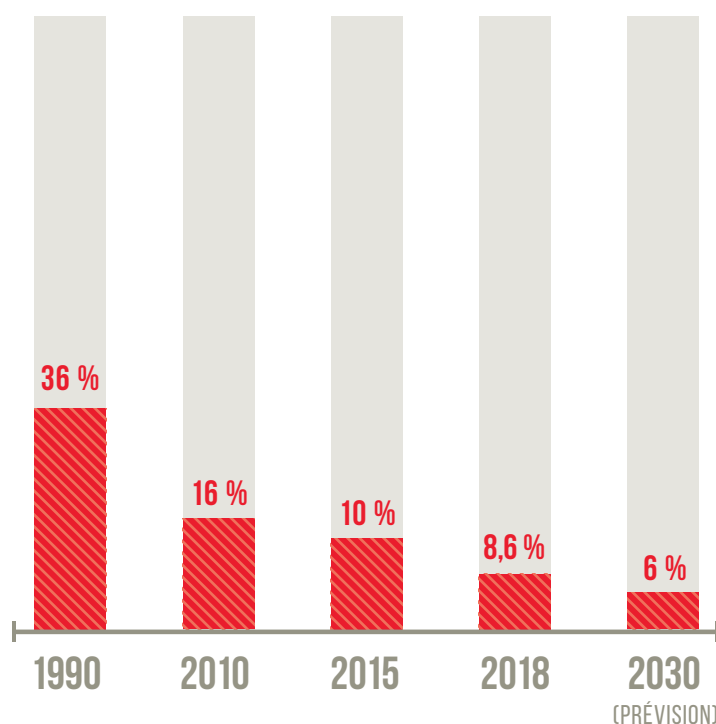
Secrétaire général adjoint
aux affaires économiques et sociales

1 PAS DE PAUVRETÉ



ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE

LA PAUVRETÉ
NE SERA PAS ÉLIMINÉE
DANS LE MONDE D'ICI À **2030**



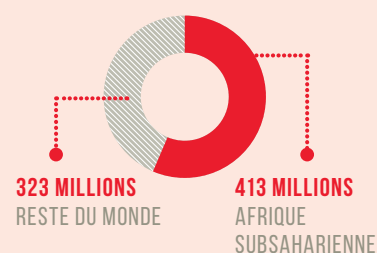
PLUS DE 90 % DES DÉCÈS DUS
À DES CATASTROPHES SE PRODUISENT
DANS DES PAYS À FAIBLE REVENU
ET À REVENU INTERMÉDIAIRE



55 %

DE LA
POPULATION MONDIALE
N'ONT AUCUNE
PROTECTION SOCIALE

736 MILLIONS
DE PERSONNES
VIVAIENT DANS
L'EXTRÊME PAUVRETÉ
EN 2015, DONT
413 MILLIONS
EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE



2 FAIM
«ZÉRO»



ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE,
AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE



DES MILLIONS DE PERSONNES
SOUFFRENT DE LA FAIM



821 MILLIONS

DE PERSONNES
SONT SOUS-ALIMENTÉES

• EN **2017**

— CONTRE —

784 MILLIONS

EN **2015**

DEUX TIERS

DES TRAVAILLEURS
EXTRÊMEMENT PAUVRES
DANS LE MONDE SONT
DES TRAVAILLEURS
AGRICOLIS



DEUX TIERS

DES PERSONNES
SOUS-ALIMENTÉES
DANS LE MONDE VIVENT
DANS DEUX RÉGIONS :

AFRIQUE
SUBSAHARIENNE



237 MILLIONS

ASIE
MÉRIDIIONALE



277 MILLIONS



22 % (149 MILLIONS)

D'ENFANTS DE MOINS
DE 5 ANS SOUFFRENT
D'UN RETARD DE CROISSANCE



7,3 % (49 MILLIONS)

D'ENFANTS DE MOINS
DE 5 ANS SOUFFRENT
D'ÉMACIATION



5,9 % (40 MILLIONS)

D'ENFANTS DE MOINS
DE 5 ANS SONT
EN SURPOIDS



PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

LES DÉCÈS

D'ENFANTS DE
MOINS DE 5 ANS
ONT CHUTÉ

DE

9,8 MILLIONS
EN 2000

À

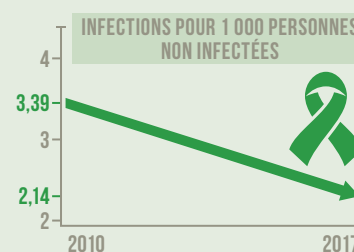
5,4 MILLIONS
EN 2017



LE TAUX D'INCIDENCE
DE LA TUBERCULOSE
A DIMINUÉ DE
21 % ENTRE
2000 ET 2017,
MAIS IL Y A EU
10 MILLIONS

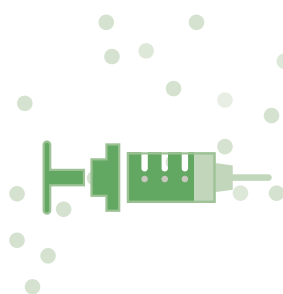
DE NOUVEAUX CAS
DE TUBERCULOSE
EN 2017

L'INCIDENCE DU **VIH**,
PARMI LES ADULTES ÂGÉS
DE 15 À 49 ANS,
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
A DIMINUÉ DE **37 %**
ENTRE 2010 ET 2017



LA VACCINATION A RÉDUIT DE 80 %

LES DÉCÈS DUS À LA ROUGEOLE
ENTRE 2000 ET 2017



EN 2017, PAR RAPPORT À 2016, IL Y AVAIT ENVIRON **3,5 MILLIONS DE CAS**
SUPPLÉMENTAIRES DE PALUDISME DANS LES 10 PAYS D'AFRIQUE
LES PLUS TOUCHÉS



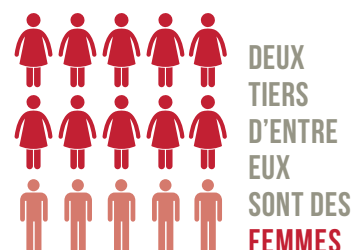


ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ,
SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS
D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

**617
MILLIONS**

D'ENFANTS ET
D'ADOLESCENTS
N'ONT PAS
LE NIVEAU MINIMAL
DE COMPÉTENCE
EN LECTURE ET EN
MATHÉMATIQUES

750 MILLIONS
D'ADULTES
SONT ENCORE
ILLETTRÉS



PLUS DE LA MOITIÉ
DES ÉCOLES
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
N'ONT PAS ACCÈS À

- DE L'EAU POTABLE
- DES INSTALLATIONS
POUR SE LAVER LES MAINS
- INTERNET
- DES ORDINATEURS



1 ENFANT SUR 5
ÂGÉ DE 6 À 17 ANS

**N'EST PAS
SCOLARISÉ**



EN ASIE CENTRALE, IL Y A **27 % PLUS DE FILLES**
EN ÂGE DE FRÉQUENTER L'ÉCOLE PRIMAIRE
QUI NE SONT PAS SCOLARISÉES **QUE DE GARÇONS**



PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

18 % 

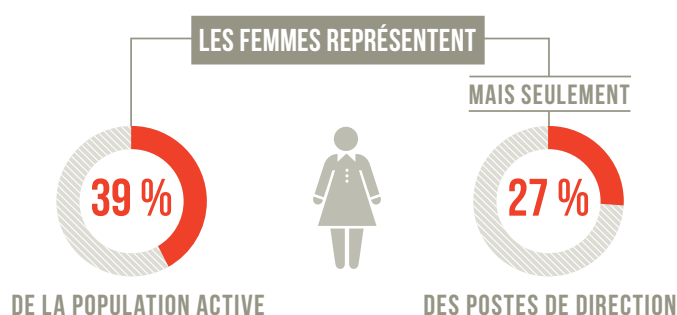
DES FEMMES ET DES FILLES
ÂGÉES DE **15 À 49** ANS
ONT SUBI DES VIOLENCES
PHYSIQUES ET/OU SEXUELLES
INFLIGÉES PAR UN
PARTENAIRE ACTUEL
OU UN **EX-PARTENAIRE**
DANS LES 12 DERNIERS MOIS

EN ASIE DU SUD,
LE RISQUE QU'UNE FILLE
SOIT MARIÉE DURANT SON
ENFANCE A DIMINUÉ DE
40 % DEPUIS 2000



30 %
DES FEMMES ÂGÉES
DE 20 À 24 ANS ONT
ÉTÉ MARIÉES AVANT
L'ÂGE DE 18 ANS
(2018)

24 % DES PARLEMENTAIRES NATIONAUX
SONT DES FEMMES CONTRE 19 % EN 2010 



AU MOINS
200 MILLIONS
DE FILLES ET DE
FEMMES ONT SUBI
UNE MUTILATION
GÉNITALE





GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU



785 MILLIONS

DE PERSONNES
NE DISPOSENT PAS
DE SERVICES DE BASE
D'APPROVISIONNEMENT EN

**EAU
POTABLE**

(2017)



2 PERSONNES SUR 5
DANS LE MONDE

NE DISPOSENT PAS

D'UNE INSTALLATION
= DE BASE =

POUR SE LAVER
LES MAINS AVEC
DU SAVON ET DE L'EAU
CHEZ ELLES (2017)

**1 ÉTABLISSEMENT
DE SANTÉ SUR 4**

DANS LE MONDE NE DISPOSE
PAS DE SERVICES DE BASE
D'APPROVISIONNEMENT
EN EAU POTABLE (2016)

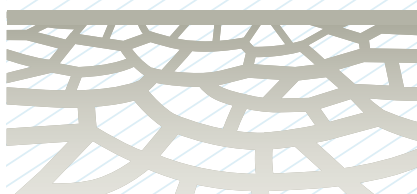


D'ICI À 2030,
700 MILLIONS
DE PERSONNES
POURRAIENT ÊTRE
DÉPLACÉES À CAUSE
D'UN STRESS HYDRIQUE

IMPORTANT

673 MILLIONS
DE PERSONNES
(9 % DE LA POPULATION
MONDIALE)
PRATIQUAIENT ENCORE
LA DÉFÉCATION À L'AIR
LIBRE (2017)

LA MAJORITÉ
D'ENTRE ELLES
SONT EN **ASIE DU SUD**



2 MILLIARDS DE PERSONNES
VIVENT DANS DES PAYS EN SITUATION
DE STRESS HYDRIQUE ÉLEVÉ



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES À UN COÛT ABORDABLE

9 PERSONNES SUR **10** DANS LE MONDE
ONT ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

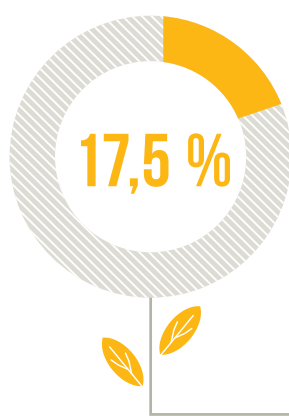


87 %
DES
840 MILLIONS
DE PERSONNES SANS
ÉLECTRICITÉ VIVENT EN
ZONES RURALES

EN MOYENNE,
IL FALLAIT
2,3 %
MOINS D'ÉNERGIE
POUR CRÉER



DE PRODUCTION
ÉCONOMIQUE
CHAQUE ANNÉE
(2010-2016)



DE LA CONSOMMATION FINALE
D'ÉNERGIE PROVIENT DE
L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

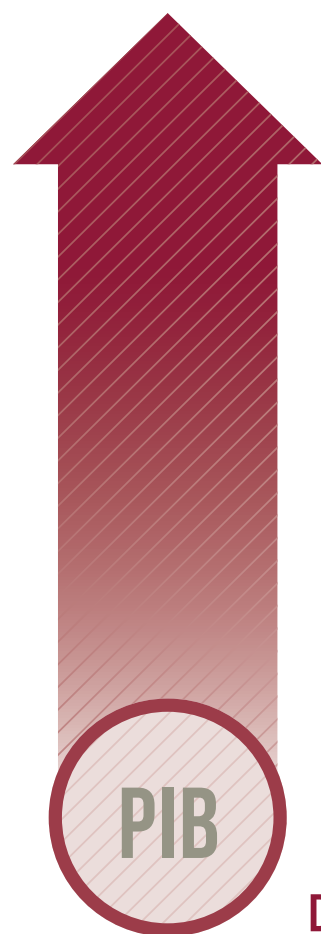


**3 MILLIARDS
DE PERSONNES**
NE DISPOSENT PAS

DE TECHNOLOGIES
ET DE COMBUSTIBLES
PROPRES POUR CUISINER



PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS



LE PIB RÉEL
A PROGRESSÉ DE
4,8 %
ANNUELLEMENT
DANS LES PMA
(2010-2017),
UN POURCENTAGE
INFÉRIEUR
À LA CIBLE DE
7 % DES OBJECTIFS
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

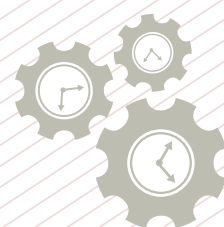
LE SALAIRE HORAIRE
MÉDIAN DES HOMMES EST
SUPÉRIEUR DE **12 %**
À CELUI DES FEMMES



LE TAUX DE CHÔMAGE
MONDIAL
EST DE **5 %**
(2018)

UN CINQUIÈME
DES JEUNES
NE SONT

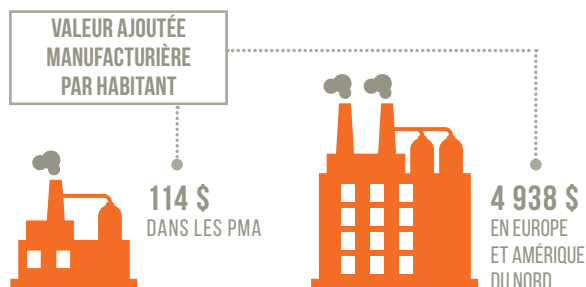
NI ÉTUDIANTS,
NI EMPLOYÉS,
NI STAGIAIRES



EN 2018, LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL
A AUGMENTÉ DE **2,1 %** PAR RAPPORT À 2017 :
SOIT LE PLUS HAUT TAUX DE CROISSANCE ANNUELLE
DEPUIS 2010

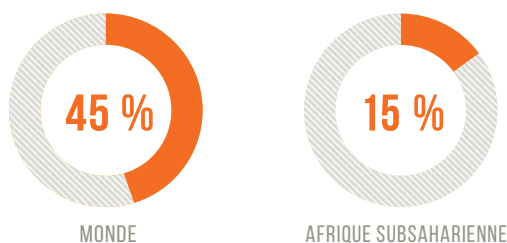
L'INDUSTRIALISATION DANS LES PMA EST TROP LENTE

POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF
FIXÉ POUR 2030



LES INDUSTRIES DE MOYENNE-HAUTE ET DE HAUTE TECHNOLOGIE

REPRÉSENTENT 45 % DE LA VALEUR MANUFACTURIÈRE MONDIALE (2016), MAIS LE POURCENTAGE EST DE SEULEMENT 15 % EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE



LA PART DES DÉPENSES MONDIALES
DE RECHERCHE
ET DE DÉVELOPPEMENT EST DE

2 BILLIONS DE DOLLARS
(2016), CONTRE
739 BILLIONS DE DOLLARS
(2000)

90 %

DES PERSONNES
ONT ACCÈS À UN RÉSEAU
DE TÉLÉPHONIE MOBILE 3G OU
DE MEILLEURE QUALITÉ (2018)

MAIS SON COÛT EST INABORDABLE
POUR BEAUCOUP DE PERSONNES





RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

DANS PLUS DE LA MOITIÉ

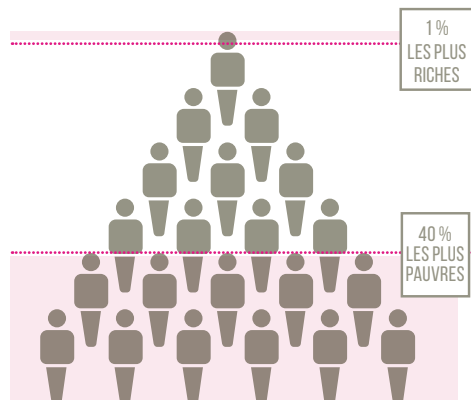
DES 92 PAYS DISPOSANT DE DONNÉES,

**LES REVENUS DES 40 %
LES PLUS PAUVRES DE LA POPULATION**



**ONT AUGMENTÉ PLUS RAPIDEMENT
QUE LA MOYENNE NATIONALE**

(2011-2016)



1 %
LES PLUS
RICHES

DANS DE NOMBREUX PAYS,
UNE PART CROISSANTE
DES **REVENUS** EST
**VERSÉE AU 1 %
LES PLUS RICHES**

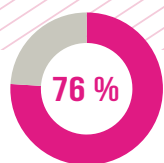
40 %
LES PLUS
PAUVRES

LES 40 % LES PLUS
PAUVRES **REÇOIVENT**
MOINS DE 25 %
DU REVENU TOTAL

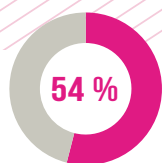
LA PLUPART DES PAYS

ONT DES POLITIQUES QUI FACILITENT UNE MIGRATION
ORDONNÉE ET SÛRE, MAIS IL RESTE ENCORE BEAUCOUP
À FAIRE POUR PROTÉGER LES DROITS DES MIGRANTS
ET LEUR BIEN-ÊTRE SOCIO-ÉCONOMIQUE

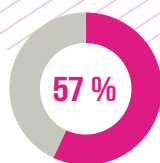
DANS 105 PAYS ÉTUDIÉS



ONT DES POLITIQUES
QUI FAVORISENT UNE
MIGRATION ORDONNÉE,
SÛRE ET RÉGULIÈRE

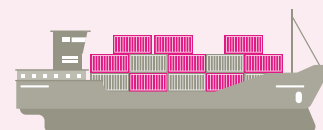


ONT DES POLITIQUES
QUI FAVORISENT LES
DROITS DES MIGRANTS



ONT DES POLITIQUES
QUI FAVORISENT LE
BIEN-ÊTRE
SOCIOÉCONOMIQUE
DES MIGRANTS

LES PMA CONTINUENT DE
BÉNÉFICIER D'UN
STATUT COMMERCIAL
PRÉFÉRENTIEL



66 % DES PRODUITS

EXPORTÉS PAR LES PMA SONT
ADMIS EN FRANCHISE DE DROITS
(2017),

CONTRE **51 %**

POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT



**2 MILLIARDS
DE PERSONNES**

**NE DISPOSENT PAS
DE SERVICE DE COLLECTE
DES DÉCHETS**

1 CITADIN SUR 4
VIT DANS UN TAUDIS (2018)



LA MOITIÉ SEULEMENT DES CITADINS (53 %)
ONT FACILEMENT ACCÈS AUX TRANSPORTS PUBLICS (2018)



500 MÈTRES. 1 000 MÈTRES.

CE QUI SIGNIFIE VIVRE DANS UN RAYON DE 500 MÈTRES À PIED D'UN ARRÊT DE BUS/UN MOYEN DE TRANSPORT DE PETITE CAPACITÉ OU DANS UN RAYON DE 1 000 MÈTRES D'UNE VOIE FERRÉE ET/OU D'UN TERMINAL DE FERRY



9 CITADINS SUR 10
RESPIRENT UN AIR POLLUÉ



150 PAYS
ONT ÉLABORÉ

**DES PLANS URBAINS
NATIONAUX, DONT PRÈS
DE LA MOITIÉ SONT
DANS LA PHASE
DE MISE EN ŒUVRE**

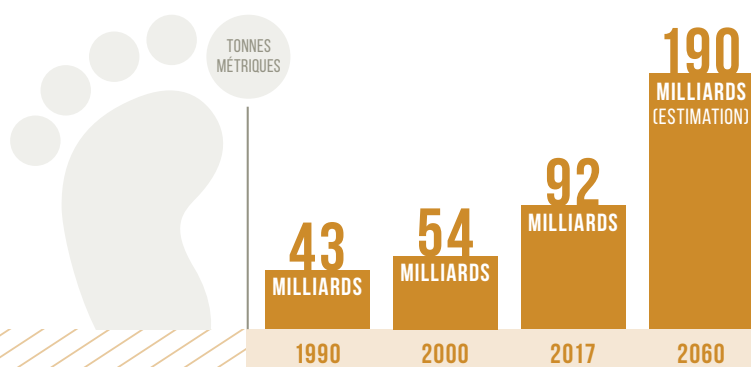


ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

L'EMPREINTE MATÉRIELLE MONDIALE

AUGMENTE PLUS RAPIDEMENT

**QUE LA CROISSANCE
DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE**



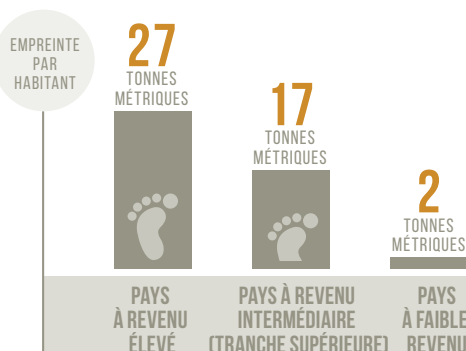
L'EMPREINTE MATÉRIELLE PAR HABITANT DANS LES PAYS À REVENU ÉLEVÉ EST DE

60 % SUPÉRIEURE

À CELLES DES PAYS À REVENU
INTERMÉDIAIRE (TRANCHE
SUPÉRIEURE) **ET SON NIVEAU**

EST PLUS DE 13 FOIS

CELUI DES PAYS À FAIBLE REVENU



LES PAYS DÉVELOPPÉS

**UTILISENT UN CINQUIÈME
DES RESSOURCES NATURELLES**

POUR OBTENIR LA MÊME QUANTITÉ
DE PRODUCTION ÉCONOMIQUE
QUE LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

**PRÈS DE
100 PAYS ONT**

ADOPTÉ DES MESURES
ET DES POLITIQUES
QUI PROMEUVENT

ACTIVEMENT

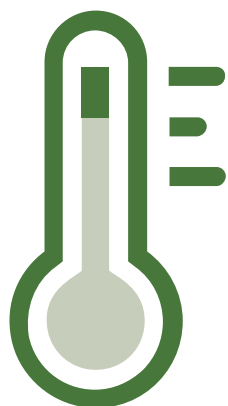
UNE CONSOMMATION
ET UNE PRODUCTION
DURABLES

303 POLITIQUES
ET INSTRUMENTS
ONT ÉTÉ ADOPTÉS
DANS LE MONDE





PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS



LA TEMPÉRATURE
MOYENNE MONDIALE
EN 2018 EST D'ENVIRON
1 DEGRÉ CELSIUS
AU-DESSUS
DU NIVEAU PRÉINDUSTRIEL

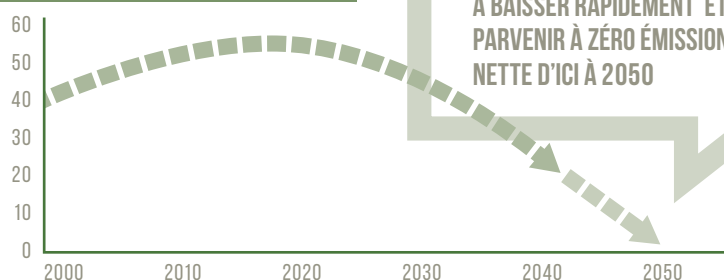
LES CATASTROPHES LIÉES AU CLIMAT ET À LA GÉOPHYSIQUE
ONT PROVOQUÉ LA MORT D'ENVIRON 1,3 MILLION
DE PERSONNES ENTRE 1998 ET 2017



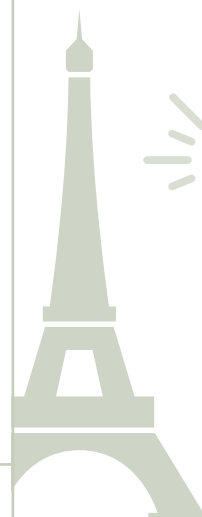
LA CONCENTRATION
ATMOSPHÉRIQUE DE CO₂
A AUGMENTÉ DE

146 % PAR RAPPORT

AUX NIVEAUX
PRÉINDUSTRIELS (2017)



AFIN DE LIMITER
LE RÉCHAUFFEMENT
DE LA PLANÈTE À 1,5 DEGRÉ
CELSIUS, IL FAUT RÉDUIRE
LES ÉMISSIONS MONDIALES
DE CARBONE À 55 %
DES NIVEAUX DE 2010
D'ICI À 2030 ET CONTINUER
À BAISSER RAPIDEMENT ET
PARVENIR À ZÉRO ÉMISSION
NETTE D'ICI À 2050



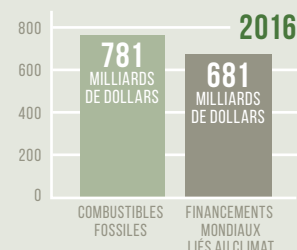
186 PARTIES

ONT RATIFIÉ
L'ACCORD
DE PARIS

MALGRÉ UNE AUGMENTATION
DE 17 %, AU NIVEAU MONDIAL,
DES FLUX FINANCIERS LIÉS
AU CLIMAT (2015-2016),
PAR RAPPORT À 2013-2014,



LES INVESTISSEMENTS
DANS LES **COMBUSTIBLES**
FOSSILES RESTENT
PLUS ÉLEVÉS
QUE CEUX LIÉS AUX CLIMAT



L'ACIDIFICATION DES OCÉANS A AUGMENTÉ DE

26 % DEPUIS LA PÉRIODE PRÉINDUSTRIELLE

ELLE DEVRAIT AUGMENTER RAPIDEMENT DE 100 À 150 % D'ICI À 2100

L'AUGMENTATION DE L'ACIDITÉ DES OCÉANS EST UN PHÉNOMÈNE NÉGATIF, QUI A DES RÉPERCUSSIONS SUR LA CAPACITÉ DES OCÉANS À ABSORBER LE DIOXYDE DE CARBONE (CO₂) ET NUIT À LA VIE MARINE.

LA PROPORTION DE STOCKS DE POISSONS SE SITUANT À DES NIVEAUX BIOLOGIQUEMENT VIABLES

A DIMINUÉ DE

90 % (1974)



À

67 % (2015)



87 PAYS

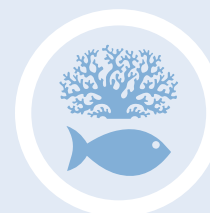
ONT SIGNÉ L'ACCORD RELATIF AUX MESURES DU RESSORT DE L'ÉTAT DU PORT
PREMIER ACCORD INTERNATIONAL CONTRAIGNANT
POUR COMBATTRE LA PÊCHE ILLICITE, NON DÉCLARÉE ET NON RÉGLEMENTÉE



104 DES 220

RÉGIONS CÔTIÈRES ONT AMÉLIORÉ LA QUALITÉ DES EAUX DE LEUR LITTORAL (2012-2018)

17 %
DES EAUX
RELEVANT D'UNE JURIDICTION NATIONALE SONT COUVERTS PAR UNE AIRE PROTÉGÉE



PLUS DU DOUBLE
QUE LE NIVEAU DE COUVERTURE EN 2010



PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES TERRES ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ

INDICE DE LA LISTE ROUGE :

LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ

PROGRESSE

À UN RYTHME ACCÉLÉRÉ



LE RISQUE D'EXTINCTION
DES ESPÈCES
A AUGMENTÉ
D'ENVIRON 10 %
PENDANT LES
25 DERNIÈRES ANNÉES

L'INDICE DE LA LISTE ROUGE TIENT À JOUR LES DONNÉES RELATIVES À PLUS DE 20 000 ESPÈCES DE MAMMIFÈRES, OISEAUX, AMPHIBIENS, CORAUX ET CYCADÉES. PLUS CET INDICE EST ÉLEVÉ, MOINS L'ESPÈCE EST MENACÉE.



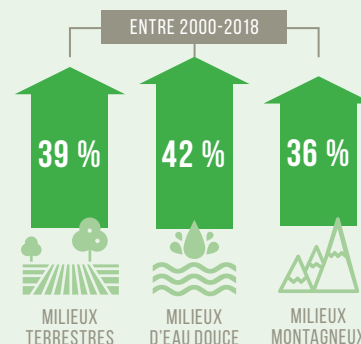
116 PARTIES ONT RATIFIÉ
LE PROTOCOLE DE NAGOYA
SUR L'ACCÈS AUX
RESSOURCES GÉNÉTIQUES
ET LE PARTAGE JUSTE
ET ÉQUITABLE

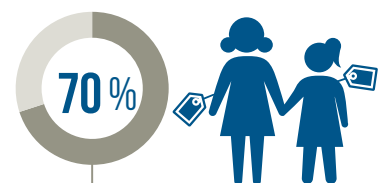
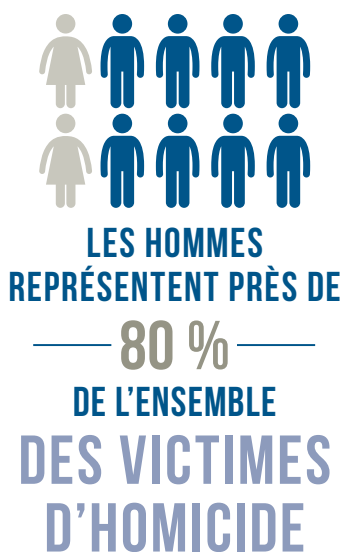


**LA DÉGRADATION
DES SOLS** AFFECTE
UN CINQUIÈME DE LA
SUPERFICIE DES TERRES
DE LA PLANÈTE ET
LA VIE D'UN MILLIARD
DE PERSONNES

DAVANTAGE DE ZONES ESSENTIELLES POUR LA BIODIVERSITÉ **SONT PROTÉGÉES**

LA PROPORTION MOYENNE DANS LE MONDE
DES MILIEUX ESSENTIELS POUR LA
BIODIVERSITÉ COUVERTS PAR DES AIRES
PROTÉGÉES A AUGMENTÉ DE PLUS DE :





DES VICTIMES IDENTIFIÉES DE
TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS SONT DES
FEMMES ET DES FILLES

DONT LA MAJORITÉ
SONT EXPLOITÉES
À DES FINS
SEXUELLES



L'ONU A ENREGISTRÉ ET VÉRIFIÉ

397 MEURTRES

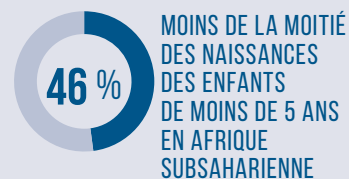
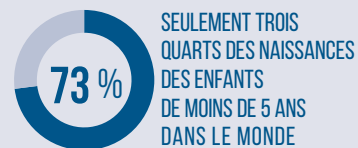
DE DÉFENSEURS DES DROITS
DE L'HOMME, DE JOURNALISTES
ET DE SYNDICALISTES DANS 41 PAYS
(JANVIER-OCTOBRE 2018)



91 JOURNALISTES
ET BLOGUEURS
FAISAIENT PARTIE
DES VICTIMES



ENREGISTREMENT
DES NAISSANCES



RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER



L'APD NETTE
A TOTALISÉ
149 MILLIARDS DE
DOLLARS EN 2018,

EN BAISSÉ DE

2,7 %
DEPUIS 2017

**EN 2018,
L'APD
BILATÉRALE
AUX PMA**

A BAISSÉ DE

3 %
EN TERMES RÉELS
DEPUIS 2017

**L'AIDE À
L'AFRIQUE**

A BAISSÉ DE

4 %



LES ENVOIS DE FONDS

SERONT LA SOURCE LA PLUS
IMPORTANTE DE FINANCEMENT
EXTÉRIEUR DES PAYS À FAIBLE
REVENU ET À REVENU INTERMÉDIAIRE
EN 2019 (ILS DEVRAIENT ATTEINDRE
550 MILLIARDS DE DOLLARS)

LES ENGAGEMENTS ACTUELS PRIS
EN FAVEUR DES STATISTIQUES,
SOIT 0,33 % DE L'APD TOTALE,
DOIVENT DOUBLER D'ICI À 2030,
AFIN DE RÉALISER LES OBJECTIFS
DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
STATISTIQUES

EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE,
MOINS D'UN QUART DES
PLANS STATISTIQUES
NATIONAUX EST
INTÉGRALEMENT
FINANCÉ



PLUS DE 80 %
DES PERSONNES UTILISENT
INTERNET DANS LES PAYS
DÉVELOPPÉS

CONTRE 45 %
DANS LES PAYS
EN DÉVELOPPEMENT

ET SEULEMENT 20 %
DANS LES PMA

NE NÉGLIGER PERSONNE

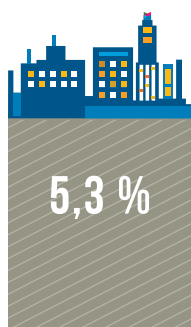
LE TAUX D'EXTRÊME PAUVRETÉ

DANS LES ZONES RURALES

EST PLUS DE

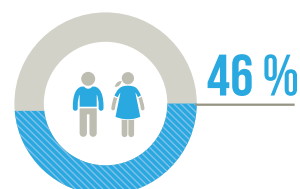
3 FOIS SUPÉRIEUR

QUE DANS LES ZONES URBAINES



PRÈS DE LA MOITIÉ

DES **PERSONNES EXTRÊMEMENT PAUVRES**
SONT DES ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS



LES JEUNES SONT
3 FOIS
PLUS SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE

AU CHÔMAGE

QUE LES ADULTES



IL Y A DES LACUNES IMPORTANTES EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE



35 %

DES ENFANTS
PERÇOIVENT DES
PRESTATIONS
DE PROTECTION
SOCIALE



41 %

DES FEMMES
VENANT
D'ACCOUCHER
REÇOIVENT DES
ALLOCATIONS
DE MATERNITÉ



28 %

DES PERSONNES
GRAVEMENT
HANDICAPÉES
REÇOIVENT
UNE PENSION
D'INVALIDITÉ



68 %

DES PERSONNES
AYANT ATTEINT
L'ÂGE DE
LA RETRAITE
REÇOIVENT
UNE PENSION



22 %

DES PERSONNES
SANS EMPLOI
REÇOIVENT UNE
ALLOCATION
CHÔMAGE



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

L'extrême pauvreté continue à décliner, mais à un rythme ralenti, et les conditions ne sont pas réunies pour que le monde puisse atteindre l'objectif de mettre fin à la pauvreté d'ici à 2030. Aujourd'hui, l'extrême pauvreté est concentrée et affecte particulièrement les populations rurales. Elle est de plus en plus exacerbée par les conflits violents et les changements climatiques. Il sera difficile d'éliminer les dernières poches d'extrême pauvreté en raison de la persistance et de la complexité du phénomène, notamment l'interaction de facteurs sociaux, politiques et économiques. Des systèmes et des politiques efficaces de protection



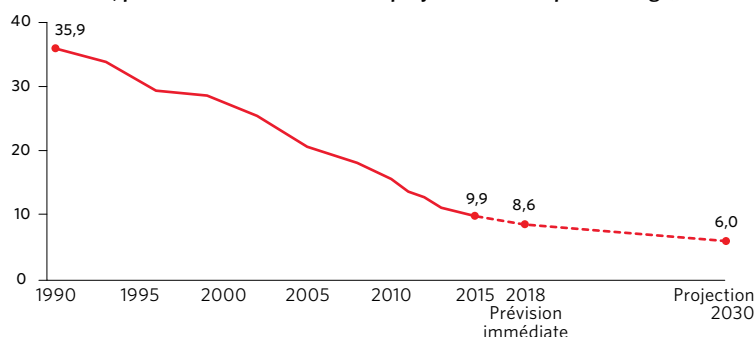
sociale, ainsi que des dépenses publiques pour les services essentiels, peuvent aider les personnes exclues à améliorer leur situation et à sortir de la pauvreté.

Les progrès accomplis pour éliminer la pauvreté se poursuivent, malgré un ralentissement compromettant la réalisation de l'objectif

La proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté était de 10 % en 2015, contre 16 % en 2010 et 36 % en 1990. Plus d'un milliard de personnes sont sorties de la pauvreté au cours des 25 dernières années. La majeure partie de ces progrès a eu lieu en Asie de l'Est où le taux de pauvreté a chuté de 52 % en 1990, à 10 % en 2010, puis à moins de 1 % en 2015. Plus récemment, l'Asie du Sud a réalisé des percées impressionnantes contre l'extrême pauvreté, contribuant ainsi à réduire encore plus le taux mondial; cependant, le rythme du changement s'est ralenti. Les prévisions immédiates indiquent un taux d'extrême pauvreté de 8,6 % en 2018, et des projections de base suggèrent que, si les tendances actuelles se poursuivent, 6 % de la population mondiale vivront toujours dans l'extrême pauvreté en 2030.

L'extrême pauvreté stagne à des niveaux élevés dans les pays à faible revenu et dans ceux affectés par des conflits et des troubles politiques, en particulier en Afrique subsaharienne. En 2015, sur les 736 millions de personnes qui vivaient avec moins de 1,90 dollar par jour, plus de 413 millions se trouvaient en Afrique subsaharienne. Ce nombre a augmenté au cours des dernières années et il est supérieur au nombre de pauvres dans le reste du monde. Les prévisions suggèrent que, en l'absence de changements importants des politiques, l'extrême pauvreté en

Proportion de la population vivant avec moins de 1,90 dollar par jour, 1990-2015, prévision immédiate 2018 et projection 2030 (pourcentage)



Afrique subsaharienne affichera encore un taux supérieur à 10 % d'ici à 2030.

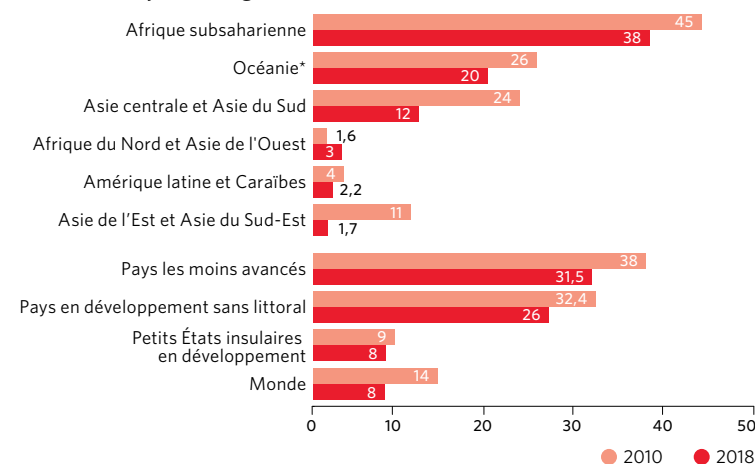
Près de 79 % des pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales. Le taux de pauvreté dans les zones rurales est de 17,2 %, ce qui est plus de trois fois supérieur au taux dans les zones urbaines (5,3 %). Près de la moitié (46 %) des personnes vivant dans l'extrême pauvreté ont des enfants de moins de 14 ans.

Plus du tiers des travailleurs d'Afrique subsaharienne vit toujours avec moins de 1,90 dollar par jour

Avoir un emploi ne garantit pas une vie décente. En effet, 8 % des travailleurs dans le monde, en 2018, vivaient, avec leur famille, dans l'extrême pauvreté, malgré une diminution rapide du taux de travailleurs pauvres durant les 25 dernières années. Des conditions de travail qui ne sont pas conformes aux normes de travail minimales constituent le problème principal, et soulignent le rôle essentiel d'un emploi décent et productif pour aider les personnes à sortir de la pauvreté.

Les progrès réalisés pour réduire la pauvreté des travailleurs ont ralenti au cours des cinq dernières années, donnant à penser que les efforts dans ce domaine doivent être renforcés. La situation reste particulièrement alarmante en Afrique subsaharienne, où la proportion des travailleurs pauvres était de 38 % en 2018. Dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, au moins un quart des travailleurs vivent dans l'extrême pauvreté bien qu'ils aient un emploi. Les jeunes, âgés de 15 à 24 ans, ayant un emploi sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, avec un taux de travailleurs pauvres qui est le double de celui des travailleurs adultes.

Proportion de la population employée vivant avec moins de 1,90 dollar par jour, 2010 et 2018 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les systèmes de protection sociale ne couvrent pas les personnes les plus vulnérables dans le monde, y compris les enfants

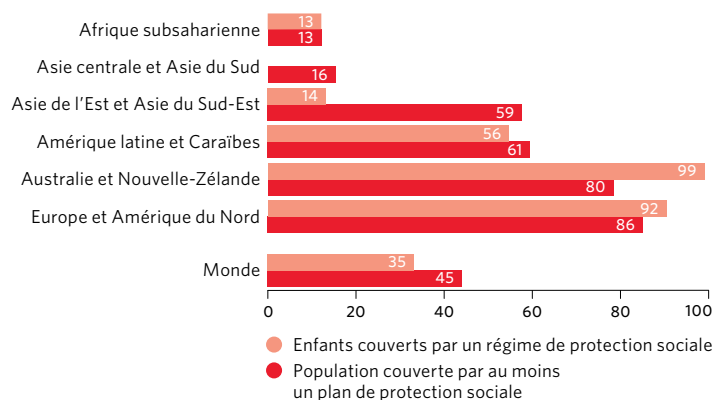
Les programmes de protection sociale réduisent l'impact de la pauvreté et peuvent aussi, en priorité, éviter que les populations ne sombrent dans la pauvreté. En contribuant à empêcher ou à atténuer la pauvreté et les inégalités à chaque étape de la vie, ces programmes rendent les sociétés plus ouvertes et plus stables. Pourtant, dans le monde, 45 % seulement des personnes sont effectivement couvertes par au moins un dispositif de protection sociale avec des prestations en espèces; les 55 % restants, soit 4 milliards de personnes, en sont exclus.

La couverture de protection sociale dépend du type de protection et de la région. Dans le monde, 68 % des personnes ayant atteint l'âge de la retraite perçoivent une pension, mais le niveau des prestations dans de nombreux pays est souvent insuffisant pour permettre aux personnes âgées de sortir de la pauvreté. Les données montrent également un déficit de protection sociale pour d'autres groupes: seulement 22 % des personnes sans emploi reçoivent une allocation chômage, 28 % des personnes gravement handicapées reçoivent une pension d'invalidité, un tiers des enfants sont couverts efficacement par un régime de protection sociale, et seulement 41 % des femmes ayant accouché reçoivent des allocations maternité. En outre, le taux de couverture d'aide sociale en espèces est inférieur à 25 % pour les groupes vulnérables tels que les enfants, les personnes en âge de travailler et les personnes âgées non protégées par un régime par répartition.

Les différences entre les régions sont frappantes : 92 % des enfants sont couverts par un système de protection sociale en Europe et Amérique du Nord, 56 % en Amérique latine et Caraïbes, mais seulement 13 % en Afrique subsaharienne et 14 % en Asie de l'Est et Asie du Sud-Est.

La pauvreté affecte les enfants de manière disproportionnée. Un enfant sur cinq vit dans l'extrême pauvreté, et les effets négatifs de la pauvreté

Proportion de la population couverte par au moins un plan de protection sociale, et enfants couverts par un régime de protection sociale, 2016 (pourcentage)



Note : Les données pour l'Afrique du Nord, l'Asie de l'Ouest et l'Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) ne sont pas présentées à cause d'une faible couverture de la population. Les données des enfants couverts par une protection sociale ne sont pas présentées pour l'Asie centrale et l'Asie du Sud à cause d'une faible couverture de la population d'Asie du Sud.

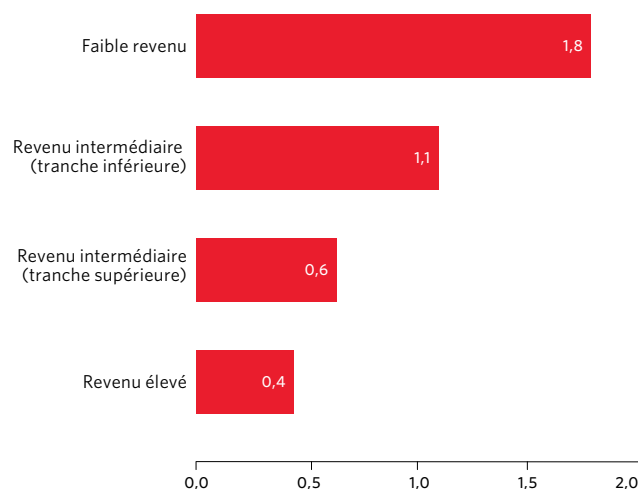
et de la privation durant les premières années de la vie ont des conséquences qui peuvent durer toute la vie. La garantie d'une protection sociale pour tous les enfants et les autres groupes vulnérables est essentielle pour atteindre les objectifs de développement durable, en particulier dans les régions présentant d'importantes lacunes de couverture entre les enfants et d'autres catégories de la population.

Le nombre de catastrophes climatiques est en augmentation, les pays les plus pauvres étant les plus affectés

Quelle que soit la manière de les comptabiliser, en termes de pertes humaines ou de pertes économiques, les catastrophes naturelles provoquent d'immenses souffrances partout dans le monde. De 1998 à 2017, les pertes économiques directes résultant de ces catastrophes ont été évaluées à près de 3 billions de dollars, dont 77 % ont été causées par des catastrophes liées au climat (une augmentation de 151 % entre 1978 et 1997). Durant cette période, les catastrophes climatiques et géophysiques ont tué quelque 1,3 million de personnes. Plus de 90 % de toutes les catastrophes ont été provoquées par des inondations, des tempêtes, la sécheresse, des vagues de chaleur ou d'autres événements météorologiques extrêmes.

La pauvreté est un important facteur sous-jacent de risques de catastrophe, et il n'est pas surprenant que les pays les plus pauvres subissent une part disproportionnée des dégâts et des décès occasionnés par les catastrophes naturelles. Dans le monde, plus de 90 % des décès recensés dus à des catastrophes naturelles surviennent dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire; ces catastrophes tuent 130 personnes pour 1 million d'habitants dans les pays à faible revenu contre 18 personnes pour 1 million d'habitants dans les pays à revenu élevé. Les pertes économiques occasionnées par les catastrophes naturelles sont aussi beaucoup plus élevées dans les pays les plus pauvres lorsqu'elles sont évaluées en pourcentage de leur produit intérieur brut (PIB). Des 10 catastrophes naturelles les plus importantes en termes de dommages économiques (exprimés par rapport au PIB), huit se sont produites dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire.

Pertes économiques (par rapport au PIB) occasionnées par des catastrophes climatiques, 1998-2017 (pourcentage)





Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



En dépit des immenses progrès initiaux, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté depuis 2014. Le retard de croissance affecte la taille et le développement cognitif de millions d'enfants, et la prévalence de l'obésité, autre forme de malnutrition, augmente dans tous les groupes d'âge. À la suite de conflits, de chocs climatiques et de ralentissements économiques dans le monde, des efforts renforcés sont nécessaires pour mettre en place et augmenter les interventions visant à améliorer l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous. Plus précisément, il convient d'augmenter la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, de mettre en place

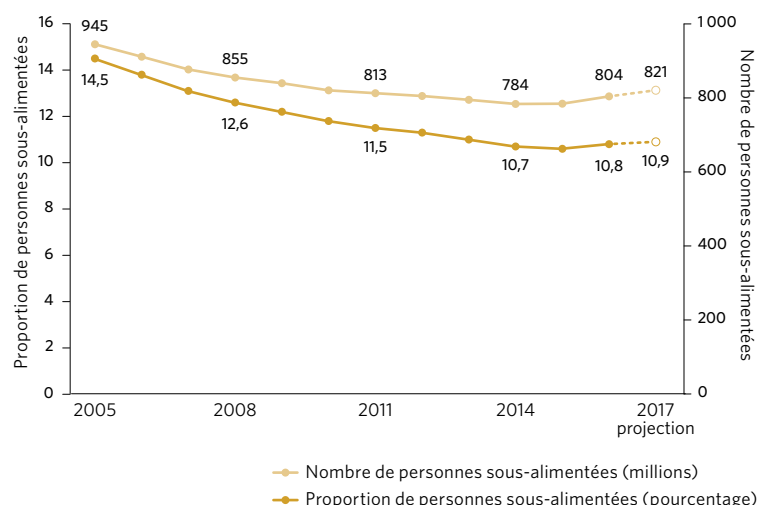
des pratiques agricoles résilientes et de garantir le bon fonctionnement des marchés. Enfin, en s'assurant de ne négliger personne, il s'agit de poursuivre l'objectif de l'élimination de la faim dans le monde et de rompre le cycle intergénérationnel de la malnutrition.

Après d'immenses progrès, le nombre de personnes souffrant de la faim est en hausse

Il est inquiétant de constater que le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté depuis 2014. On estime que 821 millions de personnes étaient sous-alimentées en 2017, soit le même nombre qu'en 2010. La prévalence de la sous-alimentation est restée pratiquement inchangée au cours des trois dernières années, à un niveau légèrement inférieur à 11 %. Les chiffres actualisés sur la sous-alimentation, l'insécurité alimentaire et la malnutrition seront publiés dans *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2019* (juillet 2019).

La situation s'est beaucoup détériorée en Afrique subsaharienne, où le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 195 millions en 2014 à 237 millions en 2017. L'Afrique subsaharienne reste la région présentant la prévalence de la faim la plus élevée, avec un taux qui a augmenté de 20,7 % en 2014 à 23,2 % en 2017. En Amérique du Sud, il semble aussi que la situation ait empiré. Cela pourrait s'expliquer par un ralentissement économique, qui a réduit la capacité budgétaire de certains pays à protéger les personnes les plus vulnérables contre la croissance des prix sur le marché intérieur et la perte de revenus. De mauvaises conditions climatiques affectant la disponibilité et le prix des produits alimentaires et les conflits armés prolongés sont parmi les principaux facteurs à l'origine de ces tendances.

Nombre et proportion de personnes sous-alimentées dans le monde, 2005-2017 (millions et pourcentage)

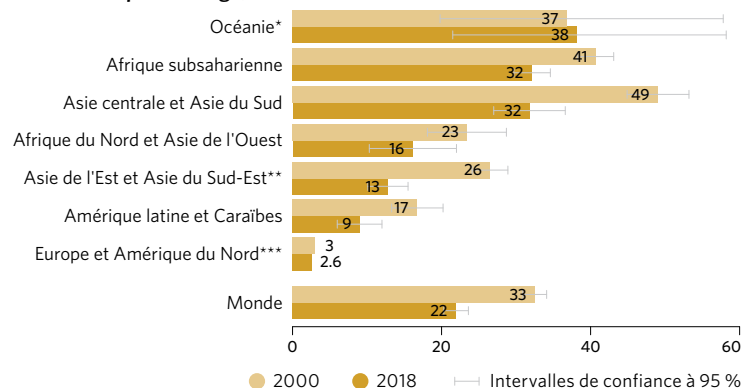


Le nombre d'enfants souffrant de retard de croissance et d'émaciation a diminué, mais pas assez rapidement pour atteindre les objectifs de développement durable

La sous-alimentation chronique ou le retard de croissance, caractérisé par une taille inadaptée à l'âge, augmente, pour les enfants, le risque de mourir d'une infection ordinaire. Le retard de croissance est aussi associé à des déficits cognitifs, qui peuvent avoir un impact négatif sur les progrès d'un pays à long terme. Depuis 2000, la proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance a diminué. Cependant, 149 millions d'enfants de moins de 5 ans, soit 22 % de la population mondiale d'enfants de cette tranche d'âge, souffraient de sous-alimentation chronique en 2018. Les trois quarts de ces enfants vivaient en Asie du Sud (39 %) et en Afrique subsaharienne (36 %). Plus d'efforts sont nécessaires pour atteindre la cible visant à réduire le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance à 100 millions, d'ici à 2025, et à 83 millions, d'ici à 2030.

En 2018, 49 millions d'enfants de moins de 5 ans, soit 7,3 % de la population mondiale d'enfants de cette tranche d'âge, souffraient de malnutrition aiguë ou d'émaciation (poids insuffisant par rapport à la taille), généralement causée par un apport nutritionnel limité et des infections. Plus de la moitié des enfants souffrant d'émaciation vivent en Asie du Sud. En 2018, les taux mondiaux d'émaciation sont restés bien supérieurs à la cible mondiale de 5 % pour 2025 et de 3 % pour 2030.

Proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance, 2000 et 2018 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

** À l'exclusion du Japon.

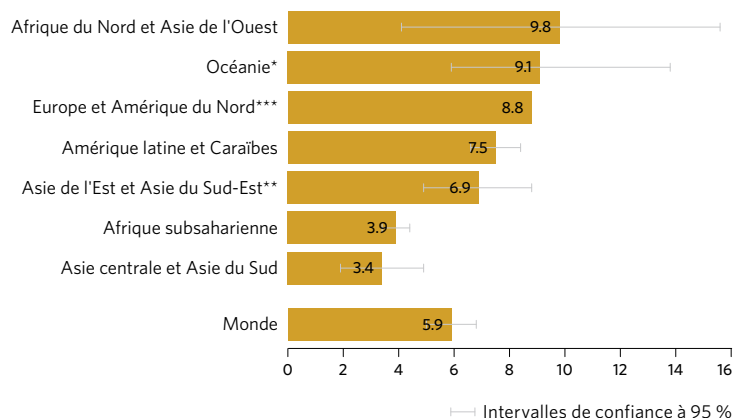
*** Dont des estimations uniquement pour les États-Unis d'Amérique. Les intervalles de confiance ne sont pas disponibles.

La prévalence de l'obésité, une autre forme de malnutrition, augmente dans tous les groupes d'âge

L'obésité et l'émaciation chez les enfants sont le double fardeau de la malnutrition. Les enfants qui sont en surpoids ou obèses courent un plus grand risque d'avoir précocement des problèmes de santé et psychologiques liés à l'obésité. Ces enfants deviennent souvent des adolescents et des adultes en surpoids, ce qui conduit à des problèmes permanents de santé. La prévalence de l'obésité augmente dans tous les groupes d'âge. En 2018, l'obésité juvénile affectait 40 millions d'enfants de moins de 5 ans, soit 5,9 % de la population mondiale d'enfants de ce groupe d'âge. Les niveaux de prévalence étaient supérieurs à 9 % en Afrique du Nord, en Afrique australe, en Asie centrale, en Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) et en Asie de l'Ouest.

En 2016, dans le monde, l'obésité affectait 20,6 % des enfants âgés de 5 à 9 ans (131 millions), 17,3 % des adolescents (207 millions) et 38,9 % des adultes (2 milliards). La promotion d'une alimentation saine est essentielle pour enrayer et inverser l'épidémie d'obésité. Les gouvernements disposent d'une panoplie d'options politiques pour améliorer l'accès à des aliments sains et d'un coût abordable, allant de politiques contraignantes d'interdictions et de règlements, aux politiques non contraignantes, qui impliquent moins d'interventions dans la vie des personnes, telles que des campagnes d'information.

Proportion d'enfants de moins de 5 ans en surpoids, 2018 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

** À l'exclusion du Japon.

*** Dont des estimations uniquement pour les États-Unis d'Amérique. Les intervalles de confiance ne sont pas disponibles.

Les petits producteurs alimentaires sont un élément important pour résoudre le problème de la faim dans le monde

Il est crucial d'encourager les petits producteurs alimentaires à participer pleinement au développement afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté et la faim. De nombreux petits exploitants et d'exploitations familiales sont pauvres, ont des capacités et des ressources limitées, font face à une insécurité alimentaire régulière, et ont des accès limités aux marchés et aux services. Aussi bien les revenus que la productivité des petits producteurs alimentaires sont systématiquement inférieurs à ceux de leurs homologues de plus grande taille. La part des petits producteurs par rapport à l'ensemble des producteurs alimentaires dans les pays disposant de données en Afrique, en Asie et en Amérique latine est de 40 % à 85 %, contre moins de 10 % en Europe. Pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des petits producteurs, il est important de les aider à améliorer leur productivité agricole. Il est tout aussi important de leur permettre de gérer leurs ressources naturelles de manière durable, de s'adapter aux changements climatiques et de surmonter les obstacles pour accéder aux marchés, aux services financiers, à l'information et aux connaissances.

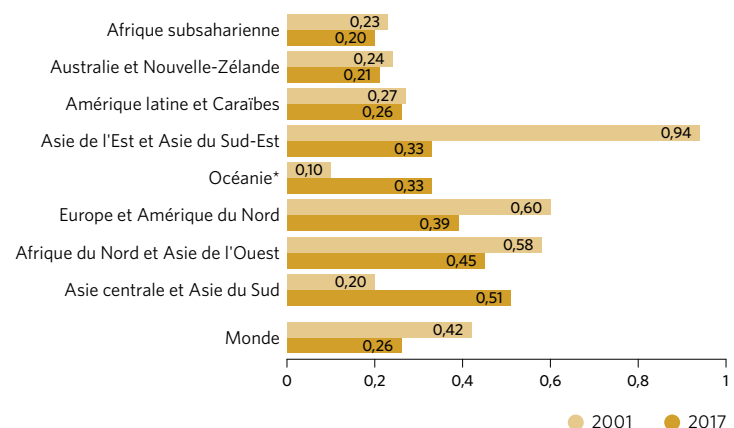
Des prix alimentaires en forte hausse affectent des pays dans plusieurs régions

Les chocs climatiques, l'insécurité civile et une production alimentaire en baisse ont tous contribué aux prix élevés des produits alimentaires dans au moins deux douzaines de pays dans le monde. En 2018 et durant les premiers mois de 2019, les déficits de production, les dépréciations monétaires et l'insécurité ont provoqué une hausse de prix des produits alimentaires dans plusieurs pays d'Afrique. En Amérique centrale, le prix du maïs a fortement grimpé au milieu de 2018, en raison notamment d'inquiétudes soulevées par les effets d'un climat très sec durant les principales récoltes de la saison. Le même problème est survenu dans quelques pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe durant les premiers mois de 2019. Les bouleversements économiques ont provoqué aussi une hausse des prix dans quelques pays, tandis que les bas niveaux des stocks alimentaires publics et l'augmentation des prix des carburants ont entraîné des prix record dans d'autres pays.

L'aide au secteur agricole en provenance de sources nationales et étrangères continue à baisser

Les investissements dans le secteur agricole sont cruciaux pour réduire la faim et la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire, créer des emplois et renforcer la résilience aux désastres et aux chocs. Cependant, la part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture par rapport à la contribution du secteur agricole à l'économie a chuté entre 2001 et 2017. Au niveau mondial, l'indice d'orientation agricole, qui est la part des dépenses publiques pour l'agriculture divisée par la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut, a baissé de 0,42 % en 2001 à 0,26 % en 2017. De 2015 à 2017, la moyenne de l'indice d'orientation agricole a été la plus élevée en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest (0,42) et la moins élevée en Afrique subsaharienne (0,20). L'aide à l'agriculture est seulement une fraction de ce qu'elle était dans les années 80. La part des aides sectorielles consacrées à l'agriculture par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques est passée de près de 25 % au milieu des années 80 à seulement 7 % en 2017, soit un total de 12,6 milliards de dollars.

Indice d'orientation agricole, 2001 et 2017



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Des progrès majeurs ont été accomplis pour améliorer la santé de millions de personnes. Les taux de mortalité maternelle et infantile ont été réduits, l'espérance de vie continue d'augmenter dans le monde et la lutte contre certaines maladies infectieuses a régulièrement progressé. Cependant, en ce qui concerne d'autres maladies, les progrès se sont ralentis ou se sont arrêtés, y compris les efforts mondiaux pour éradiquer le paludisme et la tuberculose. De trop nombreux décès sont survenus parce que des professionnels de la santé qualifiés ou des interventions de routine, telles que les vaccinations, n'étaient pas disponibles. En effet, au moins la moitié de la population mondiale, dont une grande partie a des difficultés financières, n'a pas encore accès aux soins de santé de base. Aussi bien dans les pays riches que pauvres, une urgence médicale peut entraîner la faillite des personnes ou les faire basculer dans la pauvreté. Des efforts concertés sont requis sur ces fronts et sur d'autres



pour réaliser la couverture de santé universelle et un financement durable de la santé; pour lutter contre l'incidence croissante des maladies non transmissibles, dont la santé mentale, et combattre la résistance aux antimicrobiens et les facteurs environnementaux qui contribuent aux problèmes de santé, tels que la pollution de l'air et le manque de services d'eau et d'assainissement gérés en toute sécurité.

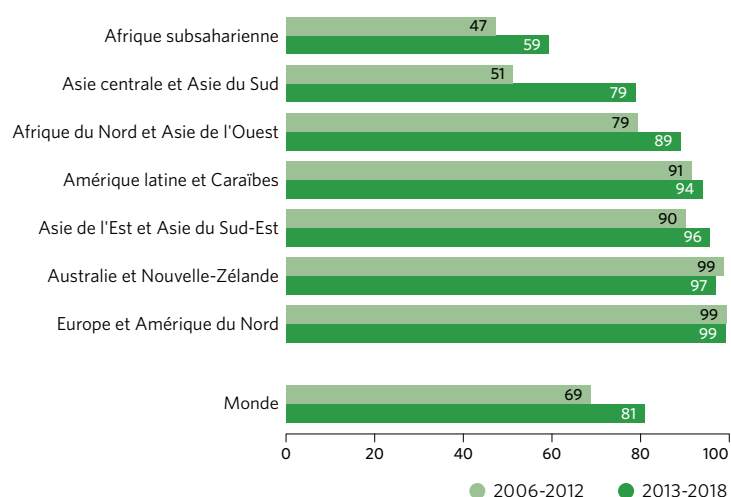
Des investissements durables dans la santé maternelle, surtout en Afrique subsaharienne, sont requis pour atteindre la cible mondiale

En 2017, en dépit des progrès importants accomplis dans le domaine de la santé maternelle, près de 300 000 femmes sont décédées de complications survenues au cours de la grossesse ou de l'accouchement. Plus de 90 % d'entre elles vivaient dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Pour chaque femme décédée, d'autres femmes, innombrables, souffrent de conséquences graves ou même permanentes de pathologies maternelles.

La majorité des décès maternels peuvent être évités grâce à des traitements et des soins appropriés, dont des soins prénatals durant la grossesse, des soins prodigués par des professionnels de la santé qualifiés durant l'accouchement, ainsi que des soins et une aide durant les semaines suivant l'accouchement. Cependant, les progrès se sont ralentis au cours des dernières années. Des investissements et une attention soutenus sont nécessaires afin d'atteindre la cible mondiale de moins de 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2030, ce qui pourrait sauver plus d'un million de vies durant une décennie.

Il est primordial, afin de réduire la morbidité et la mortalité maternelles, de s'assurer que toutes les naissances sont assistées par des professionnels de la santé qualifiés, mais il faut également réduire les fausses couches, la morbidité et les décès chez les nouveau-nés. D'après les dernières données portant sur la période 2013 à 2018, 81 % de toutes les naissances dans le monde ont eu lieu en présence de personnel de santé qualifié, ce qui représente une augmentation significative par rapport à 69 % durant la période 2006 à 2012. En Afrique subsaharienne, où les deux tiers des décès maternels mondiaux surviennent, seulement 60 % des naissances étaient assistées par un personnel qualifié. Les projections montrent que, à cause de la croissance démographique, bien davantage de ressources seront requises, ne serait-ce que pour maintenir les taux de couverture actuels en Afrique.

Proportion de naissances assistées par du personnel de santé qualifié, 2006-2012 et 2013-2018 (pourcentage)



Note : Les données pour l'Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) ne sont pas disponibles.

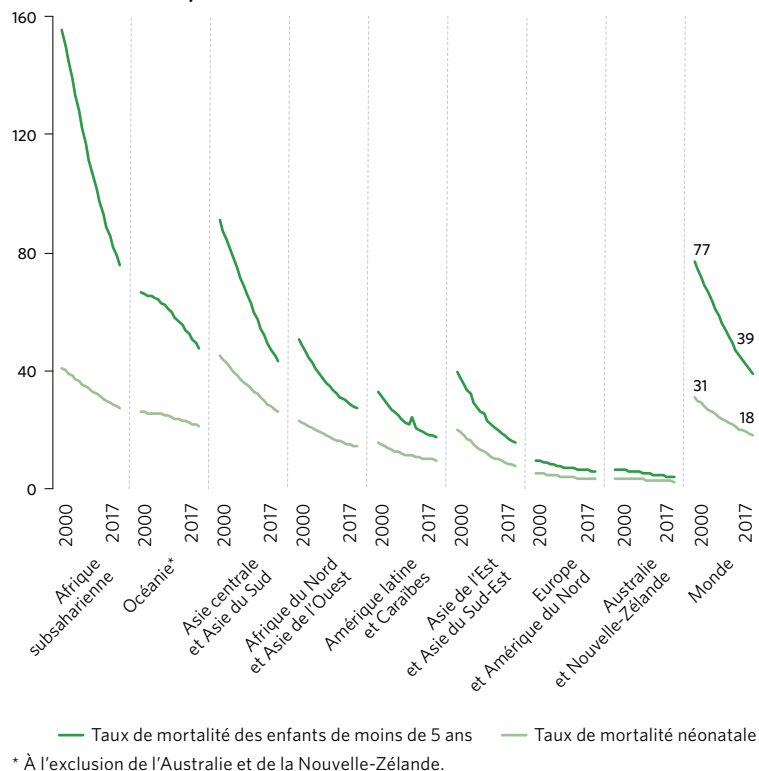
Les complications qui surviennent au cours de la grossesse et de l'accouchement sont une cause majeure de décès chez les filles adolescentes dans les pays en développement. Le risque est plus important pour les filles de moins de 15 ans. Au niveau mondial, le taux de fécondité des adolescentes a diminué de 56 naissances pour 1 000 filles adolescentes en 2000 à 45 en 2015 et 44 en 2018. Cependant, en 2018, le taux de fécondité des adolescentes est resté élevé en Afrique subsaharienne, avec 101 naissances pour 1 000 filles adolescentes.

Si la cible visant à réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans est atteinte, 10 millions d'enfants supplémentaires seront sauvés d'ici à 2030

Dans le monde, des progrès remarquables ont été accomplis en matière de survie des enfants et de nos jours, par rapport à l'année 2000, des millions d'enfants de moins de 5 ans ont plus de chances de survivre. Le taux de mortalité des moins de 5 ans a chuté de 49 %, passant de 77 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000 à 39 décès en 2017. Le nombre total de décès d'enfants de moins de 5 ans a diminué de 9,8 millions en 2000 à 5,4 millions en 2017. La moitié de ces décès ont eu lieu en Afrique subsaharienne, et 30 % en Asie du Sud. Près de la moitié (2,5 millions) du nombre total de décès d'enfants de moins de 5 ans sont survenus durant le premier mois de vie, période la plus critique pour la survie d'un enfant. Le taux mondial de mortalité néonatale est passé de 31 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000 à 18 décès en 2017, soit une réduction de 41 %.

Les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et de la mortalité néonatale ont diminué dans toutes les régions; les régions qui avaient les taux les plus élevés sont celles où les progrès ont été les plus rapides. Mais des écarts frappants persistent entre les régions et les pays. En 2017, 118 pays avaient déjà un taux de mortalité inférieur à la cible de 25 décès pour 1 000 naissances vivantes. Cependant, les progrès doivent être intensifiés dans près de 50 pays, la plupart situés en Afrique subsaharienne, pour atteindre la cible d'ici à 2030. Si elle est atteinte, 10 millions d'enfants de moins de 5 ans en plus seront sauvés. Beaucoup de ces décès pourraient être évités grâce à des interventions comme la vaccination, l'allaitement exclusif, une bonne nutrition, un traitement approprié des infections courantes de l'enfance, ainsi que par la réduction de la pollution de l'air et un accès à des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement gérés en toute sécurité.

Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et taux de mortalité néonatale, 2000-2017 (décès pour 1 000 naissances vivantes)



Malgré une large couverture vaccinale, des épidémies de rougeole et de diphtérie ont provoqué de nombreux décès évitables

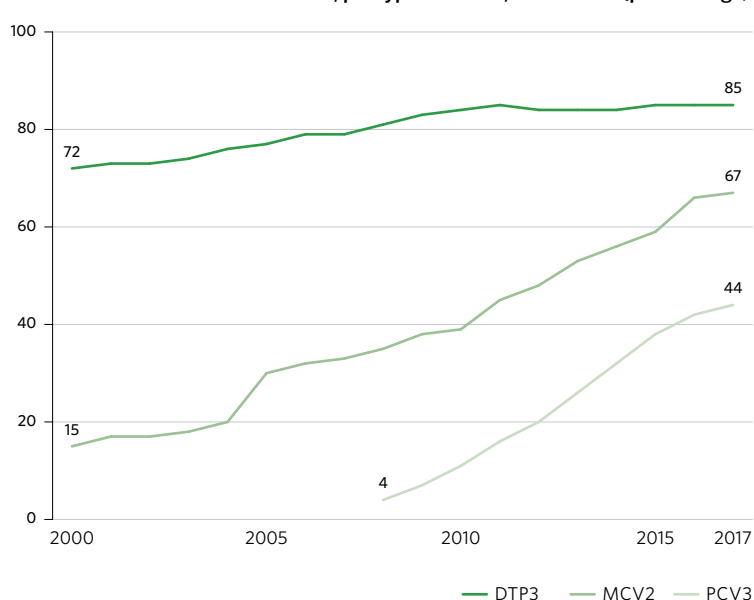
La vaccination est largement reconnue comme l'une des mesures de santé les plus efficaces et rentables dans le monde, sauvant des millions de vies. En 2017, un nombre record d'enfants ont été vaccinés, soit 116,2 millions. En même temps, des poches de faible couverture ont conduit à des épidémies de rougeole et de diphtérie, provoquant de nombreux décès, ce qui démontre combien il est important de parvenir à une couverture complète.

La proportion d'enfants ayant reçu les trois doses requises du vaccin combiné contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTP3) est passée de 72 % en 2000 à 85 % en 2015, mais est restée inchangée entre 2015 et 2017. On estime que 19,9 millions d'enfants n'ont pas été vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche durant leur première année de vie, ce qui leur fait courir un sérieux risque de contracter des maladies potentiellement fatales.

Deux doses de vaccin contre la rougeole sont requises pour prévenir la maladie, l'invalidité et la mort provoquées par les complications associées à la maladie. La couverture avec la deuxième dose (MCV2), administrée durant la deuxième année de vie de l'enfant ou lorsqu'il est en âge de fréquenter l'école, a augmenté de 15 % en 2000, à 59 % en 2015 et 67 % en 2017. Ce progrès, bien que spectaculaire, est encore insuffisant pour prévenir les épidémies de rougeole.

Le vaccin antipneumococcique conjugué (PCV) a le potentiel de réduire significativement les décès chez les enfants de moins de 5 ans. Au niveau mondial, la couverture par le PCV a progressé régulièrement depuis l'introduction du vaccin, mais n'a pas encore atteint les 50 %. De nombreux pays, dont des pays à revenu intermédiaire ayant un accès limité à l'aide financière internationale, sont en retard parce que leurs budgets actuels consacrés à la santé ne sont peut-être pas suffisants pour couvrir les coûts sans une aide extérieure.

Couverture vaccinale dans le monde, par type de vaccin, 2000-2017 (pourcentage)

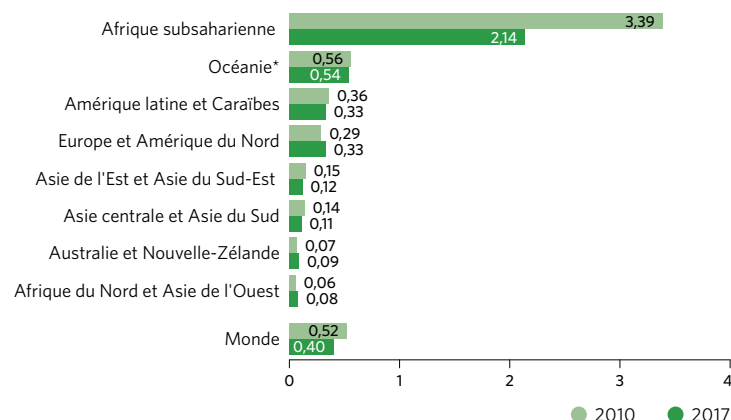


La diminution de l'incidence du VIH ne permet pas d'atteindre l'objectif, en dépit de progrès réguliers en Afrique subsaharienne

Un engagement et un financement national et international fermes dans la lutte contre le sida ont contribué à l'augmentation de programmes de prévention, de dépistage et de traitement fondés sur l'analyse des faits. En conséquence, l'incidence du VIH chez les adultes âgés de 15 à 49 ans en Afrique subsaharienne a diminué de près de 37 % de 2010 à 2017. Cela représente une baisse de 3,39 infections pour 1 000 personnes non infectées en 2010 contre 2,14 en 2017. Les progrès ont été plus lents ailleurs, et quelques sous-régions ont même affiché une augmentation de l'incidence du VIH, dont l'Asie de l'Ouest (53 %), l'Asie centrale (51 %) et l'Europe (22 %).

L'incidence mondiale du VIH chez les adultes a diminué de 22 % entre 2010 et 2017, bien en deçà des progrès nécessaires pour atteindre les objectifs de 2020 et 2030. La plus forte baisse de l'incidence par groupe d'âge a été enregistrée chez les enfants âgés de 0 à 14 ans (37 % pendant la période 2010-2017), reflétant en cela une augmentation de la fourniture de médicaments antirétroviraux pour prévenir la transmission de la mère à l'enfant.

Taux d'incidence du VIH, 2010 et 2017 (nouveaux cas d'infection pour 1 000 adultes non infectés âgés de 15 à 49 ans)



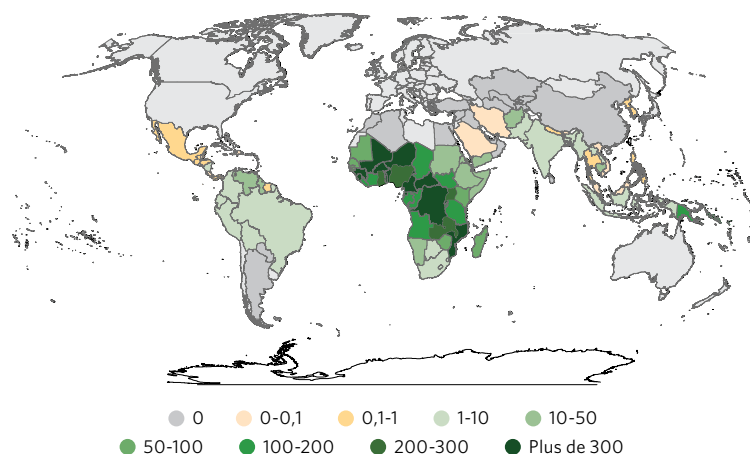
* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les progrès pour enrayer le paludisme étant interrompus, des efforts accrus sont requis de manière urgente dans les pays les plus affectés

Après plus d'une décennie d'avancées régulières, les progrès afin d'enrayer le paludisme ont cessé. Dans le monde, de 2015 à 2017, il n'y a pas eu d'avancées significatives dans la réduction du nombre de cas de paludisme. Le taux d'incidence du paludisme a diminué de 18 % entre 2010 et 2015, passant de 72 cas à 59 cas pour 1 000 personnes à risque, et est resté inchangé, par la suite, de 2015 à 2017.

En 2017, près de 219 millions cas de paludismes et 435 000 décès dus à la maladie ont été déclarés. L'Afrique subsaharienne reste la région la plus affectée, avec plus de 90 % de cas de paludisme répertoriés dans le monde. Le nombre de cas augmente. De 2016 à 2017, environ 3,5 millions de cas supplémentaires de paludisme ont été déclarés dans les 10 pays d'Afrique les plus affectés. Les enfants de moins de 5 ans sont les plus vulnérables à la maladie et représentent 61 % (266 000) des décès dus au paludisme dans le monde. Le financement contre le paludisme a augmenté depuis 2000, mais il stagne à présent. Une aide croissante pour les pays les plus affectés est requise de toute urgence.

Taux d'incidence du paludisme, 2017 (nouveaux cas d'infection pour 1 000 personnes à risque)



Des lacunes dans la détection et le traitement de la tuberculose, de même que des souches résistant aux médicaments, diminuent les chances de vaincre la maladie

La tuberculose reste une cause principale de mauvaise santé et de décès à travers le monde. Près de 10 millions de personnes ont attrapé cette maladie en 2017. Parmi les maladies dues à un seul agent infectieux, elle a causé le plus grand nombre de décès en 2017 (plus que le VIH) et a été la dixième cause de décès dans le monde. Cependant, des progrès significatifs ont été accomplis. L'incidence de la tuberculose a diminué de 21 % depuis 2000, passant de 170 nouvelles infections ou rechutes pour 100 000 personnes en 2000 à 140 en 2015 et 134 en 2017. Le taux de mortalité dû à la tuberculose pour les personnes infectées par le VIH a chuté de 42 % sur la même période. Cependant, de grands écarts persistent dans la détection et le traitement, et le rythme actuel des progrès n'est pas assez rapide pour atteindre l'objectif de mettre fin à l'épidémie d'ici à 2030. En outre, la tuberculose multirésistante est une menace permanente. En 2017, il y avait 558 000 nouveaux cas de résistance à la rifampicine, le médicament le plus efficace, parmi ces cas 460 000 avaient une tuberculose multirésistante.

Les maladies tropicales négligées sont en voie de disparition, mais elles restent un fléau dans les pays les plus pauvres

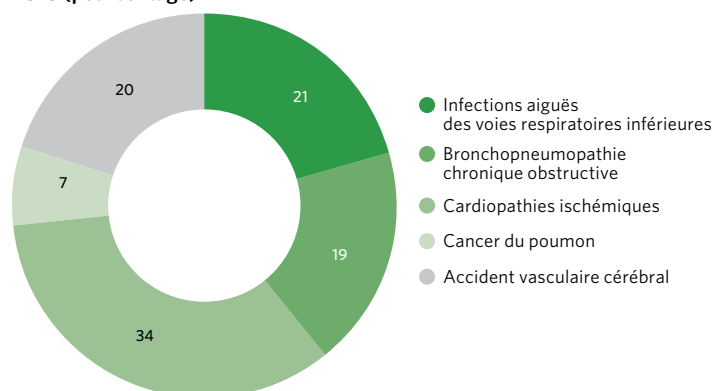
Les maladies tropicales négligées (MTN) sont un groupe varié de maladies transmissibles que l'on trouve dans 149 pays tropicaux et subtropicaux. Elles affectent des milliards de personnes, en particulier celles qui vivent dans la pauvreté, ne disposent pas de services d'assainissement appropriés et sont en contact étroit avec des vecteurs infectieux et des animaux domestiques, et coûtent des milliards de dollars chaque année aux économies en développement. En 2017, 1,58 milliard de personnes ont eu besoin de traitements ou de soins collectifs ou individuels pour des MTN, en baisse par rapport à 1,63 milliard en 2015 et 2,03 milliards en 2010. Au moins une MTN a été éliminée dans 34 pays en 2017. Mais les progrès réels sont probablement plus importants, puisqu'une surveillance améliorée identifie davantage de personnes nécessitant une intervention contre les MTN que dans le passé. En 2017, dans les pays les moins avancés, 52 % de la population (522 millions) avaient besoin de traitements et de soins pour des MTN, contre 78 % en 2010. Pour contrôler et éliminer efficacement les MTN, les mesures actuelles doivent être intensifiées et élargies.

Les défaillances en matière de santé environnementale sont de plus en plus reconnues comme un facteur contribuant fortement aux maladies et aux décès

Une eau, un assainissement et une hygiène inadéquats contribuent à 60 % de la charge de morbidité due à la diarrhée, 100 % de la charge due aux infections par les helminthes (vers parasites) transmis par le sol, et 16 % de la charge due à la malnutrition (la « charge » désigne l'impact d'un problème sanitaire mesuré par son coût financier, sa mortalité, sa morbidité ou d'autres indicateurs). Ces trois éléments ont provoqué 870 000 décès en 2016. Cette importante charge de morbidité pourrait être réduite de manière significative si des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement gérés en toute sécurité étaient disponibles partout dans le monde, et si de bonnes pratiques d'hygiène étaient observées.

La pollution de l'air dans les logis et de l'air ambiant augmente le risque de maladies cardiovasculaires et respiratoires, et représente un facteur majeur de risque pour les maladies non transmissibles. L'exposition à la pollution de l'air dans les habitations, principalement due aux combustibles et aux technologies de cuisine polluants, a provoqué 4 millions de décès en 2016. Les femmes et les enfants, qui passent habituellement le plus de temps près de la cuisinière, sont particulièrement exposés à ce type de pollution. La pollution de l'air ambiant due à la circulation

Part de maladies liées à des causes spécifiques attribuées à la pollution de l'air, 2016 (pourcentage)



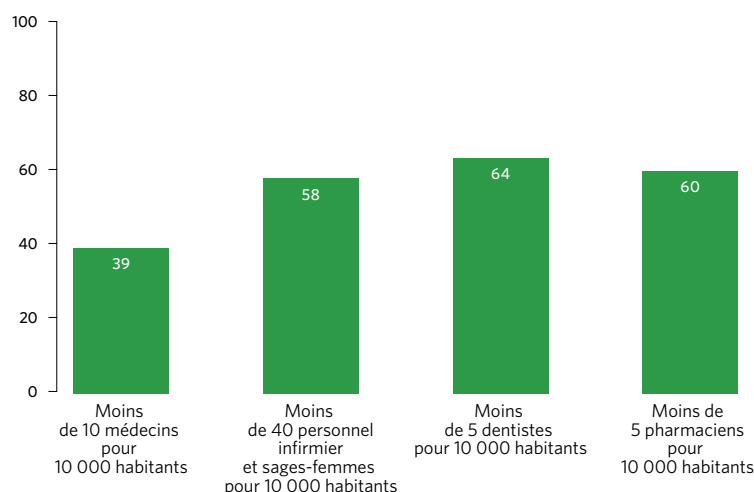
automobile, les industries, la production d'électricité, l'incinération des déchets et l'utilisation de combustibles par les particuliers a entraîné près de 4,2 millions de décès en 2016.

Le personnel de santé est insuffisant dans les pays qui en ont le plus besoin

Renforcer les soins de santé primaire et parvenir à la santé pour tous nécessitent un personnel approprié qui soit motivé, aidé et disponible là où on en a besoin. Malheureusement, cela n'est pas très proche de la réalité. Les données disponibles de 2013 à 2018 indiquent que près de 40 % de tous les pays ont moins de 10 médecins pour 10 000 habitants, et près de 58 % des pays ont moins de 40 personnel infirmier et sages-femmes pour 10 000 habitants. Cela ne représente qu'une légère amélioration par rapport à 2010-2015.

Les données indiquent que les professionnels de la santé sont inégalement répartis à travers le monde, et même à l'intérieur des pays. Il n'est pas surprenant que les régions ayant la plus lourde charge de morbidité aient aussi le plus faible pourcentage de professionnels de la santé disponibles. Tous les pays les moins avancés ont moins de 10 médecins pour 10 000 habitants, et 98 % d'entre eux ont moins de 40 personnel infirmier et sages-femmes pour 10 000 habitants. On estime qu'il faudrait 18 millions de professionnels de la santé supplémentaires dans le monde, d'ici à 2030, pour assurer à tous une vie en bonne santé.

Proportion de pays dont le nombre de professionnels de la santé est insuffisant, dernières données disponibles, 2013-2018 (pourcentage)

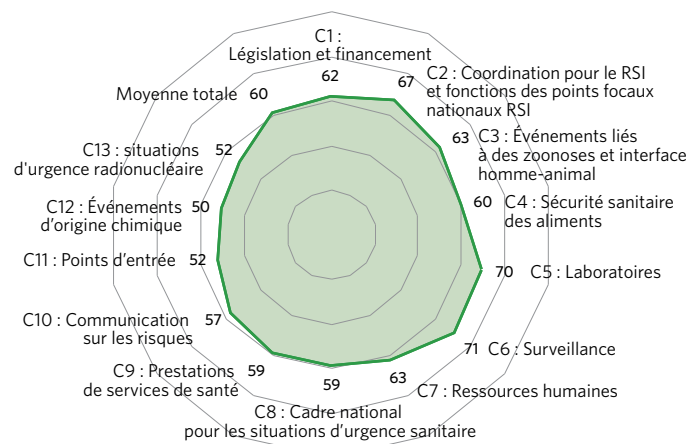


Les pays sont mieux équipés pour détecter les urgences sanitaires que pour y faire face

Le Règlement sanitaire international (RSI) est un accord juridiquement contraignant qui oblige les pays à notifier à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) l'apparition de certaines maladies et les problèmes de santé publique. Depuis 2010, les 196 États qui en sont parties ont envoyé des rapports à l'OMS sur leur capacité à mettre en œuvre le RSI et, plus généralement, à se préparer à des situations d'urgence sanitaire. En 2018, 190 États parties ont soumis des rapports, contre 167 en 2017.

Une analyse de 182 rapports montre que des progrès ont été accomplis au niveau mondial dans les 13 capacités essentielles du RSI. Quasiment tous les États parties ont de meilleurs résultats pour le dépistage (la surveillance et le dépistage en laboratoire) que pour la préparation et la réponse aux urgences. De grandes différences ont été observées aux points d'entrée (les ports, les aéroports et les postes frontière) et dans les urgences liées à la sécurité chimique et à la radioactivité. Bien qu'il reste encore beaucoup à accomplir, ces rapports sont la preuve manifeste de l'engagement et des efforts internationaux pour améliorer les systèmes d'alerte rapide et réduire et gérer les risques pour la santé publique.

Score par capacité d'après les rapports du Règlement sanitaire international, 2018



Note : Vue d'ensemble basée sur les rapports reçus en 2018 (182 sur un total de 190).



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



L'éducation favorise la mobilité socioéconomique et est un moyen d'échapper à la pauvreté. Cependant, des millions d'enfants ne sont pas scolarisés, et parmi ceux qui le sont, certains n'apprennent pas. Plus de la moitié de tous les enfants et adolescents du monde n'ont pas le niveau minimal de compétence en lecture et en mathématiques. On observe des disparités dans l'accès à l'éducation et les résultats scolaires à travers les régions, et l'Afrique subsaharienne et certaines parties de l'Asie centrale et Asie du Sud sont très en retard. En conséquence, de nombreux étudiants ne sont pas préparés à participer

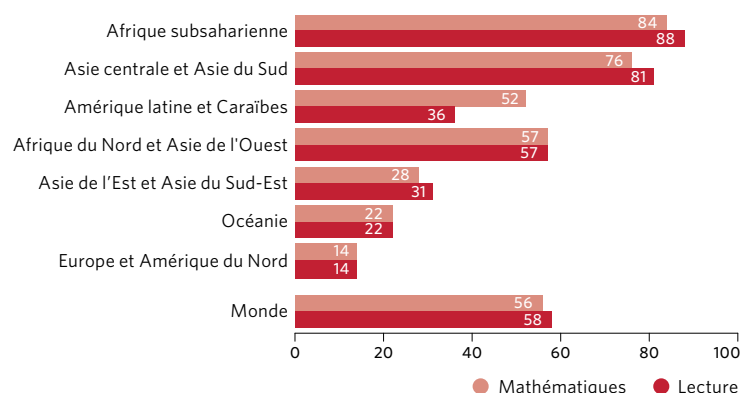
pleinement à une économie mondiale d'une grande complexité. Cet écart devrait motiver les décideurs politiques à recentrer leurs efforts afin de garantir une amélioration de la qualité de l'éducation, et pour que davantage de personnes de tous âges puissent y avoir accès.

Des niveaux incroyablement bas de compétence en lecture et en mathématiques révèlent une crise mondiale en matière d'éducation

En 2015, dans le monde, on estimait à 617 millions le nombre d'enfants et d'adolescents en âge de fréquenter l'école primaire et le premier cycle du secondaire, soit plus de 55 % du total mondial, qui n'avaient pas le niveau minimal de compétence en lecture et en mathématiques. Un tiers de ces enfants et adolescents n'étaient pas scolarisés et avaient un besoin urgent d'accéder à l'éducation. Près de deux tiers d'entre eux fréquentaient l'école mais avaient un niveau d'éducation insuffisant, soit parce qu'ils avaient abandonné les études soit parce qu'ils n'avaient pas acquis les compétences de base. Malgré des années de progression constante des taux de scolarisation, le niveau minimal de compétence reste étonnamment bas; le niveau le plus bas se trouve en Afrique subsaharienne, où 88 % des enfants (202 millions) en âge de fréquenter l'école primaire et le premier cycle du secondaire n'avaient pas, en 2015, le niveau de compétence en lecture et 84 % (193 millions) en mathématiques. L'Asie centrale et Asie du Sud n'avaient pas de bien meilleurs taux: 81 % des enfants (241 millions) n'avaient pas le niveau de compétence en lecture et 76 % (228 millions) en mathématiques.

Les filles sont plus susceptibles que les garçons d'apprendre à lire. Au niveau mondial, en 2015, pour 100 garçons ayant acquis un niveau minimal de compétence en lecture, il y avait 105 filles en âge de fréquenter l'école primaire et 109 adolescentes en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire qui avaient au moins le niveau minimal de compétence.

Proportion d'enfants et d'adolescents qui n'ont pas le niveau minimal de compétence en lecture et en mathématiques, 2015 (pourcentage)

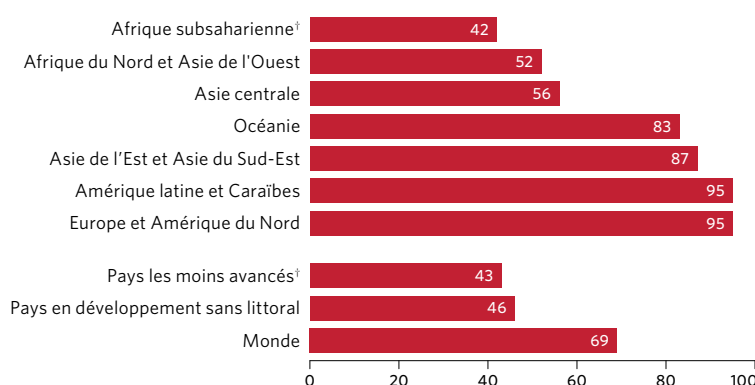


La crise en matière d'éducation ne fait pas que menacer la capacité d'un individu à s'extirper de la pauvreté, mais elle compromet aussi l'avenir économique de nations entières qui se battent pour rivaliser dans un marché mondial avec des ressources humaines moins que qualifiées. La prochaine décennie offre une importante possibilité aux décideurs politiques de garantir que tous les enfants aient des compétences élémentaires en lecture et en mathématiques.

L'éducation préscolaire prépare les enfants pour l'école, mais un tiers des enfants dans le monde en est exclu

Il est démontré que l'éducation préscolaire, qui crée une base solide pour l'apprentissage ultérieur, est l'un des meilleurs investissements qu'une société peut faire pour ses enfants. En fait, il s'avère que l'éducation préscolaire est l'un des plus importants facteurs pour la réussite scolaire, aussi bien dans les pays à revenu élevé que dans ceux à faible revenu. La participation à des activités organisées d'apprentissage un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire a augmenté régulièrement au cours des dernières années. Sur le plan mondial, le taux de participation à l'éducation préscolaire était de 69 % en 2017, contre 63 % en 2010. Cependant, il existe des disparités considérables entre les pays, avec des taux allant de 7 % à presque 100 %. Le taux de participation est de 43 % seulement dans les pays les moins avancés.

Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire, 2017 (pourcentage)



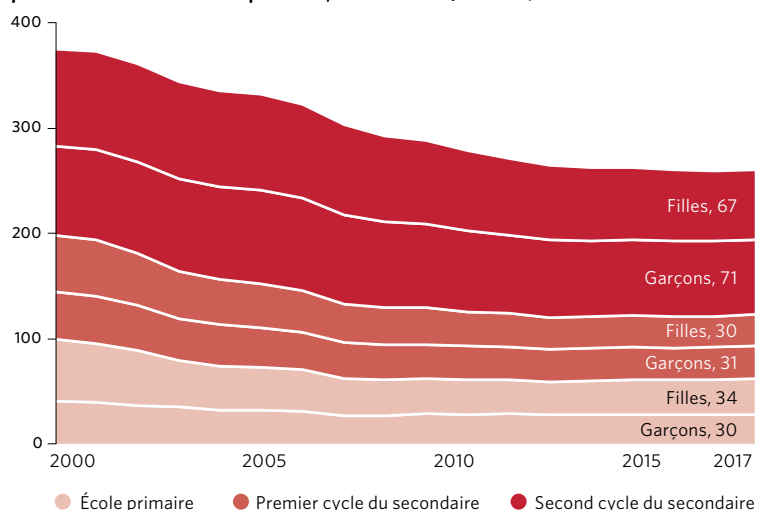
[†] D'après les données de 2016.

Les progrès accomplis pour intégrer les enfants non scolarisés ont cessé

En dépit des progrès considérables accomplis dans l'accès et la participation à l'éducation, 262 millions d'enfants et d'adolescents, âgés de 6 à 17 ans, n'étaient pas scolarisés en 2017. Cela représentait près d'un cinquième de la population mondiale dans ce groupe d'âge : 64 millions étaient des enfants en âge de fréquenter l'école primaire (âgés de 6 à 11 ans environ), 61 millions étaient des adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire (âgés de 12 à 14 ans), et 138 millions étaient des jeunes en âge de fréquenter le second cycle du secondaire (âgés de 15 à 17 ans).

Les filles continuent de se heurter à des obstacles dans le domaine de l'éducation dans la plupart des régions, en particulier en Asie centrale, en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest et en Afrique subsaharienne. Dans ces régions, les filles de tous âges sont plus susceptibles de n'être pas scolarisées que les garçons. En 2017, pour 100 garçons en âge de fréquenter l'école primaire et non scolarisés, 127 filles n'étaient pas scolarisées en Asie centrale, 121 en Afrique subsaharienne et 112 en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest. Au niveau mondial, le ratio était de 118 filles non scolarisées pour 100 garçons. Les succès récemment enregistrés, afin de réduire le nombre d'enfants non scolarisés et les disparités entre les sexes, doivent être reproduits dans le monde entier, pour que tous les enfants fréquentent l'école.

Nombre d'enfants d'âge scolaire non scolarisés dans le monde, par niveau d'éducation et par sexe, 2000-2017 (millions)



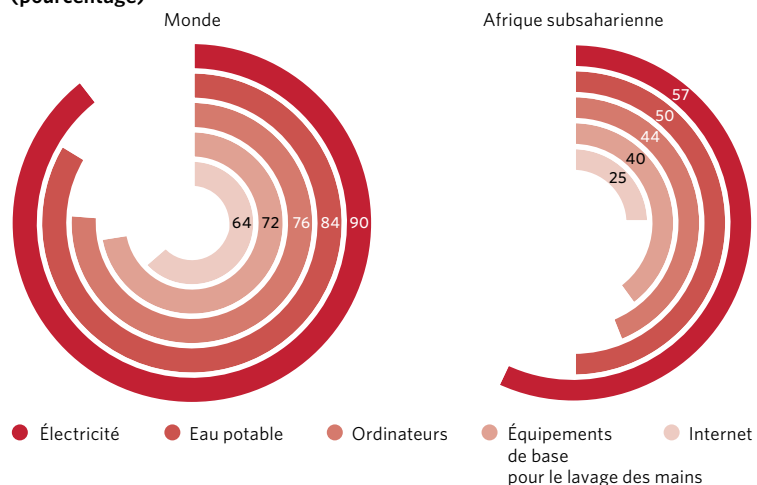
Note : Les nombres à côté du sexe des enfants se réfèrent aux données de 2017.

De trop nombreuses écoles d'Afrique subsaharienne ne disposent pas des ressources fondamentales pour assurer une éducation de qualité : des enseignants qualifiés et des équipements adéquats

Des infrastructures adéquates et une formation appropriée des enseignants jouent un rôle crucial dans la qualité de l'éducation. De toutes les régions, l'Afrique subsaharienne a le plus de difficultés pour fournir aux écoles les ressources de base. Ces problèmes de ressources sont particulièrement importants aux niveaux du primaire et du premier cycle du secondaire, où moins de la moitié des écoles d'Afrique subsaharienne disposent d'eau potable, d'électricité, d'ordinateurs et d'Internet. Au niveau du second cycle du secondaire, 57 % des écoles ont l'électricité, mais seulement 25 % à 50 % ont des ordinateurs, l'eau potable, des installations pour le lavage des mains et accès à Internet.

Une autre étape importante pour obtenir une éducation de qualité pour tous consiste à avoir un nombre suffisant d'enseignants qualifiés. Là aussi, l'Afrique subsaharienne est en retard. En 2017, cette région avait les taux les plus faibles d'enseignants qualifiés aux niveaux préscolaire (48 %), primaire (64 %) et secondaire (50 %).

Proportion d'écoles disposant de ressources scolaires de base, dans le monde et en Afrique subsaharienne, second cycle de l'enseignement secondaire, 2017 (pourcentage)

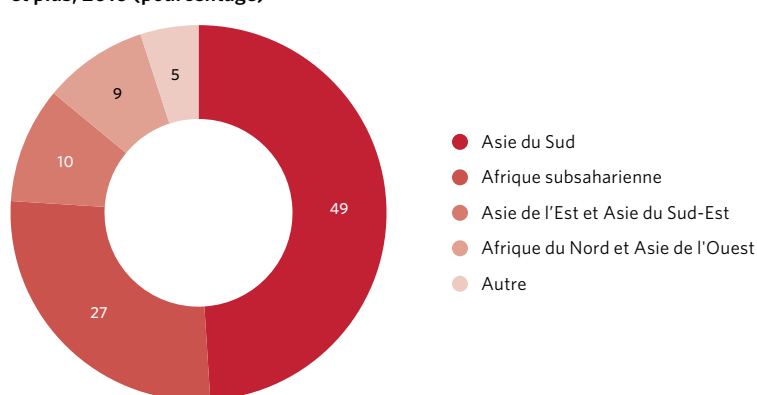


En dépit des progrès, 750 millions d'adultes, dont deux tiers sont des femmes, ne savent toujours pas lire et écrire un texte simple

Ces dernières décennies, on a observé des améliorations dans l'acquisition des compétences de base en lecture et en écriture et une baisse régulière des écarts entre les sexes ; les taux d'alphabétisation des femmes ont augmenté plus rapidement que ceux des hommes dans toutes les régions au cours des 25 dernières années. Cependant, 750 millions d'adultes, dont deux tiers sont des femmes, étaient encore illettrés en 2016. C'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud que les taux d'alphabétisation des adultes sont les plus faibles, et en Asie du Sud que près de la moitié (49 %) de la population mondiale d'illettrés est concentrée.

En revanche, les taux d'alphabétisation des jeunes sont en général plus élevés que ceux des adultes. Cela montre que les jeunes générations ont un meilleur accès à l'éducation, bien que de nombreux étudiants ayant des compétences de base en lecture et en écriture aient encore des difficultés pour atteindre le niveau minimal de compétence en lecture et en mathématiques. Le taux mondial d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus était de 86 % en 2016, contre 91 % chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Cependant, l'alphabétisation des jeunes reste faible dans plusieurs pays, la plupart situés en Afrique subsaharienne.

Proportion de personnes dans le monde qui sont analphabètes, âgées de 15 ans et plus, 2016 (pourcentage)



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



De nos jours, la qualité de vie des femmes dans le monde entier s'est améliorée. Moins de filles sont contraintes de se marier précocement, davantage de femmes siègent dans les parlements et occupent des postes de direction, et les lois sont réformées afin de faire progresser l'égalité des sexes. En dépit de ces avancées, des lois et des normes sociales discriminatoires restent omniprésentes, de même que des pratiques néfastes et d'autres formes de violence contre les femmes et les filles. Les femmes restent sous-représentées à tous les niveaux du pouvoir politique. Dans le monde entier, les femmes et les filles accomplissent une part disproportionnée des travaux domestiques non rémunérés. De plus, elles restent confrontées à des obstacles en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, dont des restrictions légales et un manque d'autonomie pour toute prise de décisions. Les femmes et les filles sont parmi les personnes les plus défavorisées; elles font face

aux effets combinés des discriminations sexistes et d'autres formes de discrimination. Parvenir à l'égalité des sexes nécessitera des actions audacieuses et durables qui luttent contre les obstacles structurels et les causes principales de la discrimination envers les femmes. L'élaboration de lois et de politiques qui contribuent à l'égalité des sexes, soutenues par des ressources appropriées ainsi que par une responsabilisation plus forte pour les engagements pris en faveur des droits des femmes, sera tout aussi importante.

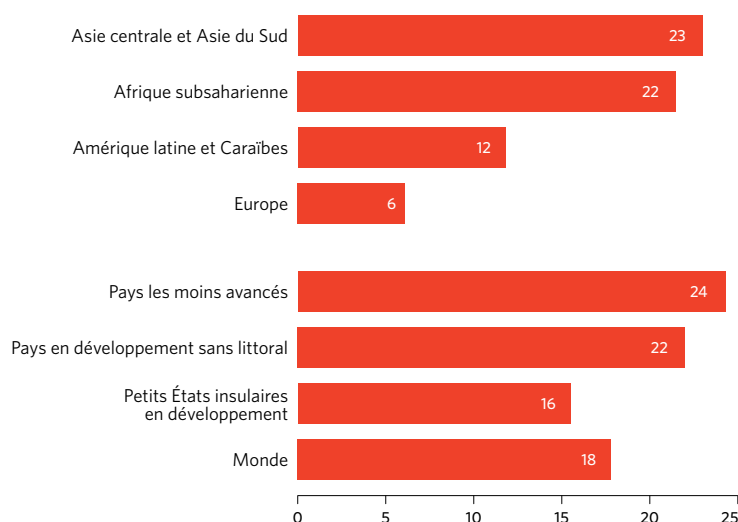
Les femmes et les filles continuent de subir des pratiques néfastes qui affectent profondément leur vie

À travers le monde, les femmes et les filles continuent de subir des violences et des pratiques cruelles qui portent atteinte à leur dignité et à leur bien-être. Dans tous les pays, la violence infligée par un partenaire intime affecte les femmes de tous âges et de toutes origines ethniques, quels que soient leur situation socioéconomique et leur niveau d'éducation. D'après les dernières données disponibles portant sur 106 pays, dans les 12 mois précédant l'enquête, 18 % des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire actuel ou d'un ex-partenaire.

La mutilation génitale féminine est une violation profondément préoccupante des droits fondamentaux qui affecte au moins 200 millions de femmes dans les 30 pays où la pratique est répandue, dont la moitié se trouve en Afrique de l'Ouest. En moyenne, la prévalence de ces mutilations a diminué d'un quart depuis 2000 environ. Il n'en reste pas moins que, en moyenne, une fille sur trois âgée de 15 à 19 ans a été excisée dans ces pays, contre près d'une sur deux en 2000.

Le mariage des enfants, autre pratique préjudiciable, a continué de diminuer à travers le monde; cette baisse résulte en grande partie des progrès réalisés en Asie du Sud. Dans cette région, le risque qu'une fille se marie dans son enfance a diminué de plus de 40 % depuis 2000. De plus en plus, le problème mondial du mariage des enfants se déplace de l'Asie du Sud vers l'Afrique subsaharienne, où les taux de mariages d'enfants ont diminué à un rythme plus modeste.

Proportion de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans ayant subi des violences physiques et/ou sexuelles infligées par un partenaire actuel ou un ex-partenaire dans les 12 derniers mois, dernières données disponibles, 2005-2017 pourcentage



Note : Seules les régions où les données disponibles recouvrent au moins 50 % de la population sont montrées sur ce graphique.

Les femmes et les filles accomplissent une part disproportionnée des travaux domestiques et des soins non rémunérés

En moyenne, d'après les dernières données disponibles portant sur près de 90 pays, tous les jours, les femmes consacrent près de trois fois plus de temps que les hommes aux travaux domestiques et aux soins non rémunérés. Ce travail inclut diverses activités non rémunérées, telles qu'aller chercher de l'eau ou du bois de chauffe, prendre soin des enfants et des personnes âgées, ainsi que des tâches domestiques. Les données suggèrent aussi que l'écart entre les sexes est plus important quand les femmes ont de jeunes enfants à la maison.

Des cuisinières inefficaces, une alimentation en eau non potable, des services d'assainissement insuffisants et des transports inadéquats augmentent la charge de travail des femmes, tout comme le manque d'éducation et de soins durant la petite enfance, de soins à long terme et d'accès à la protection et aux services sociaux. Ce problème est aggravé par des conceptions traditionnelles du rôle des femmes dans la société. Lorsque les femmes prodiguent des soins et effectuent des tâches domestiques, elles disposent de moins de temps pour effectuer un travail rémunéré, s'éduquer et avoir des loisirs et sont encore plus défavorisées sur le plan socioéconomique.

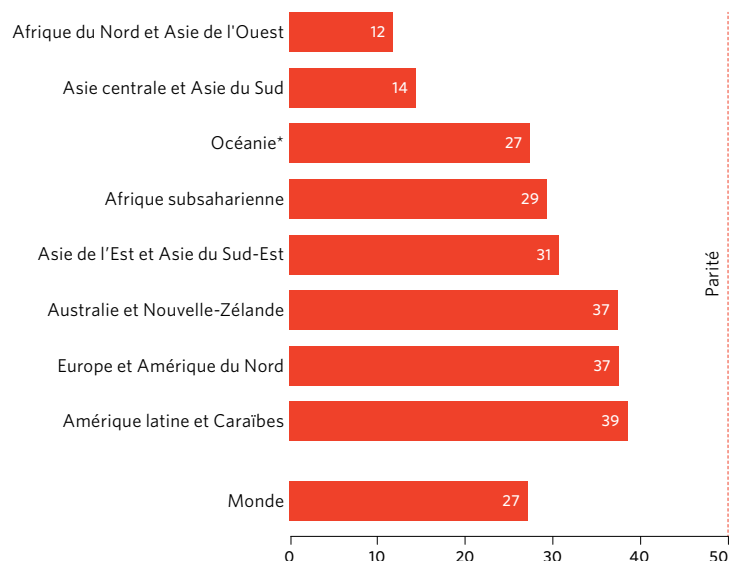
À la maison, au travail et dans la vie politique, les femmes ne participent souvent pas à la prise de décisions

Au 1^{er} janvier 2019, la représentation des femmes dans les parlements nationaux se situait entre 0 % et 61,3 %, avec une moyenne de 24,3 % ; soit une augmentation de 5 points de pourcentage depuis 2010. Dans 103 pays et zones disposant de données, la représentation des femmes dans les organes délibérants locaux élus a varié de moins de 1 % et s'est rapprochée de la parité à 50 %, avec un taux médian de 26 %. La représentation des femmes dans les administrations locales est de 40 %, ou plus, dans seulement 15 pays et zones. Lorsque des quotas en fonction du sexe sont prévus par la loi, des proportions significativement plus élevées de femmes sont élues tant au niveau national que local. Les pays ayant une plus grande proportion de femmes dans les administrations locales ont généralement une plus grande représentation de femmes au parlement.

Dans le secteur économique mondial, on observe une tendance à la hausse de la proportion de femmes occupant des postes de direction. Depuis 2000, cette proportion a augmenté dans toutes les régions et groupements de pays, sauf dans les pays les moins avancés. Cependant, ce taux reste anormalement faible. Les femmes représentaient 39 % de la population active en 2018, mais détenaient seulement 27 % des postes d'encadrement.

Ce manque de pouvoir de décision se traduit aussi dans les ménages. D'après des données portant sur 51 pays, seulement 57 % des femmes âgées de 15 à 49 ans, mariées ou en couple, prenaient leurs propres décisions en matière de relations sexuelles, d'utilisation de contraceptifs et de soins de santé. Il est essentiel pour l'autonomisation et le plein

Proportion de femmes occupant des postes d'encadrement, 2018 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

exercice de leurs droits en matière de procréation que les femmes et les filles puissent prendre les décisions qui les concernent et être en mesure d'agir en conséquence.

Dans de trop nombreux pays, l'absence de cadre juridique ne permet pas de protéger les droits des femmes

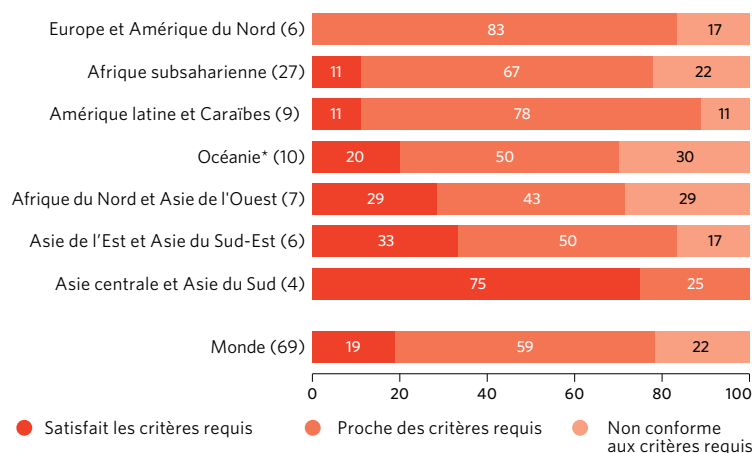
Ces 25 dernières années, des progrès ont été accomplis en matière d'égalité des sexes grâce à la création de nouvelles lois et la réforme de lois existantes. Malgré cela, des lacunes préoccupantes subsistent. Cette conclusion provient d'une étude basée sur des données recueillies en 2018 portant sur quatre domaines du droit dans 53 pays. Dans près d'un tiers des pays étudiés, des lacunes ont été constatées dans les cadres juridiques généraux et dans le domaine de la vie publique. Par exemple, près de deux tiers de ces pays n'avaient pas de lois prenant en compte les discriminations directes ou indirectes envers les femmes. Dans le domaine de la violence à l'égard des femmes, des

lacunes juridiques ont été constatées dans plus du quart des pays étudiés. Parmi ces pays, 68 % n'avaient pas de lois sur le viol fondées sur le principe du consentement. Dans les domaines de l'emploi et des avantages économiques, ainsi que du mariage et de la famille, 29 % et 24 % des pays, respectivement, avaient des lacunes juridiques. Par exemple, plus de la moitié des pays ne disposaient pas de lois pour imposer un salaire égal pour un travail de valeur égale. Moins du tiers des pays avaient des lois fixant, sans exception, à 18 ans l'âge minimal du mariage pour les femmes et les hommes.

Des écarts de financement limitent la mise en œuvre de lois et de politiques sur l'égalité des sexes

La budgétisation tenant compte des sexospécificités a pour but d'établir une relation entre les exigences législatives et les politiques sur l'égalité des sexes et les allocations de ressources. Bien que, dans le monde, des progrès aient été accomplis dans la mise en œuvre de budgets favorisant l'égalité des sexes, d'importants écarts subsistent. Par exemple, de nombreux pays ont encore à établir un système général de suivi des ressources allouées pour l'égalité des sexes et à mettre à la disposition du public ces données. Selon une analyse de données de 2018 portant sur 69 pays et zones, 13 pays (19 %) respectaient intégralement les critères requis et 41 pays (59 %) n'étaient pas loin de les satisfaire. Les pays, le plus souvent, élaborent des directives sur la budgétisation sexospécifique, utilisent des données ventilées par sexe pour éclairer les décisions budgétaires et procèdent à posteriori à des évaluations. Les données ont aussi montré des lacunes dans la mise en œuvre des politiques. Dans le même ensemble de pays, 90 % avaient des politiques et des programmes en place pour remédier aux disparités entre les sexes, mais 43 % seulement mentionnaient l'allocation de ressources adéquates pour leur mise en œuvre.

Proportion de pays pourvus de systèmes de suivi des ressources allouées pour l'égalité des sexes, 2018 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Note : Les nombres entre parenthèses indiquent le nombre de pays où les données sont disponibles.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

L'eau douce est une ressource précieuse indispensable pour la santé humaine, la sécurité alimentaire et énergétique, l'éradication de la pauvreté et bien d'autres aspects du développement durable. Les écosystèmes liés à l'eau ont toujours fourni des sites naturels pour les établissements humains, avec un vaste ensemble de services écosystémiques. Mais, comme d'autres ressources naturelles, l'eau est menacée. La demande en eau a dépassé la croissance démographique, et la moitié de la population mondiale fait déjà face à une grave pénurie d'eau pendant au moins un mois de l'année. La plupart des fleuves d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sont actuellement plus pollués qu'en 1990. Environ 50 % à 70 % des zones humides naturelles du monde ont disparu au cours des 100 dernières années. Alors que des progrès substantiels ont été accomplis pour augmenter les services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, des milliards de personnes, principalement dans les zones rurales, n'ont toujours pas accès à ces services de base. En conséquence, les donateurs ont accru de 37 %, entre 2016 et 2017,



l'aide qu'ils se sont engagés à fournir pour le secteur de l'eau. La plupart des pays du monde reconnaissent l'importance d'une meilleure coordination de l'exploitation des ressources en eau et ont mis en place des plans intégrés pour leur gestion. Cependant, beaucoup plus d'efforts sont requis pour améliorer l'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, renforcer le traitement des eaux usées, augmenter l'utilisation rationnelle des ressources en eau, étendre la coopération opérationnelle à travers les bassins d'eau transfrontaliers, et protéger et restaurer les écosystèmes d'eau douce.

En dépit des progrès, des mesures urgentes sont requises pour fournir à des milliards de personnes des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement gérés en toute sécurité

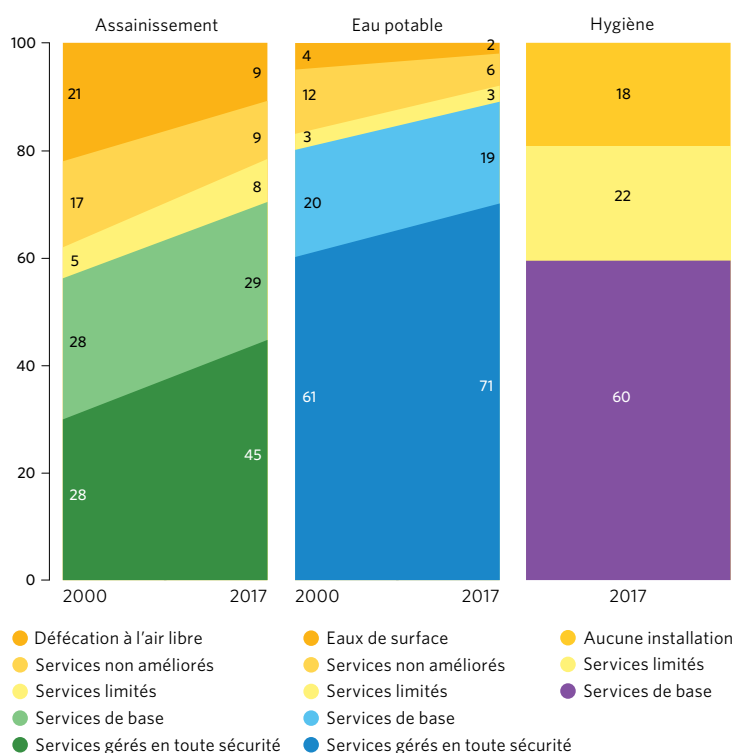
Entre 2000 et 2017, la proportion de la population mondiale bénéficiant d'une eau potable gérée en toute sécurité, le niveau de service le plus élevé, a augmenté de 61 % à 71 %. L'augmentation la plus rapide a été observée en Asie centrale et Asie du Sud et en Amérique latine et Caraïbes. Dans l'ensemble, en 2017, 90 % de la population mondiale avaient au moins accès à des services de base d'approvisionnement en eau potable. Malgré ces avancées, la même année, 785 millions de personnes ne disposaient même pas de ces services de base.

La proportion de la population mondiale utilisant un service d'assainissement géré en toute sécurité a augmenté de 28 % en 2000 à 45 % en 2017, les progrès les plus rapides se situant en Asie de l'Est et Asie du Sud-Est, tandis que 30 % de la population mondiale utilisaient un service d'assainissement de base. En dépit de ces progrès, près de 673 millions de personnes (9 % de la population mondiale) pratiquaient encore la défécation à l'air libre en 2017, la majorité d'entre elles vivant en Asie du Sud. Il sera nécessaire de doubler le taux annuel actuel de progression afin de réaliser l'accès universel, ne serait-ce qu'à des services de base d'assainissement, d'ici à 2030.

En 2017, trois personnes sur cinq dans le monde disposaient d'une installation de base pour se laver les mains, avec savon et eau courante à domicile, contre moins d'une personne sur trois (28 %) dans les pays les moins avancés. Cela signifie, au niveau mondial, que près de 3 milliards de personnes ne peuvent toujours pas se laver les mains chez elles.

Les services de base d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène sont importants non seulement sur les lieux de résidence, mais aussi dans les endroits publics. En 2016, un tiers des écoles primaires ne disposaient pas de services de base d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène; ce qui nuit à l'éducation et à la santé de millions d'élèves, en particulier les filles en période de menstruation. En 2016 également, un établissement de santé sur quatre dans le monde ne disposait pas non plus d'un service de base d'approvisionnement en eau potable, ce qui a affecté plus de 2 milliards de personnes et a augmenté le risque d'infection des personnes qui avaient besoin de soins médicaux.

Taux de couverture mondiale des services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène, 2000 et 2017 (pourcentage)

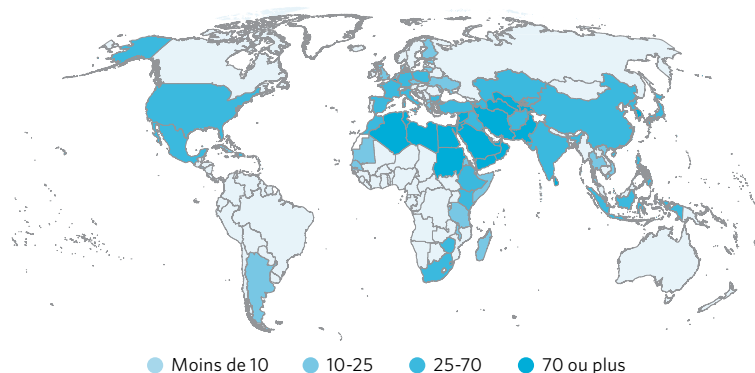


Le stress hydrique, qui affecte des habitants de tous les continents, requiert une action immédiate et collective

Deux milliards de personnes vivent dans des pays présentant un niveau de stress hydrique élevé, et près de 4 milliards de personnes font face à une grave pénurie d'eau pendant au moins un mois de l'année. Au cours du siècle dernier, la consommation d'eau dans le monde a augmenté plus de deux fois plus vite que le taux de croissance démographique. Cette croissance, associée à une urbanisation rapide, au développement socioéconomique et à des modes de consommation changeants, accroît la demande en eau, qui est intensifiée par les changements climatiques. D'ici à 2030, près de 700 millions de personnes pourraient être déplacées à cause d'une pénurie d'eau importante.

De nos jours, un tiers des pays présente un niveau de stress hydrique moyen ou élevé. Les pays ayant un niveau élevé de stress hydrique sont tous situés en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest et en Asie centrale et Asie du Sud. Pour réduire la pression exercée sur les ressources en eau potable, chaque pays et région doivent augmenter leur exploitation de ressources en eau non conventionnelle, telles que la réutilisation des eaux usées, les eaux dessalées, et l'utilisation directe des eaux de drainage d'origine agricole.

Niveau de stress hydrique : Prélèvement d'eau douce en proportion du total des ressources renouvelables en eau douce, données les plus récentes, 2000-2015 (pourcentage)

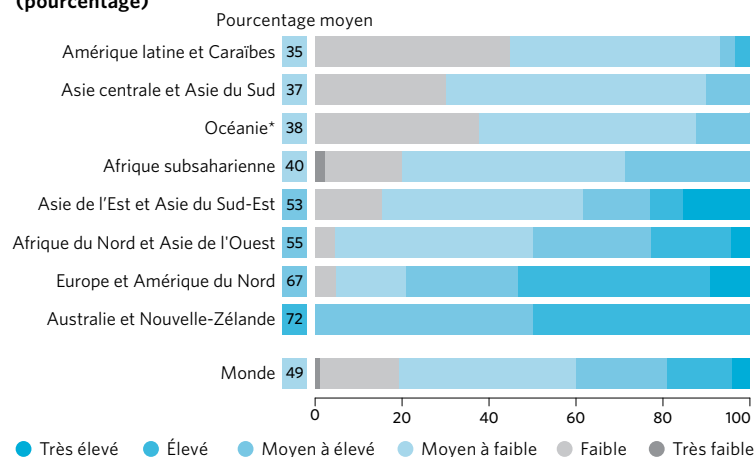


Les pays développent la gestion intégrée de leurs ressources en eau, mais des progrès plus rapides sont requis

Les ressources en eau doivent être gérées prudemment afin d'assurer leur viabilité et le partage équitable entre les utilisateurs. La gestion intégrée des ressources en eau est le cadre mondial qui utilise une telle approche; il englobe les politiques, les institutions, les instruments de gestion et le financement. En 2018, des 172 pays qui ont fait des rapports sur leur mise en œuvre de ce cadre, 80 % avaient des niveaux de mise en œuvre moyens à faibles ou plus élevés. Cela signifie que ces pays ont établi des bases solides pour mettre en œuvre de nombreux éléments de cette approche. Cependant, 60 % des pays n'atteindront pas l'objectif fixé pour 2030 d'une mise en œuvre complète. Des progrès plus rapides sont requis, en particulier dans le domaine du financement durable. En 2018, le pourcentage mondial moyen de la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau était de 49 %.

La participation des communautés est un élément clé pour s'assurer que la gestion intégrée des ressources en eau est adaptée aux contextes locaux. 70 % des pays ont déclaré avoir des procédures en place (définies dans des politiques ou des lois) pour la participation des communautés dans les domaines de l'approvisionnement en eau potable des zones rurales et la gestion des ressources en eau. Cependant, la mise en œuvre de ces procédures est freinée par le manque de ressources humaines et financières.

Mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, 2018 (pourcentage)

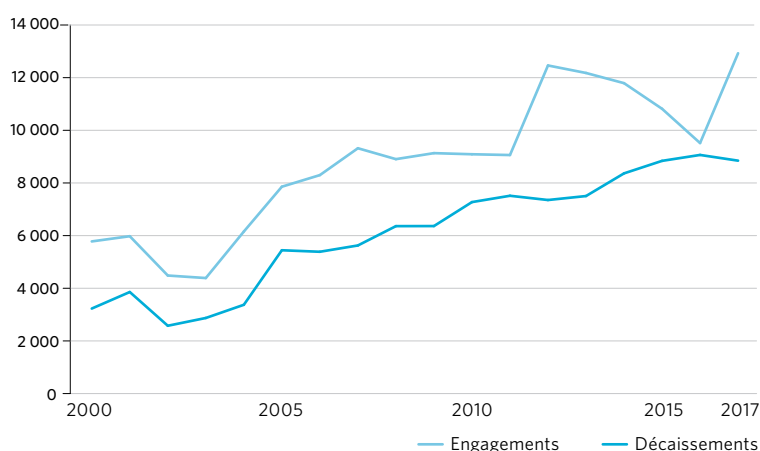


* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les engagements des donateurs en matière d'aide consacrée au secteur de l'eau ont augmenté, tandis que les décaissements se sont stabilisés

Les décaissements par les pays donateurs de l'aide publique au développement (APD) consacrée au secteur de l'eau ont augmenté pendant plusieurs années, atteignant près de 9,1 milliards de dollars en 2016. Cependant, de 2016 à 2017, ces décaissements ont diminué de 2 %. Cette baisse peut être due au bilan effectué lors de la transition des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable et correspond à une baisse des engagements de l'APD consacrée au secteur de l'eau entre 2012 et 2016 (de 12,5 milliards de dollars à 9,5 milliards de dollars). Cependant, les engagements au titre de l'APD ont augmenté de 36 % entre 2016 et 2017, indiquant un regain d'intérêt des donateurs pour le secteur de l'eau. Cette importante augmentation est principalement attribuée au triplement des engagements consacrés aux ressources en eau pour l'agriculture, favorisés par de nouveaux projets en Asie du Sud et Asie du Sud-Est. L'approvisionnement en eau et l'assainissement ont aussi fait l'objet de hausses substantielles sur cette période, passant de 7,6 milliards de dollars à 9,1 milliards de dollars, avec des augmentations importantes de l'APD consacrée à la politique du secteur de l'eau et à la gestion administrative, ainsi qu'à de grands systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Engagements et décaissements de l'APD consacrée au secteur de l'eau, 2000-2017 (millions de dollars constants de 2016)





Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Dans le monde, des progrès ont été accomplis dans la réalisation de l'objectif 7, et des signes encourageants suggèrent que l'énergie est plus largement accessible et durable. L'accès à l'électricité dans les pays les plus pauvres est en augmentation, l'efficacité énergétique continue de s'améliorer, et l'énergie renouvelable réalise des progrès impressionnants dans le secteur de l'électricité. Cependant, des progrès soutenus sont nécessaires afin d'améliorer l'accès, pour 3 milliards de personnes, à des technologies et à des combustibles non polluants et sûrs pour cuisiner, d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables au-delà du secteur de l'électricité et de développer l'électrification en Afrique subsaharienne.

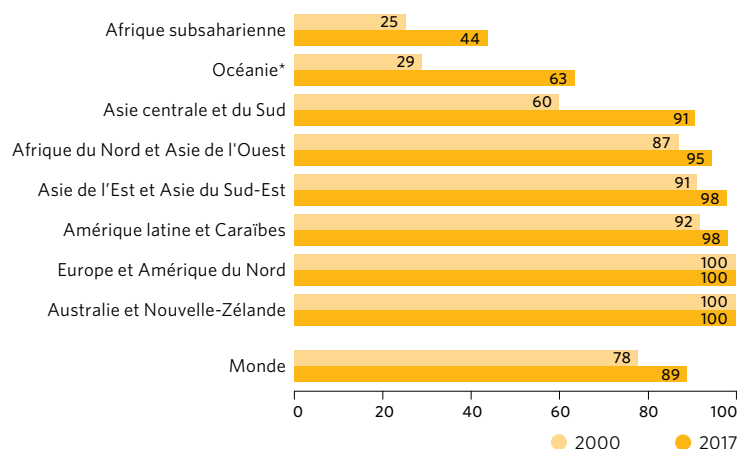


Près de 9 personnes sur 10 ont maintenant accès à l'électricité, mais il faudra intensifier les efforts pour desservir celles qui en sont privées

Plus que jamais, davantage de personnes consomment de l'électricité; la proportion de la population mondiale ayant accès à l'électricité a augmenté de 83 % en 2010 à 87 % en 2015, avec un accroissement à 89 % en 2017, soit un gain annuel de 1 point de pourcentage durant les deux dernières années. Néanmoins, 840 millions de personnes n'avaient pas accès à ce service essentiel en 2017, notamment en Afrique subsaharienne. Dans cette région, seulement 44 % de la population avaient accès à l'électricité, avec près de 573 millions de personnes qui n'en disposaient toujours pas.

Dans le monde, l'électrification des zones rurales a enregistré des progrès rapides entre 2015 et 2017, mais de fortes disparités subsistent. En 2017, le taux de couverture en milieu rural était de 78 % contre 97 % dans les zones urbaines. Cela signifie que 90 % des personnes actuellement sans électricité vivent dans des zones rurales. Les futurs travaux d'électrification auront à surmonter des obstacles complexes pour desservir les populations sans électricité, dont des personnes déplacées ou vivant dans des communautés isolées et difficiles d'accès, et celles reliées à un réseau urbain fragile et surchargé.

Proportion de la population ayant accès à l'électricité, 2000 et 2017 (pourcentage)



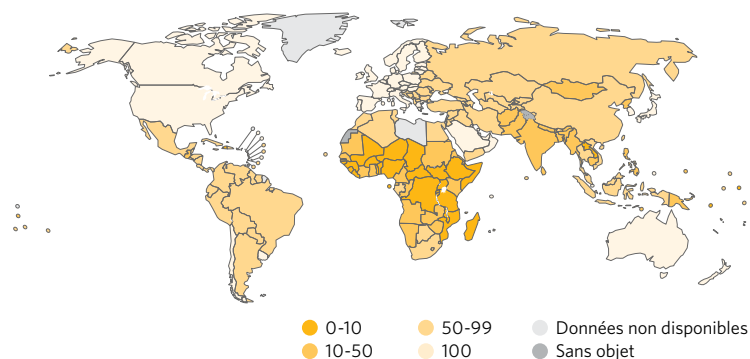
* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Trois milliards de personnes ne disposent toujours pas de technologies et de combustibles non polluants pour cuisiner, ce qui nuit gravement à la santé humaine et à l'environnement

L'accès à des technologies et à des combustibles non polluants et sûrs pour cuisiner a augmenté au taux annuel de 0,5 % depuis 2010, atteignant 61 % de la population mondiale en 2017. Ce rythme est trop lent pour réaliser la cible des objectifs de développement durable, et près de 3 milliards de personnes sont tributaires de systèmes de cuisson inefficaces et très polluants, causant près de 4 millions de décès prématurés chaque année. Le manque de technologies et de combustibles non polluants est un des principaux facteurs qui contribuent à des problèmes de santé et de dégradation de l'environnement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

En Afrique subsaharienne, contrairement à d'autres régions, les progrès dans l'utilisation de combustibles moins polluants, tels que le gaz de pétrole liquéfié, le gaz naturel et l'électricité, et de cuisinières à bon rendement énergétique, n'ont pas suivi le rythme de la croissance démographique. S'attaquer au problème nécessitera une action concertée de la part des responsables politiques pour surmonter les obstacles majeurs que sont la disponibilité, le coût, la fiabilité, le financement limité et la sensibilisation des consommateurs.

Proportion de la population ayant accès à des technologies et à des combustibles non polluants pour cuisiner, 2017 (pourcentage)

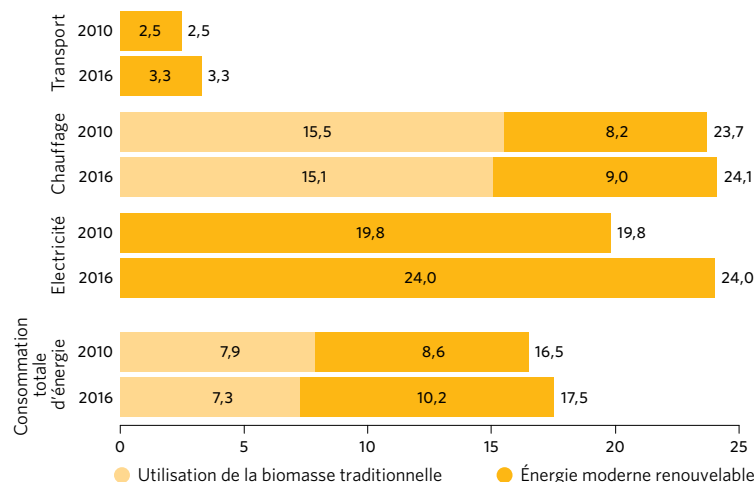


Les progrès réalisés dans le secteur de l'électricité doivent s'étendre au transport et au chauffage, afin d'atteindre la cible ambitieuse de l'énergie renouvelable

La part de l'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie a atteint 17,5 % en 2016, en hausse par rapport à 16,6 % en 2010. En valeur absolue, la consommation d'énergie renouvelable a augmenté de 18 % durant cette période. La part de l'énergie renouvelable moderne a augmenté à un rythme plus rapide, passant de 8,6 % en 2010 à 10,2 % en 2016. Cette catégorie exclut l'emploi de la biomasse traditionnelle, étant donné l'utilisation peu efficace de la biomasse solide telle que la combustion du bois, du charbon ou d'autres matières organiques.

L'essentiel de la croissance de l'énergie renouvelable s'est produit dans le secteur de l'électricité. Cela est dû principalement au développement rapide des énergies éolienne et solaire, suscité par l'aide accordée aux politiques durables et par la réduction des coûts. Cependant, l'électricité ne représente que 20 % de la consommation énergétique finale. Les 80 % restants concernent les secteurs du chauffage et du transport, où les énergies renouvelables modernes ont pénétré, en 2016, seulement 9 % et 3,3 %, respectivement, du marché mondial. Pour atteindre la cible ambitieuse des objectifs de développement durable, il faudra être plus attentif à élaborer des politiques en matière d'énergies renouvelables modernes dans chacun de ces secteurs clés.

Proportion de l'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie et par utilisation finale, 2010 et 2016 (pourcentage)



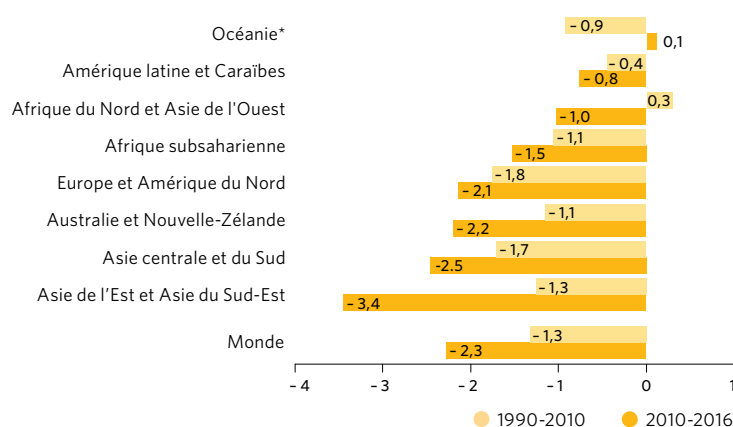
Notes : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Le chauffage correspond à l'énergie utilisée pour se chauffer. L'utilisation de la biomasse traditionnelle est l'utilisation de ressources locales de biomasse solide par les ménages à faible revenu qui n'ont pas accès aux combustibles et technologies modernes pour cuisiner et se chauffer, y compris la consommation du secteur résidentiel dans les pays en développement.

L'efficacité énergétique continue de s'améliorer, mais des actions plus concertées sont requises pour atteindre la cible des objectifs de développement durable

Améliorer l'efficacité énergétique, tout en rendant l'énergie plus accessible et abordable, est essentiel si on veut réaliser l'objectif mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'intensité énergétique primaire, définie comme l'approvisionnement total en énergie par unité de produit intérieur brut, s'est améliorée de 2,5 % en 2016, produisant un taux annuel d'amélioration de 2,3 % entre 2010 et 2016. Cette progression est bien meilleure que celle observée entre 1990 et 2010, où les améliorations ont été en moyenne de 1,3 %. Cependant, ce taux reste en dessous de la cible des objectifs de développement durable, soit au moins 2,7 %. En outre, les dernières estimations pour 2017 et 2018 suggèrent un ralentissement de la progression.

Afin d'encourager les progrès, les gouvernements doivent revoir à la hausse leurs ambitions en matière d'efficacité énergétique. Heureusement, il existe un ensemble de politiques disponibles, toutes mises en œuvre sous une forme ou une autre, qui encouragent l'efficacité énergétique et fournissent une base pour des actions plus efficaces.

Taux d'amélioration de l'intensité énergétique primaire, 1990-2010 et 2010-2016 (pourcentage)

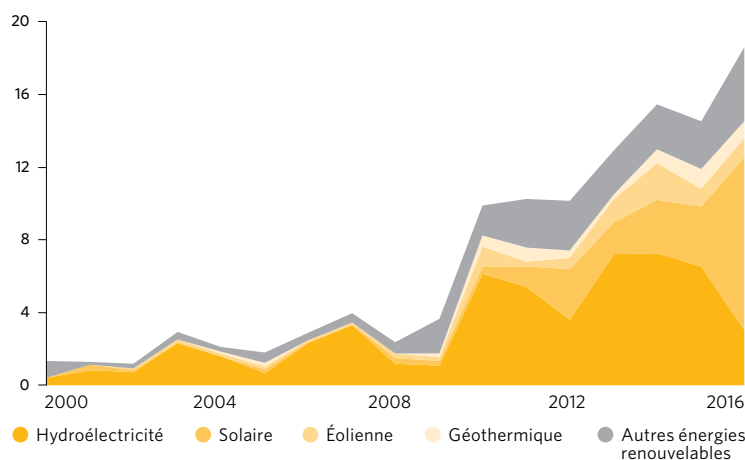


* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Le financement international des énergies renouvelables dans les pays en développement est en forte hausse

De 2000 à 2009, les engagements financiers internationaux de sources officielles en faveur des énergies propres et renouvelables, dans les pays en développement, ont varié entre 1 et 4 milliards de dollars par an. Ils sont passés de 9,9 milliards de dollars en 2010 à 18,6 milliards de dollars en 2016, soit une multiplication par dix depuis le début des années 2000. Les flux financiers annuels ont fluctué grandement à cause de l'échelonnement dans le temps des investissements à grande échelle dans l'énergie hydroélectrique. Mais, dans l'ensemble, la proportion de l'énergie hydroélectrique dans le flux total a diminué de 60 % en 2000-2009 à près de 40 % en 2010-2016, tandis que la proportion des énergies éolienne, géothermique et surtout solaire a augmenté. La valeur moyenne des projets a aussi augmenté, passant d'une moyenne de 10 millions de dollars par projet en 2000-2009 à 19 millions de dollars en 2014-2016.

Engagements financiers internationaux de sources officielles dans les pays en développement en faveur des énergies propres et renouvelables, 2000-2016 (milliards de dollars des É.-U., à prix constants de 2016)



Note : La catégorie « Autres énergies renouvelables » inclut la bioénergie, l'énergie marine et les autres énergies renouvelables.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



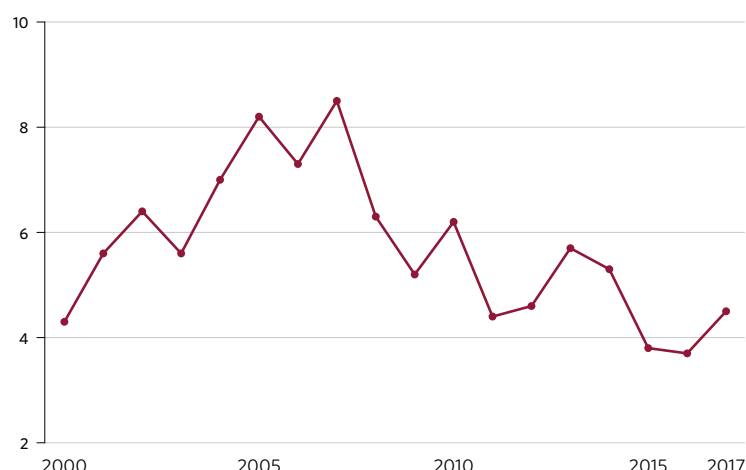
Une croissance économique soutenue et partagée peut entraîner des progrès, créer des emplois décents pour tous et améliorer le niveau de vie. Au niveau mondial, le produit intérieur brut réel par habitant ainsi que la productivité du travail ont augmenté, et le chômage a retrouvé son niveau d'avant la crise financière. Cependant, une croissance lente dans l'ensemble incite à repenser les politiques économiques et sociales pour réaliser les objectifs de grande ampleur de l'objectif 8, en vue : d'augmenter les possibilités d'emploi, surtout pour les jeunes; de

réduire les inégalités entre les régions, les groupes d'âge et les sexes; de diminuer l'emploi informel; et de promouvoir des environnements de travail sûrs et sécurisés pour tous les travailleurs.

La croissance économique dans les pays les moins avancés est de nouveau en hausse, mais la cible des 7 % est toujours hors de portée

Le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant, qui est un indicateur du niveau de vie moyen, a augmenté au niveau mondial, passant de 1,3 % en 2016 à 1,9 % en 2017. Cette croissance devrait rester constante à environ 2 % jusqu'en 2020. Dans les pays les moins avancés (PMA), l'objectif est d'au moins 7 % de croissance du PIB réel. Dans ces pays, le PIB réel est passé d'un taux annuel moyen de 5,8 % sur la période 2000-2004 à un taux de 7,1 % en 2005-2009, avant de baisser à 4,8 % en 2010-2017. La croissance dans les PMA devrait atteindre 5,7 % en 2020, grâce à des conditions économiques extérieures favorables et à la stabilité des prix des matières premières, qui encouragent les flux financiers et les investissements dans les projets liés aux ressources naturelles et dans les infrastructures. Cependant, cela reste toujours en deçà de l'objectif. Il est nécessaire d'avoir, dans ces pays, des politiques qui encouragent la diversification économique, afin de garantir une croissance viable à long terme et profitant à tous.

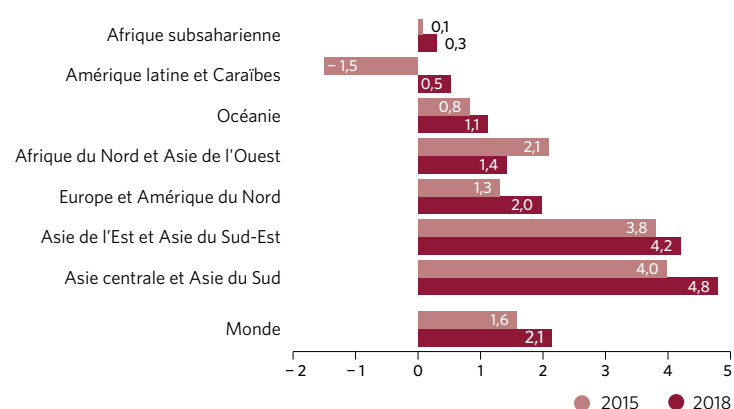
Taux de croissance annuel du PIB réel dans les pays les moins avancés, 2000-2017 (pourcentage)



La productivité du travail est en hausse, bien que de grandes disparités soient observées entre les régions

Depuis le ralentissement économique mondial de 2009, la productivité du travail (à savoir le PIB par personne employée) a augmenté au niveau mondial, avec des taux de croissance annuels constamment positifs depuis 2010. Au niveau mondial, en 2018, la productivité du travail a augmenté de 2,1 %, soit la plus importante croissance annuelle depuis 2010. Cependant, de grandes disparités sont observées entre les régions. Entre 2017 et 2018, la production moyenne par travailleur a le plus augmenté en Asie centrale et Asie du Sud (4,8 %) et en Asie de l'Est et Asie du Sud-Est (4,2 %), alors qu'il y a eu peu de changements en Afrique subsaharienne (0,3 %) et en Amérique latine et Caraïbes (0,5 %).

Taux de croissance annuel du PIB réel par travailleur, 2015 et 2018 (pourcentage)



L'emploi informel demeure un obstacle majeur pour que tout le monde puisse accéder à un travail décent

Le travail informel reste largement répandu dans le monde en développement. D'après les dernières données disponibles pour 54 pays en développement, dans trois quarts des pays plus de la moitié des personnes ayant un emploi dans les secteurs non agricoles sont employées de manière informelle. Dans près de 70 % des pays, la part de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Ces constatations justifient que les dirigeants accordent une attention particulière à ce problème, étant donné les effets indésirables de l'emploi informel sur les salaires, la protection sociale, la sécurité au travail, la santé et les conditions générales de travail. L'emploi informel est associé avec des taux élevés de pauvreté et constitue un obstacle majeur pour réaliser l'objectif d'un travail décent pour tous.

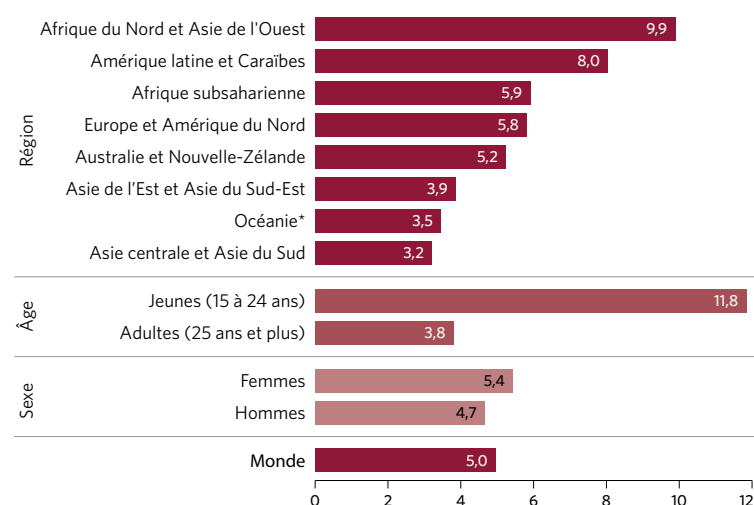
L'écart salarial persistant entre les femmes et les hommes est un rappel flagrant de l'inégalité entre les sexes

Les femmes gagnent toujours moins que les hommes. Une analyse des dernières données disponibles pour 62 pays montre que le salaire horaire médian des hommes est de 12 % supérieur à celui des femmes. En outre, les hommes restent avantagés d'un point de vue salarial pour les principales catégories professionnelles dans 49 pays disposant de données pertinentes. La différence moyenne de rémunération entre les sexes a dépassé 20 % chez les cadres et les personnels qualifiés, chez les artisans et autres travailleurs apparentés, et chez les conducteurs d'installations et de machines et les ouvriers de l'assemblage. Les écarts de rémunération entre les sexes s'expliquent par la rigidité des normes sociales et par les attentes culturelles du rôle des femmes dans la société. Les différences en matière de perspectives d'emploi combinées à une moindre protection sociale peuvent résulter en des écarts de revenus à long terme et compromettre l'égalité des sexes maintenant et dans le futur.

Le taux de chômage mondial diminue régulièrement, mais reste élevé dans certaines régions et chez les jeunes

Depuis la crise financière mondiale de 2009, le taux de chômage mondial s'est finalement amélioré. En 2018, il était de 5 %, au même niveau qu'avant la crise. Cependant, on observe de grandes disparités entre les régions et les groupes d'âge. En 2018, les taux de chômage en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest (9,9 %) et en Amérique latine et Caraïbes (8,0 %) étaient plus de 2,5 fois plus élevés qu'en Asie centrale et Asie du Sud (3,2 %). Bien que les disparités entre les sexes dans les taux de chômage soient inférieures à 1 % au niveau mondial, elles sont alarmantes dans certaines régions telles que l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest, où le taux de chômage des femmes était supérieur de 8 points de pourcentage à celui des hommes en 2018; en Amérique latine et Caraïbes, le taux de chômage des femmes était plus élevé à près de 3 points de pourcentage. De surcroît, les jeunes sont trois fois plus susceptibles d'être sans emploi que les adultes. En 2018, le taux de chômage des jeunes était de 12 %, contre 4 % chez les adultes.

Taux de chômage par région, âge et sexe, 2018 (pourcentage)



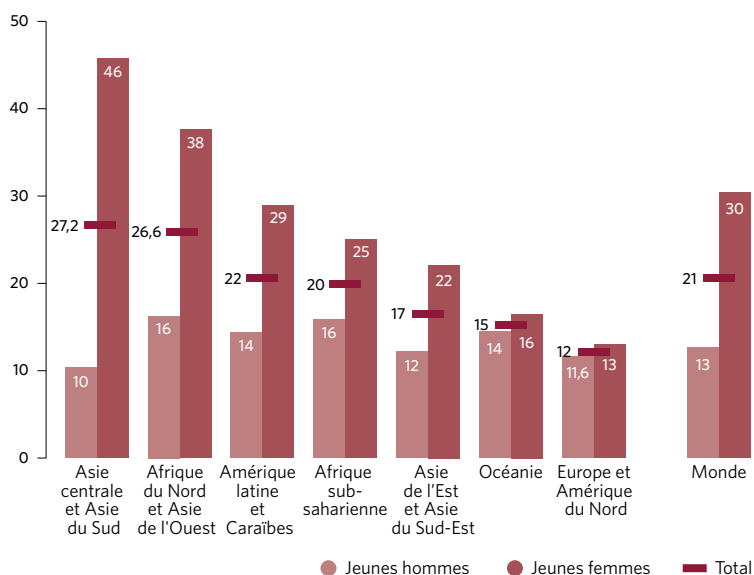
* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les talents et l'énergie d'un cinquième des jeunes du monde ne sont pas utilisés efficacement

En 2018, un cinquième des jeunes du monde n'étaient ni étudiants, ni employés, ni stagiaires. En d'autres termes, ils n'étaient pas en train d'acquérir une expérience professionnelle ni ne développaient des compétences à travers des programmes éducatifs ou professionnels durant une période formatrice de leur vie. La situation est des plus graves en Asie centrale et Asie du Sud et en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, où plus du quart des jeunes sont dans cette catégorie.

À cet égard, les différences entre les sexes sont largement répandues. En 2018, les jeunes femmes étaient plus de deux fois susceptibles que les jeunes hommes d'être sans emploi ou exclues de la population active et d'être non scolarisées ou enrôlées dans un programme de formation (le taux de ces jeunes femmes ni étudiantes, ni employées, ni stagiaires était de 30 %, contre 13 % pour les jeunes hommes). En Asie centrale et Asie du Sud, 46 % des jeunes femmes appartenaient à cette catégorie contre 10 % des jeunes hommes.

Proportion de jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires, par sexe, 2018 (pourcentage)



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Une industrialisation durable qui profite à tous, allant de pair avec des innovations et des infrastructures, peut libérer des forces économiques dynamiques et compétitives qui génèrent des emplois et des revenus. Ces facteurs ont un rôle crucial dans l'introduction et la promotion de nouvelles technologies, le développement du commerce international et l'utilisation efficace des matières premières. Cependant, il reste encore beaucoup à faire au niveau mondial pour exploiter pleinement ce potentiel. Les pays les moins avancés, en particulier, doivent intensifier le développement de leur secteur manufacturier s'ils veulent atteindre cet objectif d'ici à 2030, et doivent augmenter leurs investissements dans la recherche scientifique et l'innovation. Il est toutefois encourageant de constater que l'intensité en carbone des industries manufacturières a diminué à un rythme annuel de presque 3 % de 2010 à 2016,

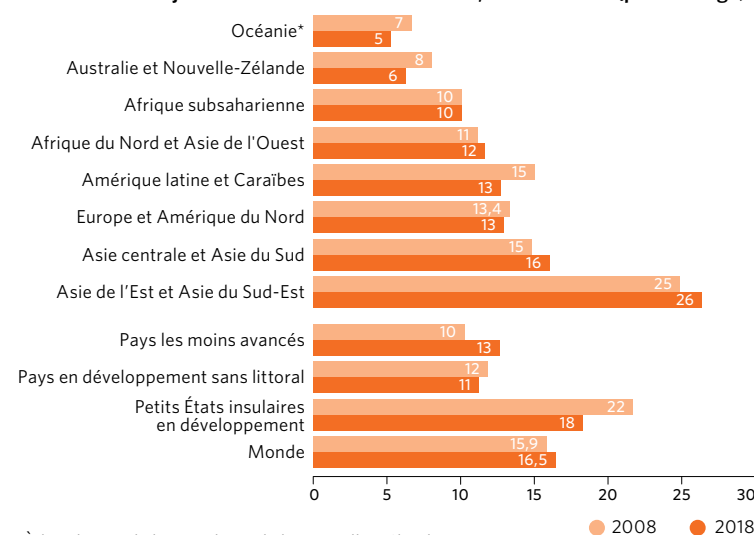


ce qui indique que les émissions de CO₂ et la croissance du produit intérieur brut sont dissociables. Le total de l'aide publique consacrée aux infrastructures économiques dans les pays en développement a atteint 59 milliards de dollars en 2017, soit une augmentation de 32,5 % en termes réels depuis 2010. De plus, des avancées impressionnantes ont été réalisées dans la connectivité mobile.

En dépit des récents progrès, l'industrialisation dans les pays les moins avancés est encore trop lente pour atteindre l'objectif fixé pour 2030

La croissance de l'industrie manufacturière dans les régions en développement, mais aussi développées, s'est ralentie en 2018, ce qui est principalement attribuable aux obstacles commerciaux et tarifaires émergents qui entravent l'investissement et le développement. En dépit du ralentissement, la part mondiale de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) dans le produit intérieur brut (PIB) a légèrement augmenté, passant de 15,9 % en 2008 à 16,5 % en 2015, où elle a atteint son maximum. Dans les pays les moins avancés (PMA), la part de l'industrie manufacturière dans le PIB total a augmenté de 2,5 % par an entre 2015 et 2018. Cependant, cela reste en dessous du rythme requis pour arriver à doubler la part de la VAM dans le PIB d'ici à 2030 et révèle que des mesures renforcées sont nécessaires. Les disparités dans la productivité industrielle entre les pays riches et les pays pauvres restent frappantes. Par exemple, en 2018, la VAM par habitant dans les PMA était de 114 dollars seulement, contre 4 938 dollars en Europe et en Amérique du Nord.

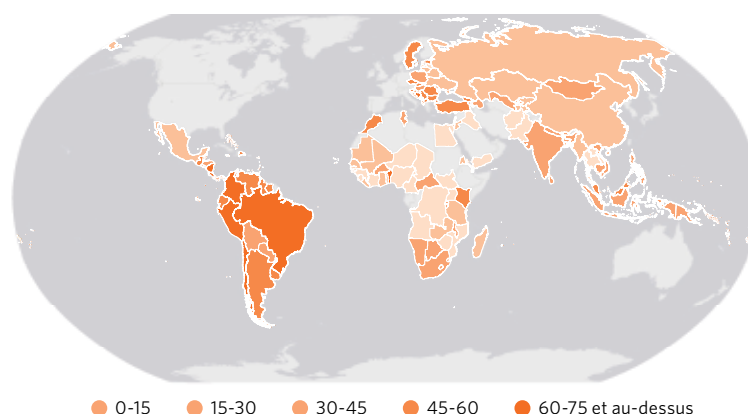
Part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB, 2008 et 2018 (pourcentage)



Les petites industries des pays les plus pauvres ne disposent pas des services financiers dont elles ont besoin pour croître et innover

Les petites industries constituent le fondement du développement industriel dans les pays en développement. Avec un investissement en capital relativement réduit et des matières premières principalement locales, les petites industries génèrent un nombre substantiel d'emplois salariés et indépendants. Cependant, un des plus grands défis auxquels sont confrontées ces industries est l'accès aux prêts ou aux lignes de crédit pour leurs activités de tous les jours. Un financement approprié est essentiel pour la croissance de ces industries, car il leur permet d'innover, d'améliorer leur efficacité, de développer de nouveaux marchés et de créer de nouveaux débouchés. Alors que 31,5 % des petites industries (industrie manufacturière et services) dans le monde bénéficient de prêts ou de lignes de crédit, des disparités régionales sont évidentes. Par exemple, plus de la moitié des petites industries en Amérique latine et Caraïbes bénéficient de ces services financiers, contre 20,7 % en Afrique subsaharienne.

Proportion des petites entreprises manufacturières bénéficiant d'un prêt ou d'une ligne de crédit, valeur la plus récente, 2009-2018 (pourcentage)

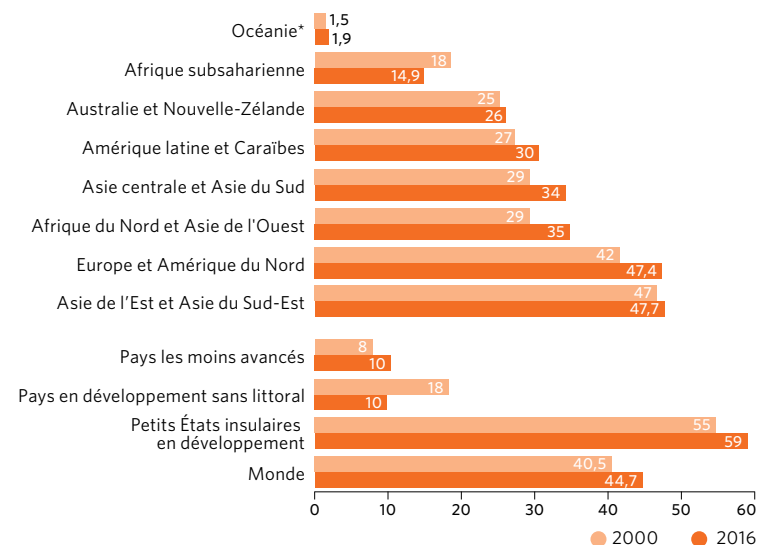


La part de l'industrie manufacturière de haute technologie a augmenté dans le monde, excepté en Afrique subsaharienne

Ces dernières années, les activités de moyenne-haute et de haute technologie se sont substituées progressivement aux activités manufacturières basées sur des ressources naturelles locales et de faible technologie. Ces secteurs manufacturiers de très haute technologie, qui dépendent souvent des technologies les plus récentes, produisent une large gamme de biens de consommation allant des ordinateurs, téléviseurs et autres appareils de communication aux appareils et aux autres équipements ménagers. La demande pour de tels produits tend à augmenter lorsque le niveau des revenus augmente.

La part des industries de moyenne-haute et de haute technologie dans la valeur ajoutée manufacturière (VAM) totale a augmenté de 40,5 % en 2000 à 44,7 % en 2016, avec des différences importantes entre les régions. Par exemple, en 2016, en Asie de l'Est et Asie du Sud-Est et en Europe et Amérique du Nord, plus de 47 % de la VAM totale provenait des secteurs de très haute technologie. En revanche, les parts en Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) et en Afrique subsaharienne étaient seulement de 1,9 % et 14,9 %, respectivement. En Afrique subsaharienne, la proportion de la VAM de moyenne-haute et de haute technologie dans la VAM totale a en fait diminué entre 2000 et 2016, alors qu'elle a augmenté dans toutes les autres régions.

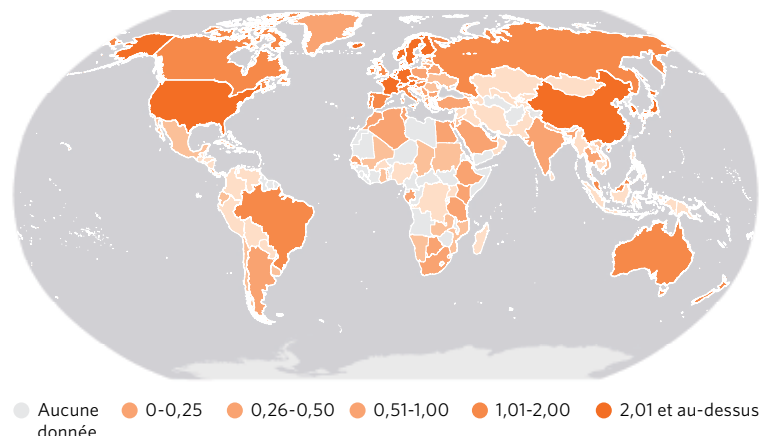
Proportion de la valeur ajoutée manufacturière de moyenne-haute et de haute technologie dans la VAM totale, 2000 et 2016 (pourcentage)



Les dépenses mondiales consacrées à la recherche-développement ont atteint 2 billions de dollars par an, avec de larges disparités entre les pays

La part du produit intérieur brut (PIB) mondial investie dans la recherche-développement est passée de 1,52 % en 2000 à 1,68 % en 2016. En valeur absolue, en 2016, les investissements mondiaux consacrés à la recherche-développement ont atteint 2 billions de dollars (parité des pouvoirs d'achat), contre 739 milliards de dollars en 2000. Cela représente un taux de croissance annuel moyen de 4,3 % après ajustement en fonction de l'inflation. On observe de larges disparités entre les régions. En Europe et Amérique du Nord, 2,21 % du PIB ont été dépensés en recherche-développement en 2016, contre 0,42 % en Afrique subsaharienne et 0,83 % en Asie de l'Ouest. De telles disparités montrent le besoin constant d'un ferme appui politique afin d'accroître le financement de la recherche-développement dans les régions en développement.

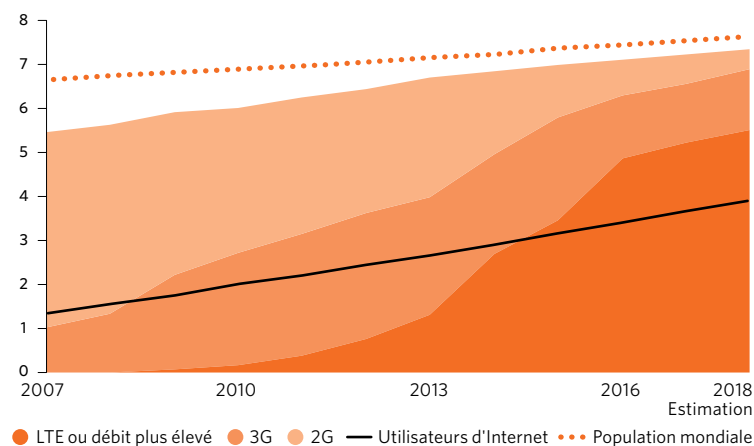
Dépense intérieure brute en recherche-développement en proportion du PIB, 2016 ou dernière année disponible



Aujourd'hui, l'accès à un réseau de téléphonie mobile est quasiment généralisé, mais tout le monde n'a pas les moyens d'en bénéficier

L'accès à Internet fixe à haut débit reste inabordable pour de nombreuses personnes; néanmoins la couverture par des réseaux cellulaires et par internet haut débit s'est répandue rapidement et couvre maintenant presque la totalité de la population mondiale. En 2018, 96 % de la population mondiale était couverte par un réseau de téléphonie mobile, et 90 % avaient accès à Internet par un réseau de troisième génération (3G) ou de meilleure qualité. Cependant, alors que la plupart des personnes ont accès à un de ces réseaux, tout le monde n'est pas en mesure d'en bénéficier. Le coût d'accès aux réseaux cellulaires et à Internet haut débit reste trop élevé pour un grand nombre, en particulier pour les groupes de populations les plus défavorisés et à risque. En effet, un peu plus de la moitié de la population mondiale utilise actuellement Internet, avec des taux d'utilisation bien plus faibles dans les PMA (environ 20 %).

Nombre de personnes ayant accès à un réseau mobile, par technologie, 2007-2018 (milliards)



Note : Le LTE (évolution à long terme) est une norme mondiale pour les communications sans fil à haut débit qui permet de meilleurs débits que les technologies 3G mais ne satisfait pas aux critères techniques d'un service sans fil 4G.



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



pauvres, et pour fournir une assistance technique aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement qui cherchent à bénéficier d'un traitement préférentiel.

En dépit des progrès réalisés dans certains domaines, les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre restent préoccupantes. Les inégalités de revenus continuent d'augmenter dans de nombreuses parties du monde, bien que les 40 % de la population les plus pauvres aient vu leurs revenus augmenter dans la plupart des pays. Des progrès sont requis pour réduire les inégalités de revenus et les autres inégalités, dont celles relatives à l'accès au marché du travail et au commerce. Plus précisément, des efforts supplémentaires doivent être fournis pour augmenter l'accès aux exportations en franchise de droits des pays les plus

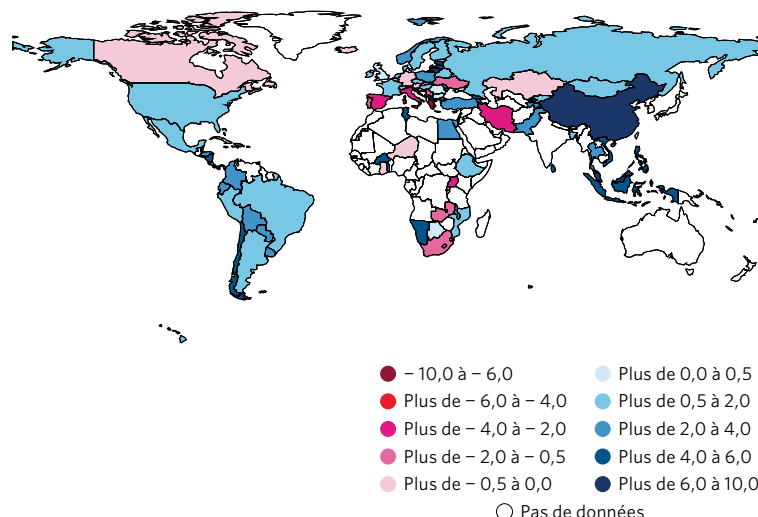
Dans les pays, les données indiquent que les progrès accomplis pour partager la prospérité sont mitigés

Afin d'évaluer si les personnes les plus pauvres participent au progrès économique, il est utile de comparer la croissance du revenu des ménages (ou la consommation) des 40 % de la population les plus pauvres avec celle de la population dans son ensemble. Cela fournit une indication permettant de savoir si la prospérité globale est partagée avec les 40 % situés en bas de l'échelle des revenus dans un pays.

Dans 92 pays disposant de données comparables entre 2011 et 2016, les résultats étaient mitigés. Dans 69 pays, les 40 % les plus pauvres ont vu leurs revenus augmenter, mais avec de grandes variations d'un pays à l'autre. Dans 50 de ces 69 pays, la croissance des revenus pour les 40 % de la population les plus pauvres a été plus rapide que la moyenne nationale. Cependant, les 40 % les plus pauvres percevaient encore moins de 25 % du revenu mondial. Dans de nombreux pays, une part croissante des revenus est détenue par le 1 % de la population le plus riche.

Pour les besoins de cette analyse, les données mesurant les revenus des ménages étaient limitées. Seulement 13 pays d'Afrique subsaharienne disposaient de données sur la croissance des revenus pour la période la plus récente. Cela met en évidence le besoin permanent d'améliorer la collecte de données et de renforcer les capacités statistiques, surtout dans les pays les plus pauvres.

Taux de croissance annuel du revenu par habitant des 40 % de la population les plus pauvres comparé à celui de l'ensemble de la population, 2011-2016 (pourcentage)



Aussi bien les pays riches que pauvres peuvent tirer parti des politiques favorisant l'égalité et l'intégration sociale

Pour de nombreux pays, un important objectif de développement consiste à atténuer les inégalités et à promouvoir l'intégration sociale. Un indicateur de la pauvreté relative et des inégalités est fourni par la proportion de personnes vivant avec un revenu inférieur à 50 % du revenu médian. Une analyse des données provenant de 110 pays à revenu élevé ou faible revenu a montré que, dans le pays médian, 14 % de la population vivaient avec un revenu inférieur à ce seuil. Dans le pays le plus inégalitaire, 26 % de la population étaient en dessous de ce seuil contre 3 % de la population dans le pays le plus égalitaire. Mais les pays aussi bien riches que pauvres ont des faibles et hauts niveaux d'inégalité. Les inégalités de revenus ne sont pas étroitement corrélées avec la pauvreté ou la richesse, et les politiques favorisant l'égalité et l'intégration sociale ont une portée universelle.

Les pays ayant une proportion élevée de prêts non performants doivent veiller à la bonne santé de leur système bancaire

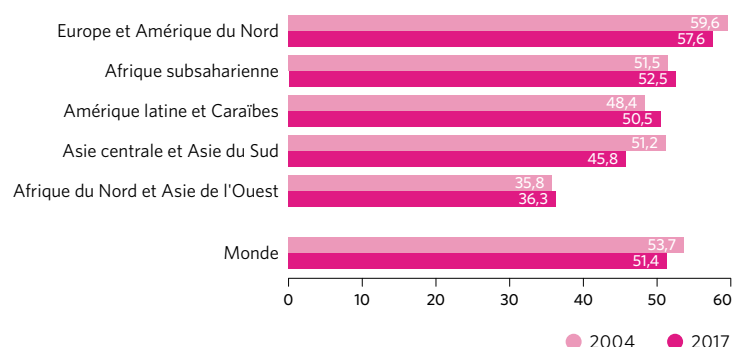
La stabilité du système financier d'un pays est essentielle à l'allocation efficace des ressources, à la gestion des risques et à la réalisation d'objectifs macroéconomiques qui bénéficient à tous. La part de prêts improductifs par rapport à l'ensemble des prêts dans un système bancaire permet de mesurer la stabilité financière. Une analyse menée dans 138 pays entre 2010 et 2017 a montré que, dans la moitié des pays, les prêts improductifs représentaient moins de 5 % de la totalité des prêts. En 2017, plus du quart des pays affichaient un pourcentage supérieur de prêts improductifs (10 % ou plus), et quatre pays avaient une proportion supérieure à 30 %. Une proportion élevée de prêts improductifs affecte habituellement leur rentabilité et n'est pas propice à l'activité économique en général, ce qui peut avoir des conséquences sur la croissance économique, le chômage et d'autres facteurs qui affectent les inégalités.

Au niveau mondial, la part de la production nationale utilisée pour rémunérer les travailleurs a diminué

La part du travail dans le revenu national est une indication permettant de savoir si, à la longue, la croissance économique se traduira par des revenus plus élevés pour les travailleurs. L'augmentation du revenu national peut améliorer les conditions de vie, mais cela dépend de sa répartition entre les différents aspects de la production, dont le travail, le capital et la terre.

Au niveau mondial, la part du revenu national distribuée aux travailleurs affiche une tendance à la baisse depuis 2004. Cela signifie que la part de la production nationale utilisée pour rémunérer les travailleurs a diminué. Cette diminution a été temporairement inversée durant la crise financière mondiale de 2008-2009, en raison d'une soudaine contraction du produit intérieur brut (PIB). L'Asie centrale et Asie du Sud et l'Europe et Amérique du Nord ont été les principaux moteurs de la diminution de la part mondiale du travail. Entre 2004 et 2017, la part du travail ajustée dans le PIB a diminué de plus de 5 points de pourcentage en Asie centrale et Asie du Sud (de 51,2 % à 45,8 %) et de près de 2 points

Part du travail dans le PIB, 2004 et 2017 (pourcentage)



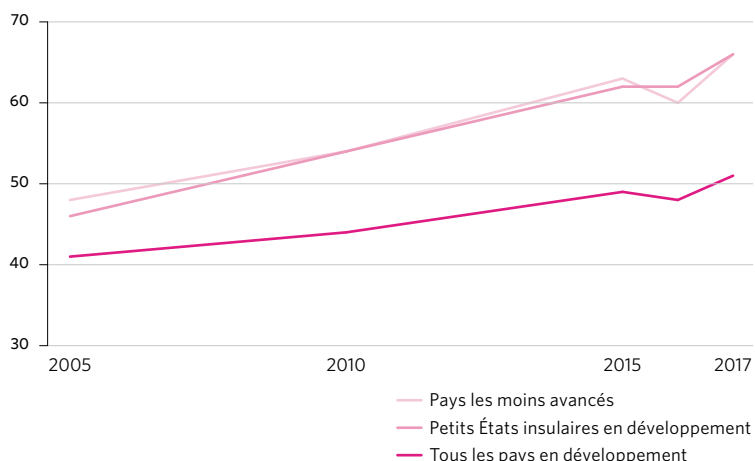
de pourcentage en Europe et Amérique du Nord (de 59,6 % à 57,6 %). À l'inverse, en Amérique latine et Caraïbes, la part des revenus du travail a augmenté de 48,4 % à 50,5 % durant la même période.

Les pays à faible revenu continuent de bénéficier d'un traitement préférentiel

L'accès en franchise de droits pour les exportations des pays les moins avancés (PMA), des petits États insulaires en développement et des régions en développement a, en général, continué d'augmenter. Les PMA ont bénéficié des plus grands avantages : la couverture du traitement en franchise de droits a augmenté de 5,5 points de pourcentage entre 2016 et 2017, atteignant 65,6 % de tous les produits exportés. Près de 51 % des exportations des régions en développement peuvent maintenant bénéficier d'une franchise de droits.

Au niveau sectoriel, les améliorations dans le traitement des PMA ont été principalement dues à un accès croissant en franchise de droits pour les produits agricoles et industriels (augmentations de 7,3 et 5,4 points de pourcentage, respectivement). Cependant, l'accès en franchise de droits des PMA et d'autres pays en développement ne se fait pas automatiquement aux services des douanes. Les exportateurs doivent se conformer aux processus de certification des règles d'origine pour bénéficier du traitement préférentiel. Ces procédures peuvent être coûteuses et longues pour les petites et moyennes entreprises, ce qui les décourage de demander un traitement préférentiel.

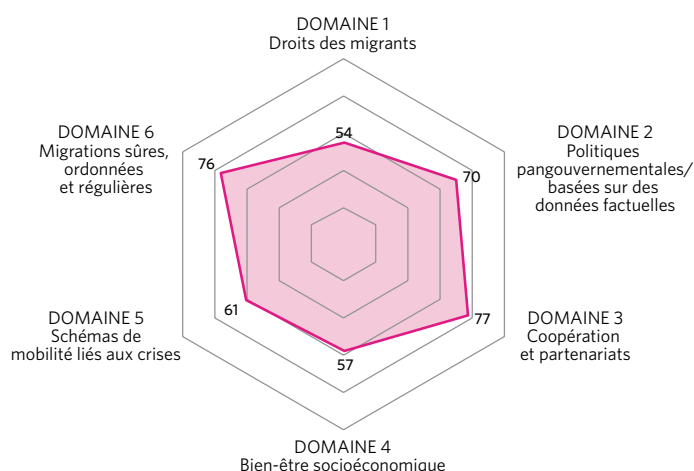
Proportion de lignes tarifaires bénéficiant de franchise de droits pour les exportations des pays en développement, des PMA et des petits États insulaires en développement, 2005-2017 (pourcentage)



Les politiques favorisant une migration ordonnée, sûre, régulière et responsable sont largement répandues, mais sont loin d'être universelles

La majorité des pays ont des politiques qui facilitent une migration et une mobilité des personnes ordonnées, sûres, régulières et responsables. Mais des différences importantes peuvent être observées entre les six domaines politiques de cet indicateur. Pour chaque domaine, plus de la moitié des 105 pays disposant de données ont un ensemble complet de mesures politiques, ce qui signifie que ces pays ont communiqué des rapports indiquant avoir des mesures politiques pour 80 % ou plus des sous-catégories de chaque domaine. Les droits des migrants et le bien-être socioéconomique sont les secteurs présentant les plus grands écarts en matière de politiques, avec plus de 40 % des pays sans un ensemble complet de mesures dans ces domaines. Les politiques qui favorisent la coopération, les partenariats et une migration sûre, ordonnée et régulière sont les plus courantes, avec plus des trois quarts des pays indiquant une large gamme de telles mesures.

Gouvernements ayant adopté des mesures politiques pour faciliter une migration et une mobilité des personnes ordonnées, sûres, régulières et responsables, par domaine de politique, 2019 (pourcentage)



Note : Basé sur des données provisoires disponibles pour 105 pays (en date du 17 mai 2019).

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



Le monde est de plus en plus urbanisé. Depuis 2007, plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes, et cette proportion devrait augmenter à 60 % d'ici à 2030. Les villes et les zones métropolitaines sont des pôles de la croissance économique, contribuant à près de 60 % du produit intérieur brut mondial. Cependant, elles représentent aussi près de 70 % des émissions de carbone dans le monde et plus de 60 % des ressources utilisées. L'urbanisation rapide se traduit par un nombre croissant de personnes vivant dans des taudis, des infrastructures et des services inadéquats et surchargés (tels que la collecte des déchets et les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les routes et le transport), aggravant la pollution atmosphérique

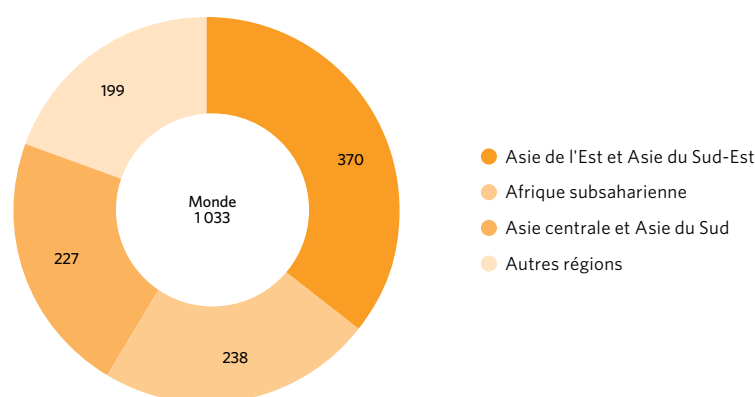
et l'expansion urbaine non planifiée. Pour relever ces défis, 150 pays ont développé des plans urbains nationaux, dont près de la moitié sont dans une phase de mise en œuvre. Il faut s'assurer que ces plans sont bien exécutés afin d'aider les villes à croître de manière plus durable et inclusive.

L'urbanisation rapide et la croissance démographique ont augmenté plus vite que la construction de logements adéquats et d'un coût abordable

Dans le monde, la proportion de la population urbaine vivant dans des taudis a diminué de 20 % entre 2000 et 2014 (de 28 % à 23 %). Cette tendance positive s'est inversée récemment et la proportion est de 23,5 % en 2018. Le nombre absolu de personnes vivant dans des taudis ou des habitations informelles a augmenté à plus de 1 milliard, dont 80 % sont attribuables à trois régions : Asie de l'Est et Asie du Sud-Est (370 millions), Afrique subsaharienne (238 millions) et Asie centrale et Asie du Sud (227 millions). On estime que 3 milliards de personnes auront besoin d'un logement adéquat et d'un coût abordable d'ici à 2030.

Le nombre croissant de personnes vivant dans des taudis est dû au fait que l'urbanisation et la croissance démographique augmentent plus vite que la construction de nouveaux logements d'un coût abordable. Un logement adéquat fait partie des droits de l'homme, et le manque de logements nuit à l'équité urbaine, à l'inclusion sociale, à la santé, à la sécurité et aux moyens de subsistance. Des politiques adaptées et des investissements accrus sont nécessaires pour assurer à tous un logement adéquat et d'un coût abordable d'ici à 2030.

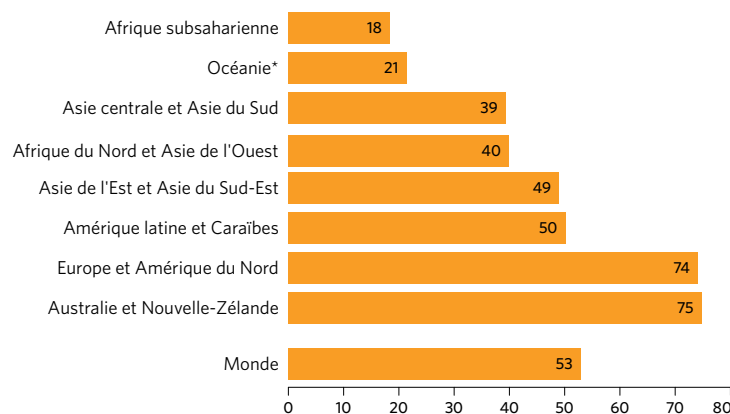
Population urbaine vivant dans des taudis ou des habitations informelles, 2018 (millions de personnes)



L'accès aux transports publics est en hausse, mais des progrès plus rapides sont nécessaires dans les régions en développement

Les transports publics sont un service essentiel pour les citoyens et favorisent la croissance économique et l'intégration sociale. De plus, avec un nombre croissant de personnes s'installant dans des zones urbaines, l'utilisation des transports publics contribue à atténuer la pollution atmosphérique et les changements climatiques. D'après des données de 2018 provenant de 227 villes de 78 pays, 53 % des citoyens avaient facilement accès aux transports publics (vivant dans un rayon de 500 mètres à pied d'un arrêt de bus/d'un moyen de transport de petite capacité ou dans un rayon de 1 000 mètres d'une voie ferrée et/ou d'un terminal de ferry). Dans la plupart des régions, le nombre de personnes utilisant les transports publics a augmenté de près de 20 % entre 2001 et 2014. L'Afrique subsaharienne est en retard, avec seulement 18 % de ses résidents ayant facilement accès aux transports publics. Dans quelques régions mal desservies, des moyens de transport informels sont largement disponibles et, dans de nombreux cas, constituent un mode de transport fiable. Plus d'efforts sont nécessaires pour garantir à tous des transports durables, en particulier pour les populations vulnérables comme les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Proportion de la population ayant facilement accès aux transports publics, 2018 (pourcentage)



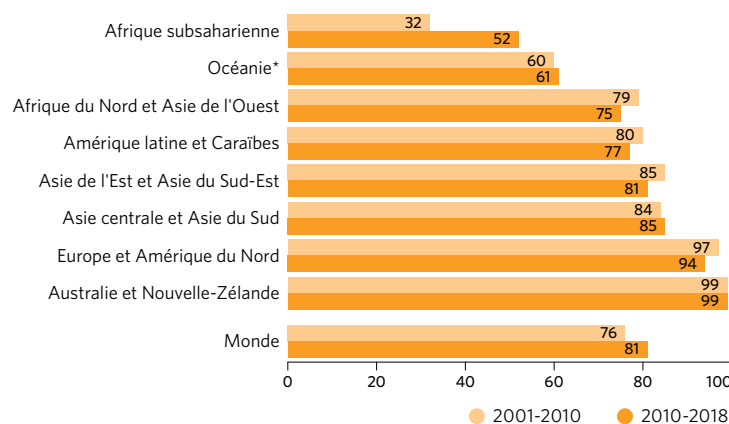
* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

L'accumulation des déchets municipaux souligne le besoin croissant d'investir dans les infrastructures urbaines

D'après des données recueillies entre 2010 et 2018, 2 milliards de personnes dans le monde vivaient sans un service de collecte des déchets et 3 milliards n'avaient pas accès à des installations d'élimination contrôlée des déchets. Le problème ne peut qu'empirer avec l'augmentation de l'urbanisation et des niveaux de revenu, et des économies de plus en plus orientées sur la consommation. Le volume total des déchets dans le monde devrait doubler et passer de près de 2 milliards de tonnes métriques en 2016 à près de 4 milliards de tonnes métriques d'ici à 2050.

La proportion de déchets solides collectés régulièrement par un service municipal a augmenté, passant de 76 % en 2001-2010 à 81 % en 2010-2018, mais cela ne signifie pas qu'ils ont été éliminés correctement. De nombreuses installations municipales d'élimination de déchets solides dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire sont des décharges à ciel ouvert, ce qui contribue à la pollution de l'air, de l'eau et des sols, y compris par les déchets plastiques, ainsi qu'à des émissions de gaz à effet de serre tels que le méthane. Il est urgent d'investir dans des installations de gestion des déchets afin d'améliorer le traitement des déchets solides dans une grande partie du monde.

Proportion de déchets solides collectés par un service municipal, 2001-2010 et 2010-2018 (pourcentage)



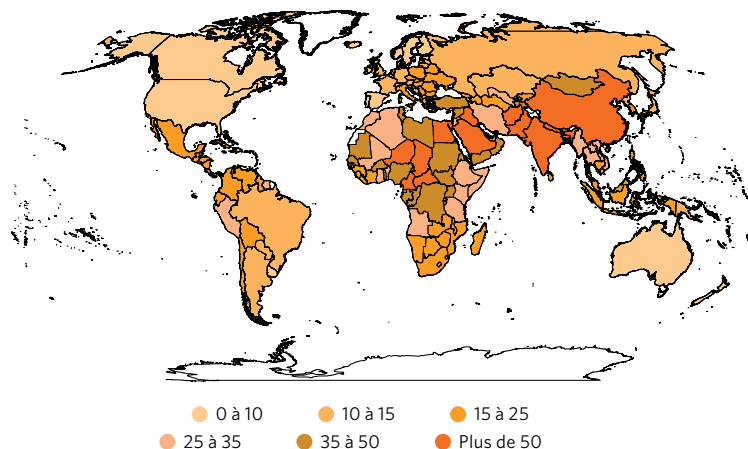
* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Dans trop de villes, la pollution de l'air constitue un risque sanitaire inévitable

Neuf citadins sur dix, en 2016, respiraient un air pollué, c'est-à-dire un air qui n'est pas conforme aux lignes directrices de l'OMS sur la qualité de l'air concernant le niveau moyen annuel de particules fines ($PM_{2,5}$) de 10 microgrammes ou moins par mètre cube. Plus de la moitié de ces citadins ont été exposés à des niveaux de pollution de l'air qui étaient au moins 2,5 fois supérieurs aux normes des lignes directrices. La qualité de l'air a empiré entre 2010 et 2016 pour plus de 50 % de la population mondiale. L'Asie centrale et Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne sont les deux régions où la concentration de particules a le plus augmenté.

En 2016, dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, la qualité de l'air de 97 % des villes de plus de 100 000 habitants n'était pas conforme aux normes des lignes directrices sur la qualité de l'air, contre 49 % dans les pays à revenu élevé. La pollution de l'air ambiant due à la circulation, l'industrie, la production d'électricité, l'incinération des déchets et l'utilisation de combustibles par les particuliers, associée à la pollution de l'air intérieur des habitations, menace grandement la santé humaine et les efforts déployés pour atténuer les changements climatiques. Plus de 90 % des décès liés à la pollution de l'air ont lieu dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, principalement en Asie et en Afrique.

Exposition annuelle aux particules de matière fines ambiantes ($PM_{2,5}$) dans les zones urbaines, pondérée par la population, 2016 [microgrammes par mètre cube ($\mu g/m^3$)]

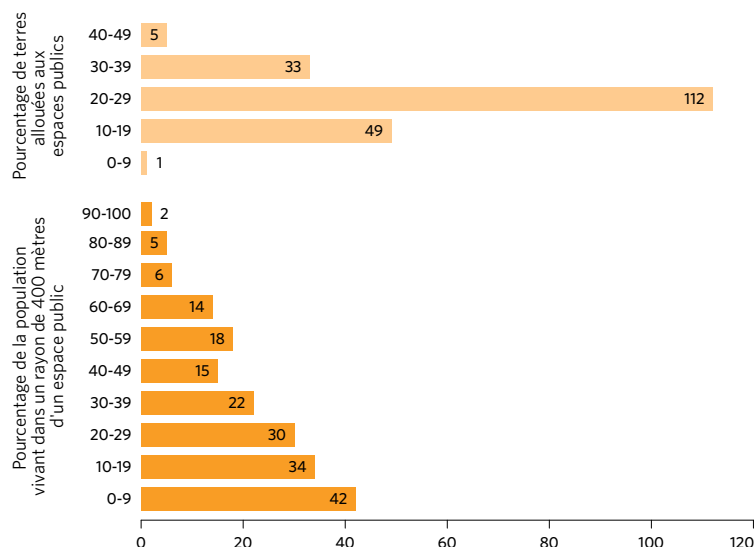


Les espaces publics rendent les villes plus inclusives, mais ils ne sont pas facilement accessibles à pied pour de nombreux résidents

Un réseau de rues et d'espaces publics connectés est la structure qui sert d'assise à toute ville. Lorsque les espaces publics sont inadéquats, pauvrement conçus ou privatisés, on assiste à une augmentation de la ségrégation dans les villes. Les investissements dans les réseaux urbains et les espaces publics améliorent la productivité des villes, les possibilités d'emploi et l'accès aux marchés et aux services publics, en particulier dans les pays où plus de la moitié de la population urbaine active travaille dans le secteur informel.

D'après des données de 2018 portant sur 220 villes de 77 pays, peu de villes ont été en mesure de mettre en œuvre un système d'espaces publics couvrant la totalité d'une zone urbaine, c'est-à-dire facilement accessibles par tous les résidents. Les résultats montrent que la proportion moyenne de la population pouvant accéder à pied (vivant dans un rayon de 400 mètres ou moins) à un espace public est d'environ 31 %, avec d'énormes variations entre les villes (allant d'un minimum de 5 % à un maximum de 90 %). Un pourcentage peu élevé ne signifie pas nécessairement qu'une part insuffisante des terres est formée d'espaces publics, mais que la répartition de ces espaces publics à travers la ville est inégale.

Répartition des villes par pourcentage de terres allouées aux espaces publics et par pourcentage de la population vivant dans un rayon de 400 mètres d'un espace public, 2018 (nombre de villes)



Établir des modes de consommation et de production durables



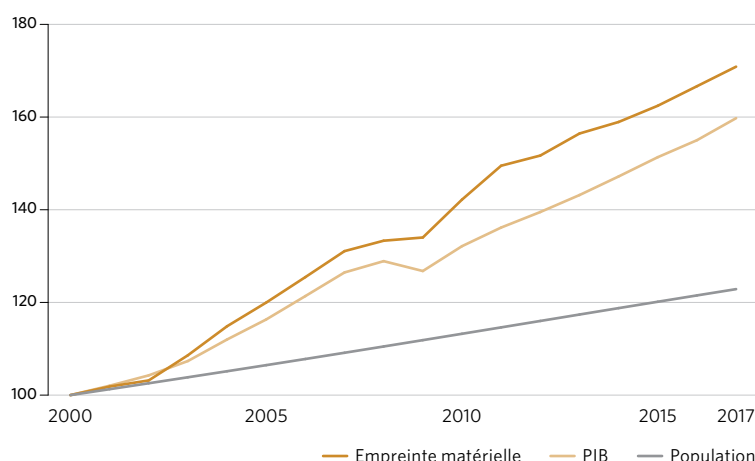
Les progrès économiques et sociaux accomplis au siècle précédent ont provoqué une dégradation de l'environnement qui menace les systèmes dont nous dépendons pour notre futur développement, notre propre survie. Au niveau mondial, nous continuons d'exploiter un volume toujours plus croissant de ressources naturelles afin de soutenir l'activité économique. L'efficacité avec laquelle ces ressources sont utilisées reste inchangée au niveau mondial, et nous n'avons pas encore dissocié la croissance économique de l'utilisation des ressources naturelles. La production de déchets augmente à travers le monde. Près du tiers de la nourriture produite chaque année pour la consommation humaine est perdue ou gaspillée, en majorité dans les pays développés. Il faut agir rapidement afin d'assurer que les besoins matériels actuels

ne conduisent pas à une surexploitation des ressources et à une plus grande dégradation de l'environnement. Des politiques doivent être adoptées pour améliorer l'efficacité des ressources, réduire le gaspillage et intégrer les pratiques de développement durable dans tous les secteurs de l'économie.

La réduction de notre empreinte matérielle est un impératif mondial

L'empreinte matérielle représente la quantité totale de matières premières extraites pour satisfaire les demandes de consommation finale. C'est une indication des pressions exercées sur l'environnement pour soutenir la croissance économique et satisfaire les besoins matériels des individus. L'empreinte matérielle mondiale est passée de 43 milliards de tonnes métriques en 1990 à 54 milliards en 2000 et 92 milliards en 2017, soit une augmentation de 70 % depuis 2000 et 113 % depuis 1990. Le taux d'exploitation des ressources naturelles s'est accéléré depuis 2000. En l'absence d'une action politique concertée, ce taux devrait croître à 190 milliards de tonnes métriques d'ici à 2060. En outre, l'empreinte matérielle mondiale augmente à un rythme plus rapide que celui de la population et de la production économique. En d'autres termes, au niveau mondial, il n'y a pas eu une dissociation de la croissance de l'empreinte matérielle et de la croissance démographique ou de celle du produit intérieur brut (PIB). Il est impératif d'inverser cette tendance.

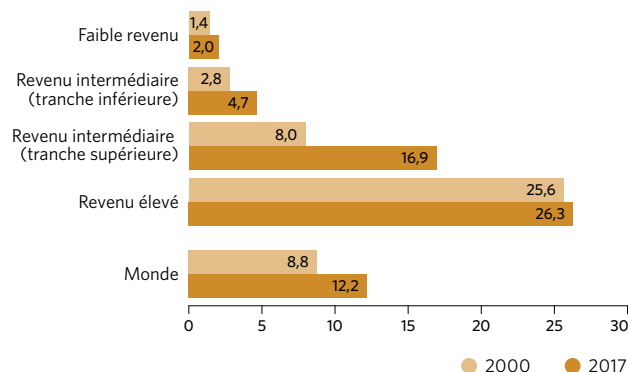
Indice de croissance de la population, de l'empreinte matérielle et du PIB, 2000-2017 (niveau de référence de 100 en 2000)



Le mode de vie des personnes vivant dans les pays les plus riches est fortement dépendant des ressources extraites dans les pays les plus pauvres

L'empreinte matérielle par habitant a aussi augmenté à un rythme alarmant. En 1990, près de 8,1 tonnes métriques de ressources naturelles étaient utilisées pour satisfaire les besoins d'une personne; en 2017, il faut utiliser 12,2 tonnes métriques, soit une augmentation de 50 %. Cette année-là, les pays à revenu élevé avaient l'empreinte matérielle par habitant la plus élevée (approximativement 27 tonnes métriques par personne), 60 % de plus que celle des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) et plus de 13 fois celle des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), qui est de 2 tonnes métriques par personne. L'empreinte matérielle des pays à revenu élevé est plus grande que leur consommation matérielle nationale, ce qui indique que la consommation dans ces pays dépend de matières provenant d'autres pays au moyen de chaînes d'approvisionnement internationales. Les pays à revenu élevé ont besoin, pour chaque habitant, de 9,8 tonnes métriques de matières premières extraites ailleurs dans le monde.

Empreinte matérielle par habitant, 2000 et 2017 (tonnes métriques par habitant)



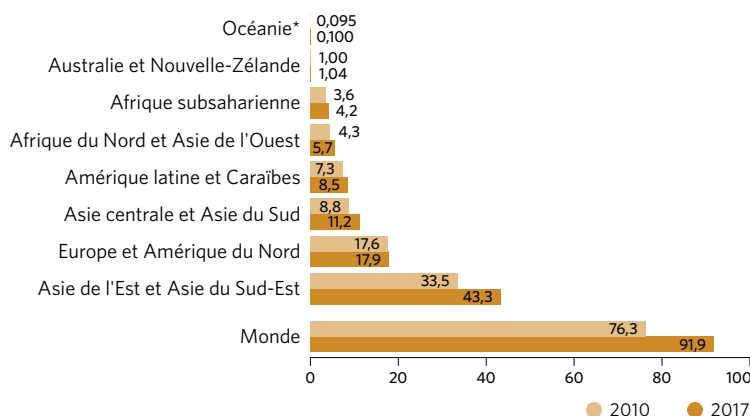
Les progrès en matière d'utilisation rationnelle des ressources ne progressent pas assez vite

La consommation matérielle nationale mesure la quantité totale de matières, obtenues dans un pays ou en dehors du pays, directement utilisées par le pays pour satisfaire les demandes de biens et de services. Au niveau mondial, la consommation matérielle nationale est équivalente à l'empreinte matérielle et a atteint 92 milliards de tonnes métriques en 2017; elle a augmenté dans toutes les régions du monde de 2010 à 2017. L'augmentation de la consommation matérielle nationale en Asie de l'Est et Asie du Sud-Est est particulièrement frappante : comparé à 2010, près de 10 milliards de tonnes métriques supplémentaires ont été utilisées en 2017. Cette augmentation représente près des deux tiers de l'augmentation mondiale.

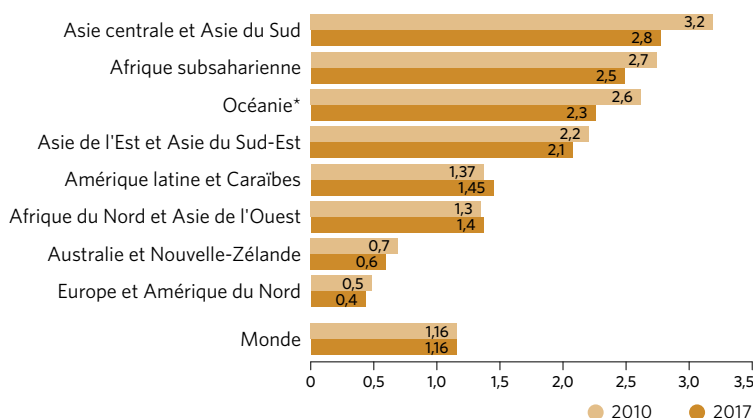
La part croissante de l'Asie de l'Est et Asie du Sud-Est et d'autres économies émergentes dans la consommation matérielle nationale est due à deux facteurs. Le premier est la construction de nouvelles infrastructures dans les économies émergentes et de transition; un modèle que de nombreux pays en développement vont probablement suivre dans le futur. Le second est la délocalisation des stages de production qui consomment beaucoup de matières et d'énergie depuis les pays à revenu élevé vers des pays peu économes en termes d'utilisation des ressources. La relocalisation de la production des premiers pays vers ces derniers signifie que davantage de ressources naturelles sont nécessaires pour obtenir la même production.

Cette relocalisation de l'activité économique s'est produite plus rapidement que les améliorations de l'utilisation rationnelle des ressources dans les pays, ainsi l'intensité matérielle, définie comme la consommation matérielle nationale par unité de PIB, a stagné à une moyenne de 1,16 kilogramme par dollar de 2010 à 2017. En 2017, les pays développés ont utilisé environ un cinquième de ressources naturelles par rapport aux pays en développement pour obtenir la même quantité de production économique. Entre 2010 et 2017, l'intensité matérielle a diminué dans de nombreuses régions, ce qui indique que des progrès relatifs ont été accomplis pour dissocier la production économique de la consommation matérielle nationale. Mais l'intensité matérielle a augmenté dans d'autres régions, et le résultat global est une absence de changement au niveau mondial. Des progrès importants ont été accomplis en Afrique subsaharienne, en Asie centrale et Asie du Sud et en Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande), en raison principalement de la croissance des PIB.

Consommation matérielle nationale, 2010 et 2017 (milliards de tonnes métriques)



Consommation matérielle nationale par unité de PIB, 2010 et 2017 (kilogrammes par dollar)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les progrès en matière de la consommation et de production durables contribuent à la réalisation de tous les objectifs de développement durable

La transition vers des sociétés durables et résilientes dépendra en définitive d'une gestion responsable des ressources naturelles limitées de la planète. Des cadres de politiques et des instruments nationaux bien conçus sont nécessaires pour permettre la transition vers des modèles de consommation et de production durables. En 2018, 71 pays et l'Union européenne ont déclaré avoir élaboré 303 de ces instruments et politiques.

Une étude pilote portant sur 262 politiques et instruments déclarés a montré que, si les avantages économiques potentiels des processus de consommation et de production durables sont bien connus, les

avantages sociaux sont toujours largement négligés. Cela veut dire que les avantages sociaux sont rarement inclus ou mesurés dans les objectifs des politiques. Ainsi, 63 % des politiques et instruments déclarés ont examiné leur impact sur la pollution de l'air, du sol et de l'eau, 45 % sur la réduction des déchets et 43 % sur les émissions de gaz à effet de serre. Seulement 11 % ont examiné leur impact sur la santé et 7 % sur l'égalité des sexes. Démontrer les avantages de ces politiques pour tous les objectifs de développement durable sera essentiel pour comprendre la contribution globale d'une consommation et d'une production viables au développement durable, ainsi que pour renforcer la coalition nécessaire pour appuyer une transition transformatrice.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Tandis que les niveaux de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, les changements climatiques se produisent à des rythmes bien plus élevés que ceux prévus, et leurs effets sont visibles partout dans le monde. En 2018, la température moyenne mondiale était d'environ 1 degré Celsius au-dessus du niveau préindustriel, et les quatre dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Le niveau des mers continue à s'élever rapidement.

Les changements climatiques caractérisent notre époque et sont le plus grand défi pour le développement durable. Les effets combinés de ces changements sont en train d'accélérer leur progression, laissant très peu de temps pour réagir si on veut empêcher des changements climatiques irréversibles. Il est nécessaire de limiter le réchauffement mondial à 1,5 degré Celsius, afin d'éviter des conséquences catastrophiques et des changements irréversibles. Cela nécessitera des transitions rapides et profondes en matière d'énergie, d'occupation des sols, des infrastructures urbaines et des systèmes industriels.

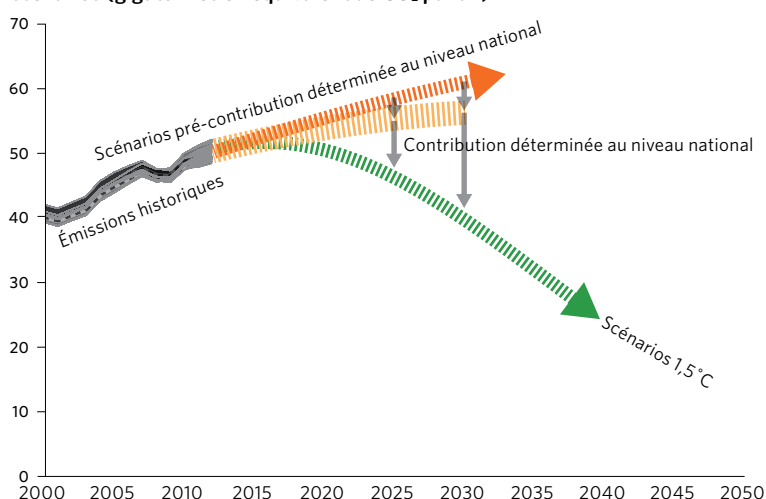
Bien que les pays aient adopté des mesures positives en établissant des contributions déterminées au niveau national et en augmentant les financements destinés à lutter contre les changements climatiques, il est nécessaire de mettre en place des plans plus ambitieux et de modifier de manière inédite tous les aspects de la société. L'accès au financement et le renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation doivent être appliqués à un rythme bien plus rapide, en particulier dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Des changements sans précédent de tous les aspects de la société seront nécessaires pour éviter les pires effets des changements climatiques

En 2017, les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère ont atteint 405,5 parties par million, contre 400,1 en 2015, ce qui représente 146 % des niveaux préindustriels. Limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius signifie que les émissions devront culminer le plus tôt possible, puis décroître rapidement. Les émissions mondiales de carbone doivent diminuer considérablement de 45 %, d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 2010 et poursuivre un déclin rapide pour parvenir à l'objectif des émissions de gaz à effet de serre nulles d'ici à 2050.

En mai 2019, 186 États parties avaient ratifié l'Accord de Paris. Les parties prenantes à l'accord doivent établir, communiquer et actualiser les contributions successives déterminées au niveau national (dont les cibles, les politiques et les actions planifiées en réponse aux changements climatiques). À cette même date, 183 parties (182 pays plus l'Union européenne) avaient communiqué leurs premières contributions déterminées au niveau national à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et quelques pays avaient communiqué leur deuxième contribution. Il a été demandé aux parties d'actualiser leurs contributions existantes ou d'en communiquer de nouvelles d'ici à 2020. Afin d'atteindre les objectifs à l'horizon 2030, les pays devront être bien plus ambitieux lorsqu'ils soumettront leurs nouvelles contributions.

Niveaux mondiaux d'émission de gaz à effet de serre résultant de l'application des actuelles contributions déterminées au niveau national et selon d'autres scénarios (gigatonnes en équivalent de CO₂ par an)



Note : Pour un graphique plus détaillé, voir figure 2 du rapport de synthèse actualisé de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sur l'effet agrégé des contribution prévues déterminées au niveau national, 2 mai 2016, disponible sur le site http://unfccc.int/focus/indc_portal/items/9240.php.

Les pays élaborent des stratégies pour la réduction des risques de catastrophe face aux menaces croissantes liées aux changements climatiques

Les changements climatiques exacerbent déjà les risques de catastrophe, comme il est indiqué dans l'objectif 1. De 1998 à 2017, dans le monde, les catastrophes liées au climat représentaient 77 % environ de près de 3 billions de dollars de pertes économiques dues aux catastrophes. Durant cette période, environ 1,3 million de personnes sont mortes lors de catastrophes liées au climat et d'origine géophysique. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) définit des cibles et des priorités claires pour mettre en place des mesures, afin de prévenir de nouveaux risques de catastrophe et réduire ceux existants. Depuis son adoption, les pays ont déployé des efforts

pour élaborer et mettre en œuvre, d'ici à 2020, des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe en conformité avec le Cadre de Sendai. D'après les derniers rapports (2017-2018) soumis par 70 pays, 67 d'entre eux avaient des stratégies conformes, dans une certaine mesure, au Cadre de Sendai. La plus grande difficulté est d'investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience et de promouvoir la cohérence entre les politiques des objectifs de développement durable et les changements climatiques. De nombreuses administrations locales ont élaboré des stratégies locales conformes aux stratégies nationales.

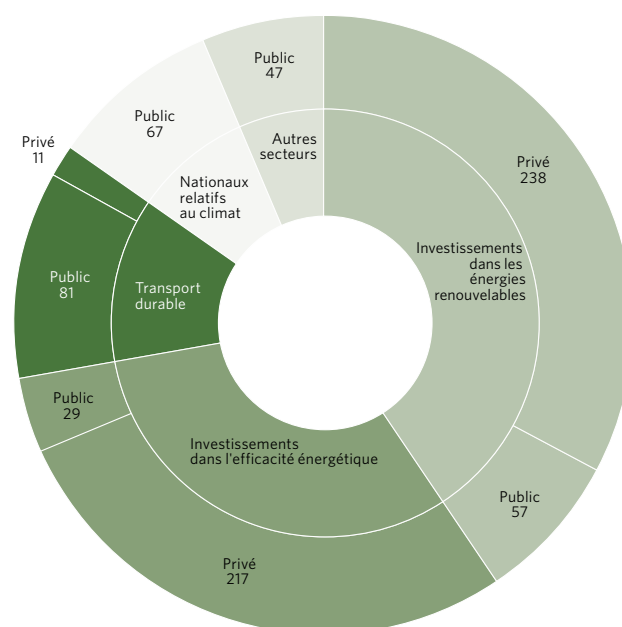
Les flux de financement liés aux changements climatiques ont augmenté, mais ils sont dérisoires par rapport à l'ampleur du problème et restent inférieurs aux investissements dans les combustibles fossiles

Au niveau mondial, les flux financiers liés aux changements climatiques ont augmenté. La plupart des fonds sont consacrés à limiter les émissions de gaz à effet de serre et une petite partie aide les pays à s'adapter aux effets des changements climatiques. La troisième évaluation biennale réalisée par le Comité permanent des finances du Secrétariat des Nations Unies sur les changements climatiques montre une augmentation de 17 % des dispositifs mondiaux de financement de l'action climatique de 2013-2014 à 2015-2016. La limite supérieure des estimations est passée de 584 milliards de dollars, en 2014, à 680 milliards de dollars, en 2015, et à 681 milliards de dollars, en 2016. Cette croissance fulgurante entre 2014 et 2015 a été due principalement aux niveaux élevés des nouveaux investissements privés dans les énergies renouvelables, qui représentent le segment le plus important du total mondial.

Alors que ces flux financiers sont considérables, ils sont relativement faibles par rapport à l'ampleur du problème et aux tendances plus générales des investissements mondiaux. En outre, les investissements liés au climat sont toujours surpassés par les investissements dans les combustibles fossiles (781 milliards de dollars en 2016).

Les financements liés au climat, en faveur des pays en développement, ont augmenté de 24 %, en 2015, à 33 milliards de dollars et de 14 %, en 2016, à 38 milliards de dollars. Les financements ont été effectués par le biais de fonds de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les fonds climatiques multilatéraux ont totalisé 1,4 milliard de dollars, en 2015, et 2,4 milliards de dollars, en 2016. L'augmentation entre 2015 et 2016 est attribuée à l'accroissement des opérations du Fonds vert pour le climat.

Total mondial des flux de financement de l'action climatique par secteur pendant la période 2015-2016 (en milliards de dollars, total annualisé)

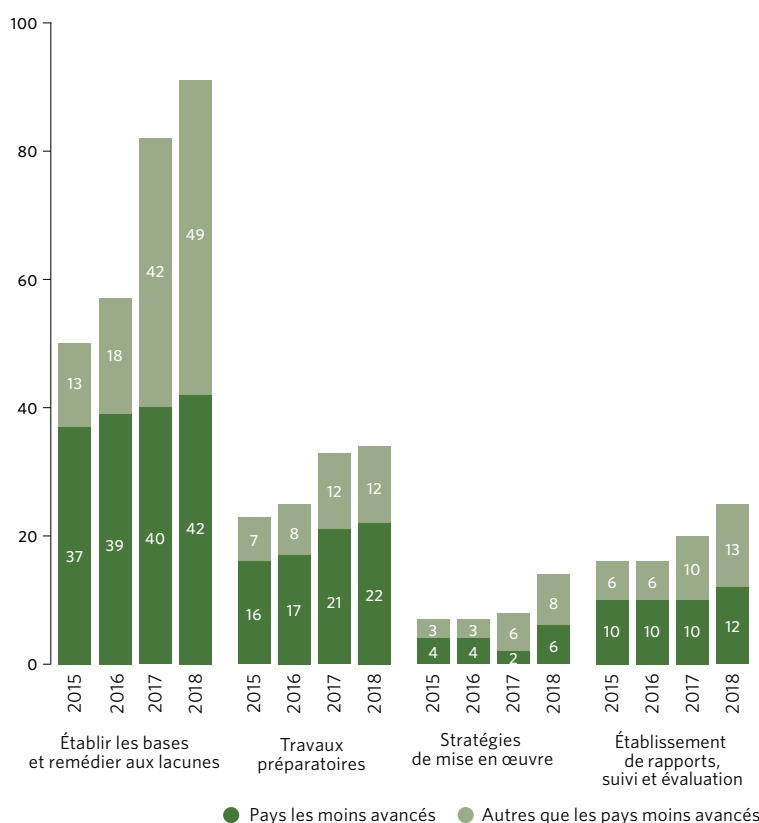


Davantage de pays élaborent des plans pour renforcer leur résilience et leur capacité à s'adapter aux changements climatiques

De nombreux pays ont initié un processus d'élaboration et de mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation, afin de réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques et d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement national. Ces plans aideront les pays à atteindre l'objectif mondial de l'Accord de Paris sur l'adaptation, à savoir améliorer la capacité d'adaptation, renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité aux changements climatiques. Treize pays, dont quatre font partie des pays les moins avancés, ont élaboré et soumis leur plan national d'adaptation à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tandis que d'autres pays ont atteint diverses étapes du processus. Depuis 2015, le nombre de pays qui ont lancé ou initié un plan national d'adaptation a augmenté de 45 %.

Le financement pour l'élaboration des plans nationaux d'adaptation est fourni par le Programme de préparation et de soutien préparatoire du Fonds vert pour le climat et par le Fonds pour les pays les moins avancés. En mai 2019, 75 pays avaient obtenu une aide totale de 191 millions de dollars du Fonds vert pour le climat pour financer les plans nationaux d'adaptation et d'autres processus de planification pour l'adaptation. Parmi eux, 28 pays avaient obtenu un total de 75 millions de dollars, dont les deux tiers étaient destinés aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et à des pays d'Afrique. Sept autres pays étaient parvenus à l'étape finale d'approbation pour un financement total de 17 millions de dollars. Neuf propositions de projets financés par le Fonds pour les pays les moins avancés ont été aussi approuvées, afin de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation. Les conseils techniques et l'aide aux pays en développement pour les plans nationaux d'adaptation sont assurés par le Groupe d'experts des pays les moins avancés et d'autres organismes constitués sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En tout, 154 activités de soutien ont été déclarées depuis 2014.

Progrès réalisés par les pays en développement pour élaborer et mettre en place des plans nationaux d'adaptation, par étape du processus, 2015 à 2018





Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



La vie dépend des océans; ils sont le plus vaste écosystème de la planète, couvrant plus des deux tiers de la surface de la Terre, et fournissent un habitat à des millions d'espèces. Ils produisent près de la moitié de l'oxygène que nous respirons et agissent comme un régulateur du climat en absorbant la chaleur atmosphérique et plus du quart du CO_2 d'origine humaine. Cependant, des décennies de hausse d'émissions de CO_2 ont entraîné le réchauffement des océans et des modifications de leur composition chimique. Les effets nuisibles résultant de l'acidification des océans, des changements climatiques, dont l'élévation du niveau des mers, des événements climatiques extrêmes et de l'érosion des côtes exacerbent les menaces qui pèsent sur les ressources marines

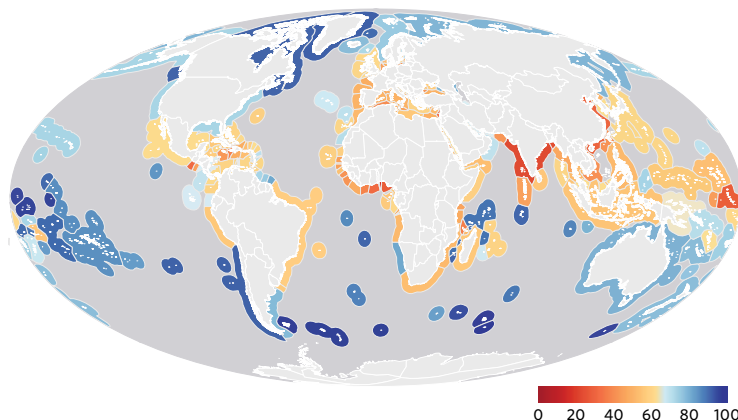
et côtières à cause de la surpêche, de la pollution et de la dégradation des habitats. Les aires protégées et les politiques et traités qui encouragent l'exploitation responsable des ressources marines sont critiques pour faire face à ces menaces.

La pollution d'origine tellurique et les débris marins menacent les habitats côtiers, mais il est possible d'améliorer la qualité de l'eau

Les zones côtières du monde sont affectées par la pollution d'origine tellurique, dont les écoulements des eaux usées et des nutriments, entraînant l'eutrophisation côtière, la dégradation de la qualité de l'eau et la détérioration des écosystèmes marins côtiers. L'analyse de l'indicateur de la qualité de l'eau, utilisé pour évaluer le degré de pollution des océans, indique que les problèmes liés à la qualité de l'eau sont généralisés, mais ils sont plus particulièrement graves dans quelques zones équatoriales, surtout dans certaines parties d'Asie, d'Afrique et d'Amérique centrale.

Presque tous les pays pourraient améliorer la qualité de leurs eaux côtières. L'analyse des tendances entre 2012 et 2018 montre que des changements positifs sont possibles : 104 régions côtières sur 220 ont amélioré la qualité des eaux de leur littoral durant cette période. Ces améliorations exigent des engagements politiques au niveau national pour développer l'accès au traitement des eaux usées et diminuer les écoulements de matières chimiques et de nutriments agricoles, ainsi que des engagements mondiaux pour réduire les déchets plastiques

Scores sur la qualité de l'eau de 220 régions côtières, évaluée sur une échelle de 0 (très polluée) à 100 (propre)

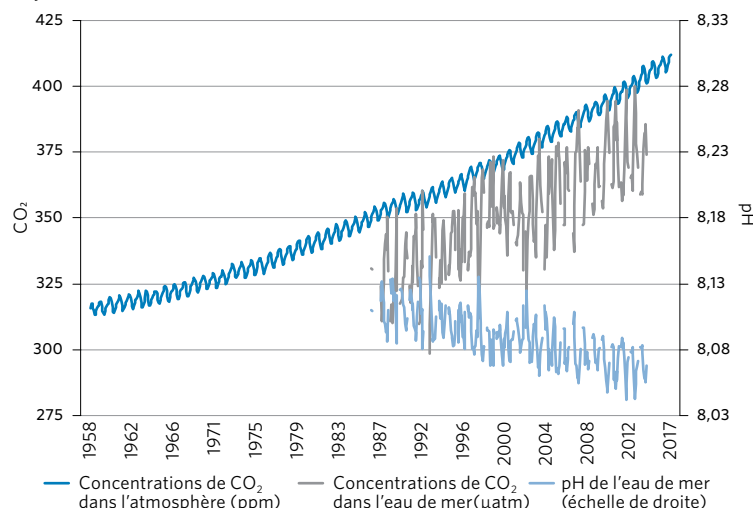


L'augmentation de l'acidification menace la vie marine et entrave le rôle des océans dans l'atténuation des changements climatiques

L'absorption du CO_2 atmosphérique par les océans modifie la composition chimique de l'eau de mer, altérant la chimie des carbonates et entraînant une diminution du potentiel hydrogène (pH) et de l'acidification des océans. Les observations du pH océanique sur les 30 dernières années ont montré une diminution du pH de la surface des océans de 0,1 unité, équivalant à une augmentation de 26 % de l'acidité par rapport à la période préindustrielle. Au rythme actuel des émissions de CO_2 , on prévoit une augmentation de l'acidité de 100 à 150 % d'ici à la fin du siècle.

L'acidification des océans menace les organismes ainsi que les services écosystémiques, y compris la sécurité alimentaire, en mettant en péril les pêcheries et l'aquaculture. Elle affecte aussi la protection des côtes en fragilisant les récifs coralliens qui protègent le littoral, les transports et le tourisme. À mesure que l'acidité des océans augmente, leur capacité à absorber le CO_2 atmosphérique diminue, entravant le rôle qu'ils jouent dans l'atténuation des changements climatiques. Des programmes d'observation et de mesure de l'acidification des océans sont nécessaires pour mieux comprendre ses conséquences, afin de prévoir, de modéliser et d'élaborer des stratégies d'atténuation et d'adaptation.

Concentrations de CO_2 dans l'atmosphère et dans l'eau de mer, et pH marin dans le Pacifique Nord, 1958-2017 [parties par million (ppm), micro-atmosphères (μatm) et pH]



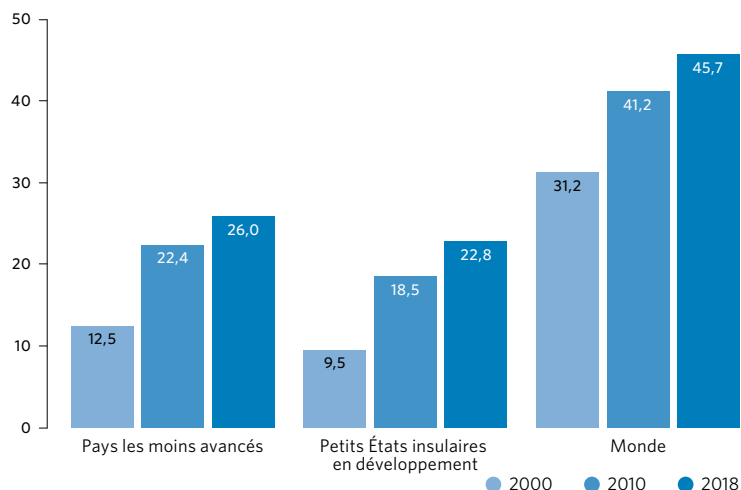
Note : Concentrations de CO_2 dans l'atmosphère mesurées à Mauna Loa, Hawaï. Concentrations de CO_2 dans l'eau de mer et pH mesurées à Station Aloha, Hawaï. Données par NOAA PMEL, Programme carbone, disponible sur www.pmel.noaa.gov/co2.

L'étendue des aires marines protégées a doublé depuis 2010, mais il faut faire davantage pour préserver les zones essentielles pour la biodiversité

Les aires protégées jouent un rôle critique dans le développement durable à condition d'être gérées de manière efficace et d'être situées dans des zones essentielles pour la biodiversité. En décembre 2018, 17 % des eaux relevant d'une juridiction nationale étaient protégées; ce qui représente une augmentation significative par rapport à 12 % en 2015, et plus du double du niveau de couverture en 2010. Le pourcentage moyen des zones essentielles pour la biodiversité marine couvertes par une aire protégée a aussi augmenté, passant de 31,2 % en 2000 à 45,7 % en 2018.

En dépit de ces progrès, le taux de couverture des zones essentielles pour la biodiversité augmente lentement et, si les tendances actuelles se poursuivent, il va se stabiliser d'ici à 2030. Les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, sont en retard. Des efforts redoublés sont requis pour établir de nouvelles aires marines protégées et pour renforcer la gestion de celles qui existent.

Superficie moyenne des zones essentielles pour la biodiversité marine couvertes par une aire protégée, 2000, 2010 et 2018 (pourcentage)

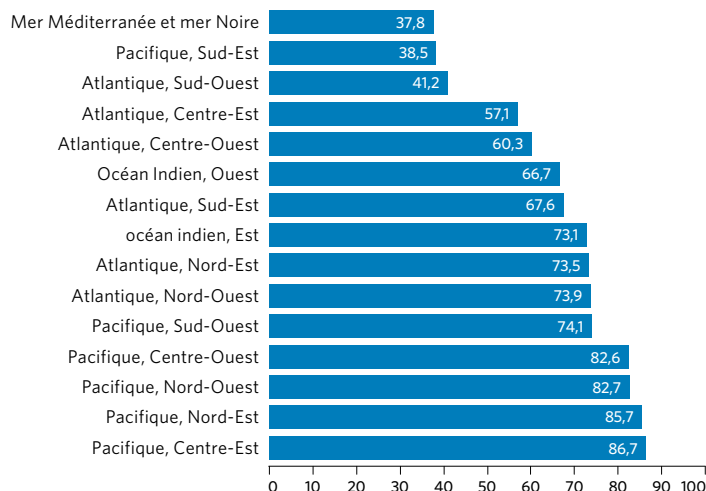


La diminution des stocks de poissons semble s'être stabilisée. Ces stocks ont maintenant besoin d'être reconstitués, en particulier dans les régions les plus appauvries

Afin de préserver la santé et la productivité de la pêche, les stocks de poissons doivent être maintenus à des niveaux biologiquement viables. La surpêche ne réduit pas seulement la production de nourriture, mais elle détériore aussi le fonctionnement des écosystèmes et réduit la biodiversité, ce qui a des effets négatifs pour l'économie et la société. Au niveau mondial, la proportion de stocks de poissons de mer se situant à des niveaux biologiquement viables est passée de 90 % en 1974 à 67 % en 2015. Cependant, cette tendance à la baisse semble s'être stabilisée depuis 2008, ce qui est encourageant.

En 2015, les régions de la mer Méditerranée et de la mer Noire avaient le plus faible pourcentage de stocks de poissons à des niveaux biologiquement viables (37,8 %), suivies de près par la région du Pacifique Sud-Est (38,5 %). En revanche, les régions du Pacifique Centre-Est, du Pacifique Nord-Est et du Pacifique Nord-Ouest avaient la proportion la plus élevée de stocks de poissons se situant à des niveaux biologiquement viables (au-dessus de 85 %). Des efforts plus soutenus sont nécessaires pour reconstituer les stocks surexploités, en particulier dans les régions les plus appauvries.

Proportion de stocks de poissons se situant à des niveaux biologiquement viables, par région marine, 2015 (pourcentage)



Les États ont pris des mesures importantes pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

La pêche illicite, non déclarée et non réglementée reste l'une des plus sérieuses menaces pour les écosystèmes marins, sapant les efforts déployés pour gérer les pêches de façon durable et pour préserver la biodiversité marine. Le braconnage impitoyable des pêcheries entraîne souvent leur disparition, menaçant les moyens de subsistance et exacerbant la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Les pêcheries de petite taille dans les pays en développement sont particulièrement vulnérables. Les pays ont mis en place un ensemble d'instruments internationaux afin de combattre la pêche illicite au moyen d'un cadre mondial destiné à la gestion de la pêche. L'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, premier accord international contraignant développé spécialement pour combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, est entré en vigueur en juin 2016. En mars 2019, il comptait 59 États parties et une organisation membre, l'Union européenne, représentant 28 États membres. La mise en œuvre de cet accord au niveau mondial, reposant sur un régime efficace de suivi, de contrôle et de surveillance, complété par des mesures d'accès aux marchés et commerciales, stimulera les efforts internationaux en vue de contrecarrer ce type de pêche.

La plupart des pays disposent de cadres d'action pour résoudre les besoins des pêches artisanales; la prochaine étape essentielle est leur mise en œuvre

Presque tous les pays ont des entreprises de pêche artisanale; elles représentent plus de la moitié de la production totale dans les pays en développement, aussi bien en termes de quantité que de valeur. Quelque 120 millions de travailleurs dans le monde, dont 97 % vivent dans des pays en développement, dépendent directement des chaînes de valeur de la pêche commerciale pour subsister. Les femmes constituent près de la moitié de cette main-d'œuvre. Malgré leur contribution essentielle à l'alimentation, à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance locaux, de nombreuses entreprises de pêche artisanale restent marginalisées.

Pour aider les pêcheurs à accéder aux ressources productives, aux services et aux marchés, la plupart des pays ont développé des cadres institutionnels et réglementaires ciblés. De nombreux pays ont un niveau de mise en œuvre de ces cadres élevé, mais plus d'un cinquième des pays, en particulier en Océanie et en Asie centrale et Asie du Sud-Est, font état d'un niveau de mise en œuvre faible ou moyen.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus

de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Les activités humaines continuent d'affaiblir la santé des écosystèmes, dont toutes les espèces dépendent. La perte de zones forestières a ralenti, mais se poursuit néanmoins à un rythme alarmant. D'après un récent rapport des Nations Unies, un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction, et environ 20 % de la superficie de la Terre ont été dégradés entre 2000 et 2015. De nombreux pays prennent des mesures pour préserver, restaurer et exploiter de manière durable ces ressources naturelles inestimables. Ils adoptent des mécanismes légaux pour garantir le partage équitable des avantages



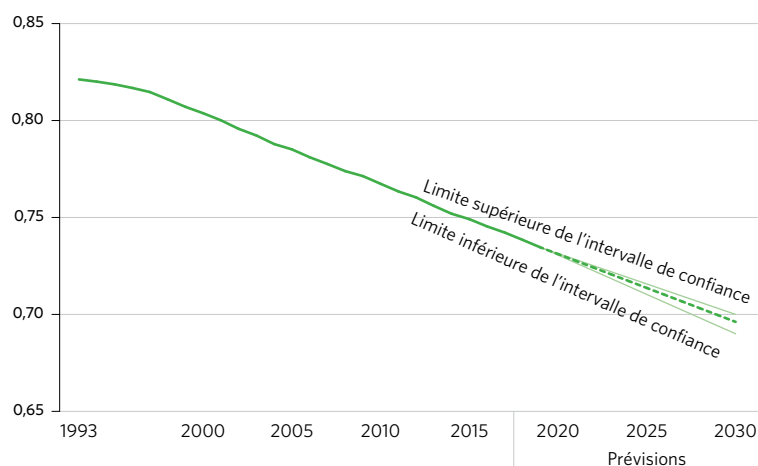
procurés par ces ressources génétiques, protéger davantage de zones essentielles pour la biodiversité et mettre en œuvre des plans de gestion durable des forêts. Il est urgent de renforcer ces efforts. La gravité de la situation exige des actions immédiates et une transformation profonde de notre relation à la Terre, afin d'enrayer la perte de la biodiversité et de protéger les écosystèmes dans l'intérêt de tous.

La perte considérable de la biodiversité exige des mesures d'urgence

La perte de la biodiversité s'accélère dans le monde, nous rapprochant de transformations inconnues et irréversibles des écosystèmes de la Terre. D'après l'indice de la Liste rouge, qui tient à jour les données relatives à plus de 20 000 espèces de mammifères, oiseaux, amphibiens, coraux et cycadées, le risque d'extinction des espèces a augmenté d'environ 10 % pendant les 25 dernières années. Cet indice a diminué de 0,82 en 1993 à 0,74 en 2018. En outre, le dernier rapport établi par la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques note que la biodiversité diminue plus rapidement qu'à toute autre période de l'histoire humaine.

Cette perte rapide s'explique principalement par la disparition des habitats provoquée par des pratiques agricoles non viables, la déforestation, les cultures et le commerce non durables, les changements climatiques et les espèces exotiques envahissantes. Malgré ce contexte inquiétant, il existe de nombreux exemples de sauvegarde d'espèces à la suite d'actions de préservation, y compris dans les petits États insulaires en développement comme les Fidji, Maurice et les Seychelles. Des actions intensifiées sont requises pour sauvegarder les espèces sérieusement menacées et institutionnaliser la réduction du risque d'extinction dans l'agriculture, l'industrie, le commerce et les autres secteurs.

Indice de la Liste rouge pour la survie des espèces, 1993-2019, et prévisions pour 2020-2030 (basées sur l'extrapolation habituelle de l'indicateur mondial)

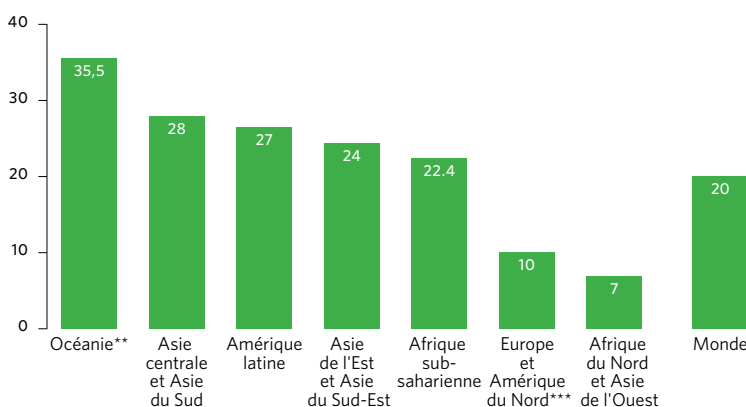


La dégradation des sols affecte un cinquième de la superficie des terres de la planète et la vie d'un milliard de personnes

Entre 2000 et 2015, 20 % de la superficie totale des terres de la planète ont subi des dégradations, conduisant à une perte significative de services essentiels au bien-être de l'humanité. Cette estimation est relativement prudente au vu des sous-indicateurs latents, qui représentent trois variables seulement : les changements dans la couverture terrestre, la productivité des terres et le carbone organique des sols. Dans toutes les régions, excepté en Europe et Amérique du Nord et en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, 22,4 % à 35,5 % des terres sont dégradées, impactant directement la vie de plus d'un milliard de personnes.

Les tendances mondiales dans la couverture des terres indiquent une perte nette des habitats naturels et semi-naturels, due principalement à des activités d'origine humaine, dont la désertification, la déforestation, la mauvaise gestion des terres, l'expansion des pâturages et l'urbanisation. D'importantes diminutions ont été également observées dans la productivité des catégories de couverture terrestre qui sont restées inchangées, les prairies ayant subi les pertes les plus importantes.

Proportion de terres dégradées de 2000 à 2015 (pourcentage)



** Y compris l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais à l'exclusion des îles océaniques.

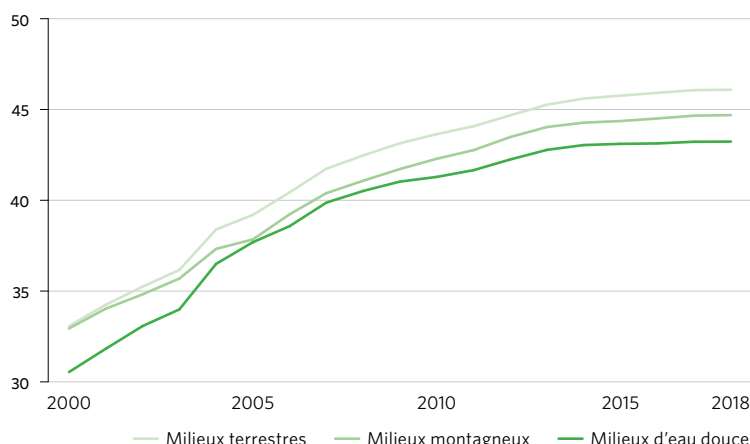
*** À l'exclusion de la Suisse et des États-Unis d'Amérique.

La protection des zones essentielles pour la biodiversité doit s'intensifier afin d'atteindre l'objectif fixé pour 2030

La protection des zones qui sont essentielles pour la biodiversité dans les milieux terrestres, d'eau douce et montagneux est vitale pour garantir l'utilisation durable des ressources naturelles à long terme. Alors que des progrès ont été réalisés depuis 2000 dans la protection de ces zones essentielles, le rythme de progression a diminué de manière significative depuis 2010.

La proportion moyenne dans le monde des milieux d'eau douce, terrestres et montagneux essentiels pour la biodiversité couverts par des aires protégées a augmenté de plus de 10 % entre 2000 et 2010. Cependant, de 2010 à 2018, la couverture a augmenté de seulement 2 à 3 points de pourcentage. Au rythme actuel, d'ici à 2030, moins de 50 % de chaque zone essentielle pour la biodiversité seront couverts par des aires protégées au niveau mondial.

Proportion moyenne des milieux d'eau douce, terrestres et montagneux essentiels pour la biodiversité couverts par des aires protégées, 2000-2019 (pourcentage)

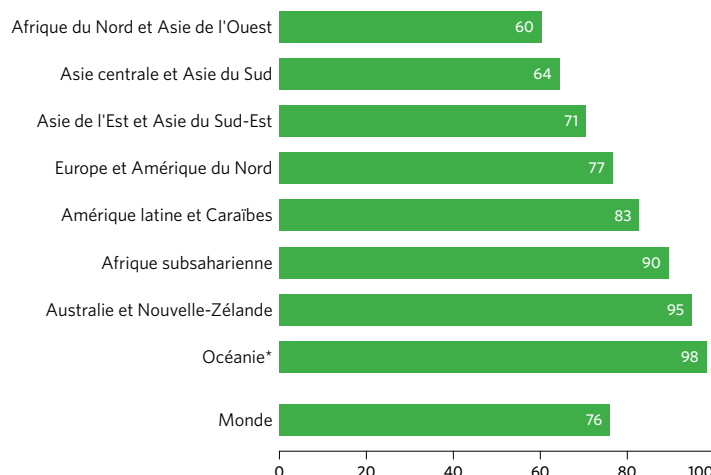


Les écosystèmes montagneux fournissent des services environnementaux essentiels, mais leur santé varie grandement entre les régions

Des écosystèmes montagneux sains sont essentiels pour la fourniture de services écosystémiques aux communautés locales et celles vivant loin des montagnes. Ainsi, dans le monde, les montagnes fournissent 60 % à 80 % de l'eau douce utilisée pour la consommation domestique, agricole et industrielle, la production de l'énergie verte et la préservation de la biodiversité. Il existe une corrélation entre la couverture verte des zones montagneuses (par des forêts, des prairies, de la végétation arbustive et des pâturages) et l'état de santé des montagnes et, par conséquent, leur capacité à remplir leur rôle écosystémique.

Une base de référence mondiale de la couverture verte des zones montagneuses, basée sur les données de 2017, a été établie. Cette année-là, 76 % des zones montagneuses mondiales étaient couvertes de végétation. En Océanie, presque toutes les zones montagneuses étaient couvertes, alors qu'en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest la proportion était de 60 % seulement.

Proportion de zones montagneuses avec une couverture verte, 2017 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les zones forestières continuent de s'amenuiser, mais à un rythme plus lent

Entre 2000 et 2015, les zones forestières, en pourcentage de la surface totale des terres, ont été réduites de 31,1 % à 30,7 %. Cela représente une perte de plus de 58 millions d'hectares de forêts, une étendue à peu près égale à celle du Kenya. La majorité de cette perte s'est produite dans les régions tropicales, les pertes les plus importantes se situant en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. La conversion des terres forestières en surfaces agricoles, pour la culture ou l'élevage, est considérée comme la cause principale de cette déperdition.

La perte de zones forestières dans quelques régions tropicales est en partie équilibrée par une augmentation des terres boisées dans de nombreuses parties d'Asie, ainsi qu'en Europe et Amérique du Nord. Dans ces régions, le reboisement et la restauration des paysages forestiers, tout comme l'expansion naturelle des forêts sur les terres agricoles abandonnées, ont conduit à une augmentation des terres boisées.

En conséquence, la perte nette annuelle de zones forestières, entre 2010 et 2015, a été inférieure d'environ 25 % à la perte subie entre 2000 et 2005. De plus, la proportion de zones forestières protégées et de forêts faisant l'objet de plans de gestion à long terme est restée stable ou a augmenté dans toutes les régions du monde.

Des accords internationaux adoptent des approches innovantes pour la préservation de la biodiversité

Les pays font des progrès dans l'adoption de cadres qui incitent à la préservation et à l'exploitation durable des ressources génétiques et de la biodiversité à travers un partage équitable des avantages procurés par ces ressources, qui incluent les plantes, les animaux, les microbes et d'autre matériel génétique, ainsi que les connaissances traditionnelles qui y sont associées.

Au 1^{er} février 2019, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation avait été ratifié par 116 parties contractantes, dont l'Union européenne (une augmentation du taux de ratification de 65 % par rapport à 2016); 61 parties avaient aussi adopté des cadres pour l'accès et le partage des avantages de ces ressources et avaient publié des informations associées au Centre d'échanges sur l'accès et le partage des avantages (contre 6 parties en 2016); et 145 parties avaient ratifié le Trait international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Dans le cadre de ce traité, plus de 64 000 accords types de transfert de matériel ont été conclus pour le transfert de plus de 4,6 millions d'échantillons de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture au niveau mondial.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place,

à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Instaurer des sociétés pacifiques, justes et ouvertes à tous est encore un objectif très éloigné. Il n'y a pas eu d'avancées majeures ces dernières années pour mettre fin à la violence, promouvoir l'état de droit, renforcer les institutions à tous les niveaux ou accroître l'accès à la justice. Des millions de personnes ont été privées de leur sécurité, de leurs droits et opportunités, alors que des attaques visant des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes freinent le développement. Davantage de pays redoublent d'efforts pour révéler les violations des droits de l'homme et concevoir des lois et des réglementations qui encouragent des sociétés plus ouvertes et justes; il reste toutefois beaucoup à accomplir pour garantir la bonne mise en œuvre de ces mécanismes.

Les conflits et les autres formes de violence portent atteinte au développement durable. En 2018, plus de 70 millions de personnes ont fui



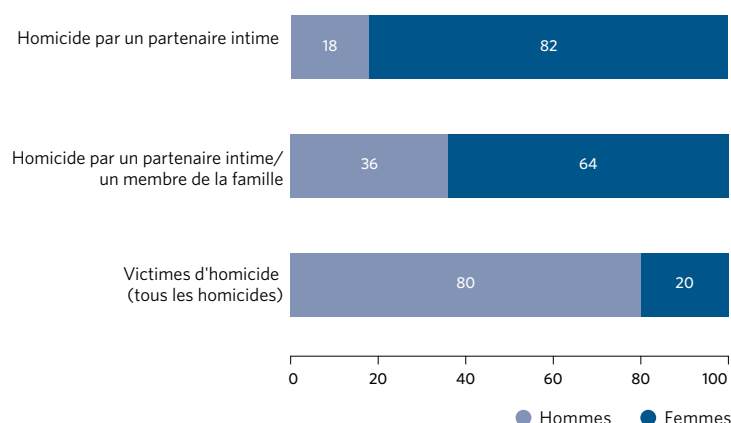
la guerre, les persécutions et les conflits; ce nombre de réfugiés est le plus élevé depuis la création, il y a 70 ans, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Ces personnes sont particulièrement vulnérables à différentes formes de sévices, dont la traite d'êtres humains, la violence et les prises de décisions exclusives. Il est essentiel, pour atteindre l'objectif de sociétés ouvertes à tous et de développement durable, de veiller à ce qu'elles reçoivent la protection dont elles ont besoin.

Les jeunes hommes, en général, courent un plus grand risque d'être victimes de meurtre, tandis que la plupart des victimes d'homicide commis par un partenaire intime sont des femmes

Au cours de la décennie 2007-2017, le taux mondial d'homicide est resté à peu près stable à près de 6 pour 100 000 personnes, les taux les plus élevés étant observés en Amérique latine et Caraïbes. Le nombre de victimes d'homicide a augmenté de 11 %, passant de 419 000 en 2000 à 464 000 en 2017. Durant cette période, les cas de violence meurtrière ont été de plus en plus concentrés dans deux régions : l'Amérique latine et Caraïbes, qui représentait 34 % des homicides dans le monde en 2017, contre 27 % en 2000, et l'Afrique subsaharienne, dont le taux est passé de 25 % à 33 %.

Les hommes représentaient près de 80 % du total des victimes d'homicide, tandis que 64 % des victimes d'homicides commis par un partenaire intime ou un membre de la famille étaient des femmes. En ne comptant que les victimes d'homicides commis par un partenaire intime, la proportion de victimes de sexe féminin était même supérieure à 82 %. En ce qui concerne l'ensemble des homicides, les jeunes hommes, âgés de 15 à 29 ans, courent le risque le plus élevé d'être assassinés, avec des variations entre les régions.

Victimes d'homicide, par sexe, 2017 (pourcentage)

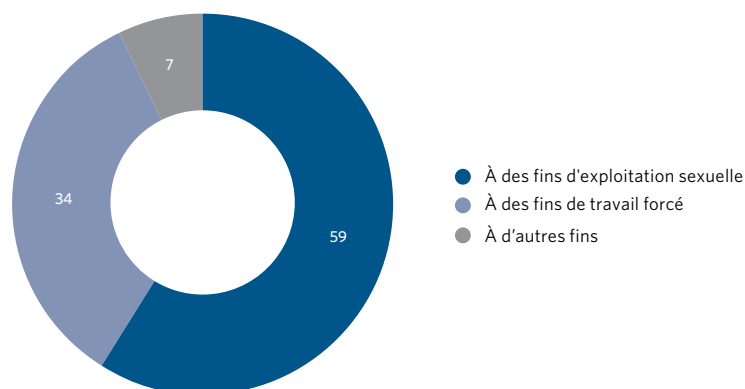


La majorité des victimes de la traite d'êtres humains sont exploitées à des fins sexuelles et de travail forcé

Au cours des dernières années, au niveau mondial, plus de victimes de la traite d'êtres humains ont été identifiées : en 2010, il y avait une moyenne de 150 victimes identifiées par pays et de 254 victimes, en 2016. Le nombre de pays soumettant un rapport est resté à peu près le même, 93 en 2010 contre 97 en 2016. L'augmentation du nombre moyen de victimes identifiées par pays peut indiquer un renforcement des efforts déployés par les autorités pour identifier les victimes; sinon, cela peut révéler un problème croissant de la traite d'êtres humains. Contrairement aux constatations faites les premières années, la plupart des victimes de la traite d'êtres humains sont maintenant identifiées au niveau national.

En 2016, les femmes adultes représentaient près de la moitié des victimes identifiées dans le monde, et les filles près de 23 %. La majorité des victimes ont fait l'objet de traite aux fins d'exploitation sexuelle (près de 59 %), et plus d'un tiers à des fins de travail forcé. Les profils des victimes sont différents selon la forme d'exploitation. Alors que 83 % des victimes de sexe féminin, en 2016, ont été exploitées à des fins sexuelle, 82 % des victimes de sexe masculin ont été soumis à un travail forcé.

Formes d'exploitation chez les victimes identifiées de trafic d'êtres humains, 2016 ou dernière année (pourcentage)

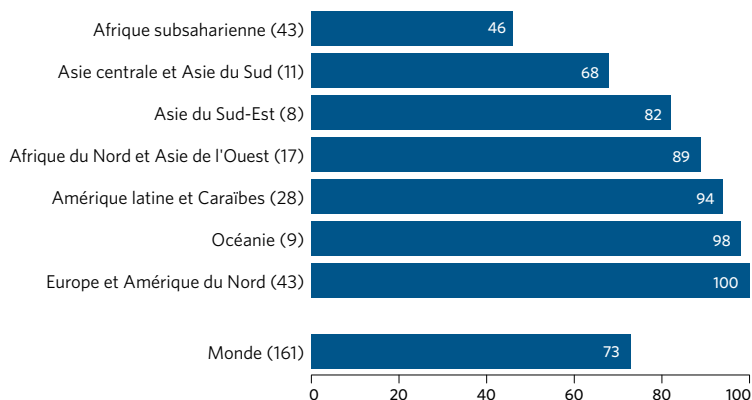


Note : Les estimations sont basées sur les données fournies par 110 pays qui ont déclarées 24 687 victimes identifiées.

L'enregistrement des naissances fait partie des droits de l'homme, cependant, dans le monde, moins de trois quarts des enfants de moins de 5 ans ont été enregistrés à la naissance

L'enregistrement des naissances est essentiel pour permettre aux personnes de bénéficier de leurs droits individuels, tels que les services sociaux de base et le système juridique. Pourtant, dans le monde, d'après des données recueillies dans 161 pays de 2010 à 2018, moins de trois quarts (73 %) des enfants de moins de 5 ans ont été enregistrés à la naissance. De nombreux pays et régions ont atteint la couverture universelle ou quasi universelle, mais en Afrique subsaharienne moins de la moitié (46 %) des enfants de moins de 5 ans sont enregistrés à la naissance. L'Asie centrale et Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est sont aussi en retard avec 68 % et 82 %, respectivement. Beaucoup d'efforts ont été récemment accomplis pour améliorer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et sensibiliser les citoyens, mais plus d'efforts sont requis pour s'assurer que tous les enfants puissent revendiquer leur droit à une identité.

Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée auprès d'une autorité compétente, dernières données de 2010 à 2018 (pourcentage)



Note : Proportion basée sur 161 pays, avec une couverture mondiale de population de 84 %. Le nombre de pays ayant des données disponibles se trouve entre parenthèses. Les données pour l'Asie de l'Est ne sont pas montrées à cause d'une faible couverture de la population.

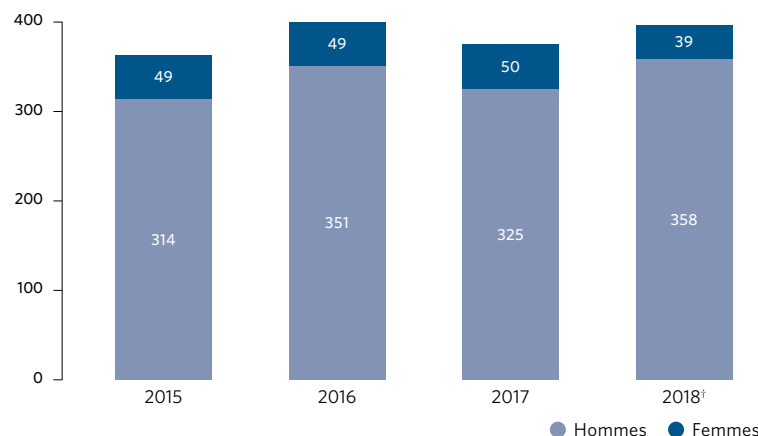
Les taux d'homicides de défenseurs des droits de l'homme, de journalistes et de syndicalistes augmentent

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2018, les Nations Unies ont enregistré et vérifié 397 meurtres de défenseurs des droits de l'homme, de journalistes et de syndicalistes dans 41 pays. Chaque semaine, en moyenne, neuf personnes sont assassinées car elles sont au premier plan de la lutte en faveur de sociétés plus ouvertes et égales; c'est une augmentation inquiétante par rapport à une victime par jour, en moyenne, de 2015 à 2017.

Une victime sur deux avait travaillé avec des communautés sur des questions portant sur la terre, l'environnement, la pauvreté, les droits des minorités et des peuples indigènes, ou l'impact des activités des entreprises. Et, dans l'ensemble, une victime sur dix était une femme. Les journalistes et les blogueurs représentaient un quart du nombre total de victimes tuées, et la majorité de ces meurtres ont eu lieu en dehors de pays subissant des conflits.

À moins que les États Membres ne respectent leur obligation internationale de protéger ceux qui se battent pour les droits fondamentaux et les libertés pour tous, les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes et les syndicalistes continueront d'être les cibles d'assassinats dans les pays à travers le monde.

Nombre de cas de meurtres de défenseurs des droits de l'homme, de journalistes et de syndicalistes, par sexe, 2015-2018



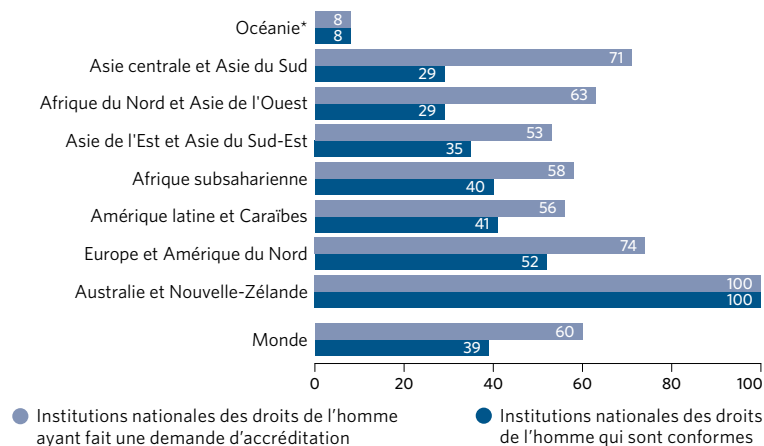
ⁱ Inclut seulement les incidents survenus du 1^{er} janvier au 31 octobre 2018. Ce nombre n'inclut pas les cas d'enlèvement, de disparition forcée, de détention arbitraire ou de torture.

Davantage de pays sont en train de mettre en place des cadres légaux et institutionnels de défense des droits de l'homme, mais les progrès sont lents

Des lois et des politiques contraignantes donnant aux individus le droit d'accès aux informations détenues par les pouvoirs publics ont été adoptées par 125 pays, avec 31 pays au moins ayant adopté de telles lois depuis 2013. Cependant, des évaluations d'experts suggèrent que, dans de nombreux cas, les cadres légaux pourraient être améliorés. Parmi les 123 pays pour lesquels des données sur les cadres légaux sont disponibles, 40 pays n'ont pas de dispositions appropriées concernant le droit de recours devant une instance administrative indépendante, qui est primordial pour la bonne mise en œuvre de ce droit.

Le rythme de progression dans la mise en place d'institutions nationales des droits de l'homme, conformes aux principes relatifs au statut d'institution nationale (les Principes de Paris), doit être accéléré. En 2018, seulement 39 % de l'ensemble des pays avaient été jugés conformes, soit une augmentation de 3 % (7 pays) par rapport à 2015. Si ce rythme continue, près de la moitié seulement des pays auront des institutions nationales des droits de l'homme conformes aux Principes de Paris, qui pourront veiller à ce que les États respectent leurs obligations en matière de droits de l'homme.

Proportion de pays avec des institutions nationales des droits de l'homme ayant fait une demande d'accréditation, et proportion de celles qui sont conformes aux Principes de Paris, 2018 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

L'aide consacrée à la mise en œuvre des objectifs de développement durable est en augmentation, mais il reste des problèmes importants à surmonter. Une part croissante de la population mondiale a accès à Internet, et une Banque de technologies pour les pays les moins avancés a été mise en place, mais la fracture numérique subsiste. Les envois de fonds individuels sont à leur niveau le plus élevé, mais l'aide publique au développement (APD) diminue, et les flux des investissements privés sont souvent décalés par rapport au développement durable. En outre, la croissance mondiale s'est ralentie à cause de tensions commerciales



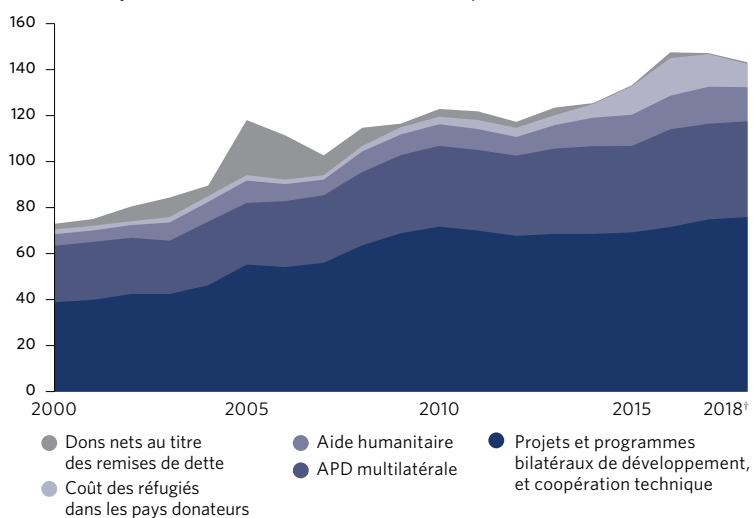
et quelques gouvernements ont délaissé l'action multilatérale. Avec des enjeux aussi importants, une coopération internationale solide est plus que jamais nécessaire pour s'assurer que les pays ont les moyens d'atteindre les objectifs de développement durable.

En dépit des promesses de renforcer le financement du développement, les niveaux de l'aide sont en baisse

L'APD nette a totalisé 149 milliards de dollars en 2018, soit une baisse de 2,7 % en termes réels par rapport à 2017. Cette baisse a été largement due à une réduction de l'aide par les pays donateurs pour héberger les réfugiés. L'aide consacrée aux projets et programmes bilatéraux et à la coopération technique, qui représente plus de la moitié de l'APD nette totale, a augmenté de 1,3 % en termes réels de 2017 à 2018. Les contributions aux organisations multilatérales, qui constituent près du tiers de l'APD nette totale, sont restées stables. L'aide humanitaire a baissé de 8 % en termes réels.

L'APD est la plus importante source de financement extérieur pour les pays les moins avancés (PMA). Cependant, en 2018, moins d'aide a été consacrée aux PMA et aux pays d'Afrique, là où cette aide est la plus nécessaire. Des chiffres préliminaires montrent que l'APD bilatérale aux PMA a diminué de 3 % en termes réels par rapport à 2017, et l'aide à destination de l'Afrique a diminué de 4 %. Les pays donateurs ne respectent pas leur engagement d'intensifier le financement du développement et réduisent leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs mondiaux.

Composition des flux nets d'aide publique au développement, 2010-2018 (milliards de dollars constants de 2017)



† Données préliminaires.

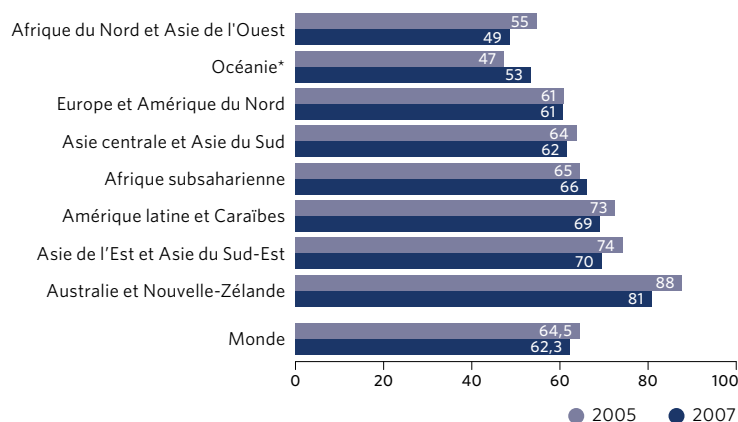
La mobilisation efficace des ressources nationales, dont la fiscalité, est essentielle pour atteindre les objectifs de développement durable

La mobilisation et l'exploitation efficaces des ressources nationales, renforcées par le principe d'appropriation nationale, sont primordiales pour atteindre les objectifs de développement durable. L'évaluation de la charge fiscale, c'est-à-dire des revenus sous forme de taxes, représente un exercice important de politique budgétaire ayant des conséquences économiques et sociales. Le taux moyen de fiscalité pour les économies du Groupe des Vingt et d'autres économies avancées était de 23 % du produit intérieur brut en 2017, contre 18 % pour les économies des pays en développement et des marchés émergents.

En 2017, la part moyenne de dépenses gouvernementales financées par des taxes était de 64 % dans les économies du Groupe des Vingt et d'autres économies avancées, et de 61 % pour les marchés émergents. Sur le plan mondial, la légère réduction de la part des impôts dans les dépenses publiques, qui est passée d'une moyenne de 64,5 % en 2005 à 62,3 % en 2017, peut être attribuée aux effets combinés d'une mobilisation des revenus fiscaux et d'une gestion financière publique améliorées.

Un système performant de mobilisation des revenus fiscaux est indispensable pour un développement solide, durable et inclusif. Cependant, les pays doivent définir eux-mêmes les composantes d'un tel système et son cadre budgétaire général.

Part des dépenses publiques financées par les impôts nationaux, 2005 et 2017 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les envois de fonds à l'étranger par les travailleurs migrants sont la source la plus importante de financement extérieur des pays en développement

Le total mondial des envois de fonds a atteint 689 milliards de dollars en 2018, contre 633 milliards de dollars en 2017. Durant cette période, les envois de fonds vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont augmenté de 9,6 %, atteignant un chiffre record de 529 milliards de dollars en 2018. Cela représente plus de trois fois le montant de l'APD que ces pays ont reçue en 2018, et est significativement plus élevé que les investissements directs étrangers, en excluant la Chine. Les envois de fonds vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire devraient atteindre 550 milliards de dollars en 2019; ils sont la plus importante source de financement extérieur pour ces pays.

Cependant, les avantages des envois de fonds par les travailleurs migrants internationaux sont réduits par le coût élevé des transferts d'argent. Au premier trimestre 2019, le coût moyen pour transférer 200 dollars était encore élevé, se situant à environ 7 %, soit le double de la cible des objectifs de développement durable qui est de 3 % d'ici à 2030. Le coût des transferts d'argent était le plus élevé pour de nombreux corridors africains et des petites îles du Pacifique, à environ 10 %.

Les tensions commerciales entre les plus grandes économies ont des conséquences qui affectent les producteurs et les consommateurs à travers le monde

La diminution des droits de douane au niveau mondial permet un plus grand accès aux marchandises et contribue à un système commercial plus ouvert. Cependant, les tensions commerciales croissantes entre les grandes économies ont eu un effet défavorable sur les consommateurs et les producteurs à travers le monde et ont nui aux entreprises et aux marchés financiers. Elles ont aussi semé le doute sur l'avenir d'un système commercial multilatéral sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce.

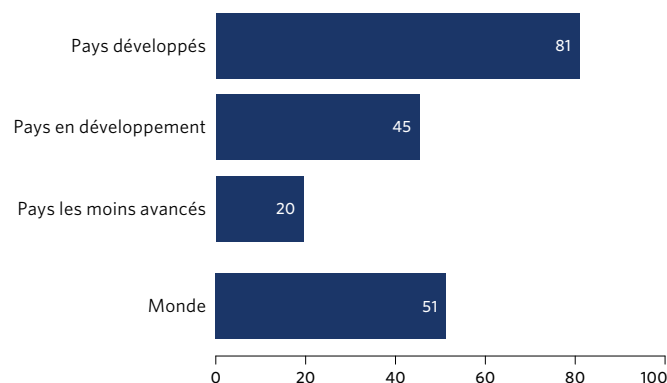
En 2017, les droits de douane pondérés en fonction des échanges ont diminué à une valeur moyenne de 2,2 % au niveau mondial. Cependant, de grandes différences ont été observées au niveau régional, indiquant des déséquilibres économiques mondiaux. En 2017, les taux de droits de douane les plus élevés ont été appliqués par l'Afrique subsaharienne et les PMA, atteignant, respectivement, une moyenne de 7,1 % et 7,8 % de la valeur des marchandises importées. Ces droits de douane étaient significativement plus élevés que ceux des pays à revenu élevé (1,2 %) et que ceux de l'ensemble des régions en développement (3,7 %). L'Asie du Sud-Est avait un taux de droits d'importation de 1,7 %, indiquant l'ouverture croissante de la région au commerce international.

Plus de la moitié de la population mondiale a accès à Internet; il faut maintenant faire des efforts pour que l'autre moitié y ait accès

Internet peut servir au développement et à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Fin 2018, plus de la moitié de la population mondiale (3,9 milliards de personnes) utilisait Internet, ce qui représente une étape importante vers une société mondiale de l'information plus ouverte. Plus de 80 % des populations des pays développés avaient accès à Internet en 2018, contre 45 % dans les pays en développement et seulement 20 % dans les PMA.

L'accès aux réseaux à haut débit a un effet notable sur la production économique mondiale. Une augmentation de 1 % de la pénétration du haut débit fixe, soit le nombre d'abonnements pour 100 habitants, entraîne une augmentation moyenne de 0,08 % du PIB mondial. L'incidence est plus importante dans les pays développés que dans les pays en développement. Au niveau mondial, la croissance des abonnements au haut débit fixe a été soutenue, avec un taux de pénétration de 3,4 pour 100 habitants en 2005 à 14,1 en 2018.

Proportion de la population utilisant Internet, au niveau mondial et par groupes de pays, 2018 (pourcentage)

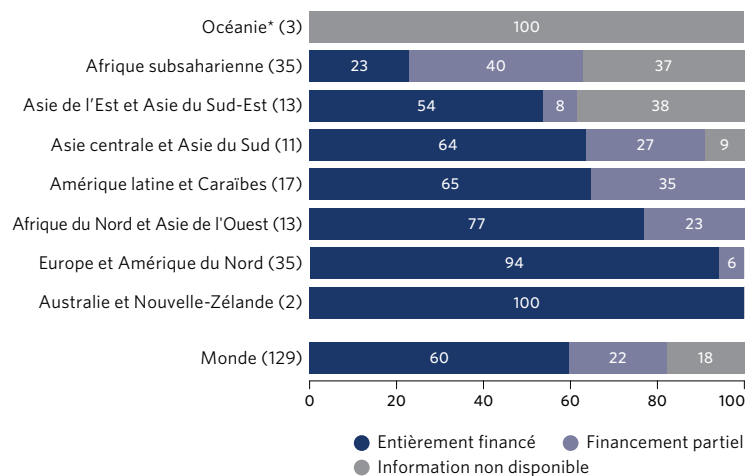


L'aide financière consacrée aux statistiques a augmenté, mais elle reste insuffisante pour satisfaire les demandes créées par les objectifs de développement durable

La demande pour des données de qualité, actualisées et disponibles aux fins de planification du développement est en hausse. Pour satisfaire cette demande, les pays doivent mettre en place un plan statistique national solide qui bénéficie d'un financement suffisant et d'un appui politique, afin d'améliorer la capacité statistique pour l'ensemble de leur système statistique national. En 2018, 129 pays à travers le monde avaient mis en œuvre un plan statistique national, contre 102 pays en 2017; cependant, de nombreux pays ne disposaient pas du financement nécessaire. En Afrique subsaharienne, 23 % seulement des plans étaient entièrement financés contre 94 % en Europe et Amérique du Nord.

En 2016, des pays ont reçu une aide se montant à 623 millions de dollars de la part de donateurs multilatéraux et bilatéraux pour tous les domaines des statistiques, en hausse par rapport à 591 millions de dollars en 2015. Cette aide a augmenté de près de 400 millions de dollars de 2006 à 2016, mais était encore insuffisante pour satisfaire les demandes en données et en statistiques résultant des objectifs de développement durable. Pour atteindre les objectifs de renforcement des capacités statistiques d'ici à 2030, les engagements actuels consacrés aux statistiques, soit 0,33 % de l'APD totale, doivent doubler.

Proportion de pays ayant un plan statistique national, par statut de financement, 2018 (pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Note : Les nombres entre parenthèses sont le nombre de pays qui ont un plan statistique national en cours d'exécution.

Note au lecteur

Cadre mondial d'indicateurs pour le suivi et l'examen des objectifs de développement durable

Les informations présentées dans ce rapport sont basées sur les dernières données disponibles (en mai 2019) sur une sélection d'indicateurs du cadre mondial d'indicateurs des objectifs de développement durable¹, développé par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement du Millénaire et adopté par l'Assemblée générale le 6 juillet 2017 (voir résolution 71/313, annexe). Le cadre mondial d'indicateurs est utilisé pour examiner les progrès accomplis au niveau mondial.

Sources de données et base pour cette analyse

Pour la plupart des indicateurs dans ce rapport, les valeurs représentent des agrégats régionaux et/ou sous-régionaux. En général, les chiffres sont des moyennes pondérées des données de pays et utilisent la population de référence comme pondération. Ces moyennes sont calculées à partir des données nationales recueillies par les organismes internationaux, en fonction de leurs mandats respectifs et de leurs compétences spécialisées, auprès des systèmes statistiques nationaux. Les données nationales fournies au système statistique international sont souvent ajustées aux fins de comparabilité internationale et font l'objet d'estimations lorsqu'elles sont manquantes. Conformément à la décision prise par la Commission de statistique et en accord avec la résolution 2006/6 du Conseil économique et social, les estimations utilisées pour la compilation d'indicateurs mondiaux doivent être produites en consultation avec les autorités statistiques nationales. Les critères et mécanismes de validation par les autorités statistiques nationales sont décrits dans le rapport du Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement du Millénaire³ et ont été adoptés par la Commission de statistique lors de sa cinquantième session⁴.

La collaboration entre les systèmes statistiques et les organisations régionales et internationales est essentielle pour une circulation effective

de données comparables au niveau international. De tels mécanismes peuvent être améliorés en facilitant la coordination entre les bureaux nationaux de statistiques et les systèmes statistiques nationaux.

Une base de données des données et des métadonnées mondiales, régionales et nationales disponibles pour les indicateurs des objectifs de développement durable inclus dans ce rapport est maintenue par la Division de statistique des Nations Unies; elle est disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs>. En raison de l'introduction de nouvelles données et de méthodologies révisées, les séries de données présentées dans ce rapport peuvent ne pas être comparables avec des séries de données antérieures.

Bien que les chiffres agrégés présentés dans ce rapport soient pratiques pour vérifier les progrès, la situation des pays d'une région, ainsi que celle de groupes de population et de zones géographiques à l'intérieur des pays, peut varier de manière significative par rapport aux moyennes régionales. Présenter des chiffres agrégés pour toutes les régions cache aussi une autre réalité : le manque, dans de nombreuses parties du monde, de données adéquates pour évaluer les tendances nationales, documenter et suivre la mise en œuvre des politiques de développement.

Investir dans les données pour une mise en œuvre intégrale des objectifs de développement durable

Des données de qualité sont indispensables pour les gouvernements, les partenaires du développement, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et le grand public pour prendre des décisions en connaissance de cause et faire un bilan précis de l'application du Programme 2030. Le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable nécessite de collecter, d'étudier, d'analyser et de diffuser une quantité sans précédent de données et de statistiques aux niveaux infranational, national, régional et mondial, y compris celles provenant d'organismes statistiques officiels et de sources de données nouvelles et innovantes.

De nombreux systèmes statistiques nationaux à travers le monde sont confrontés à de sérieux problèmes à cet égard. En conséquence, des informations précises et opportunes relatives à certains aspects critiques de la vie des personnes ne sont pas connues. De nombreux groupes et individus restent « invisibles », et beaucoup de problèmes de développement sont toujours peu compris. Dans la résolution 70/1 de l'Assemblée générale, les États Membres des Nations Unies reconnaissaient le rôle crucial joué par les collectes de données et les capacités renforcées et s'engageaient à régler le problème du manque de données (paragraphe 57). Le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du

développement durable, adopté par la Commission de statistique lors de sa quarante-huitième session en 2017, fournit une feuille de route pour la modernisation et le renforcement des systèmes statistiques.

Une augmentation des investissements en ce qui concerne les données nationales et les systèmes statistiques et une mobilisation plus importante des ressources internationales et nationales sont impératives pour satisfaire cette demande urgente. La Déclaration de Dubaï, lancée au Forum mondial sur les données de 2018, appelle à une augmentation des ressources nationales et internationales et à un engagement politique pour renforcer les systèmes de données. Elle envisage un mécanisme de financement qui soit basé sur la demande, sous la surveillance des États Membres des Nations Unies, qui puisse répondre rapidement et efficacement aux besoins des systèmes statistiques nationaux. De nouvelles sources de données et des technologies pour la collecte des données et pour l'intégration des différentes sources de données devront être étudiées, y compris en partenariat avec la société civile, le secteur privé et le monde universitaire. L'intégration d'informations géospatiales et de données statistiques sera particulièrement importante pour la production de nombreux indicateurs.

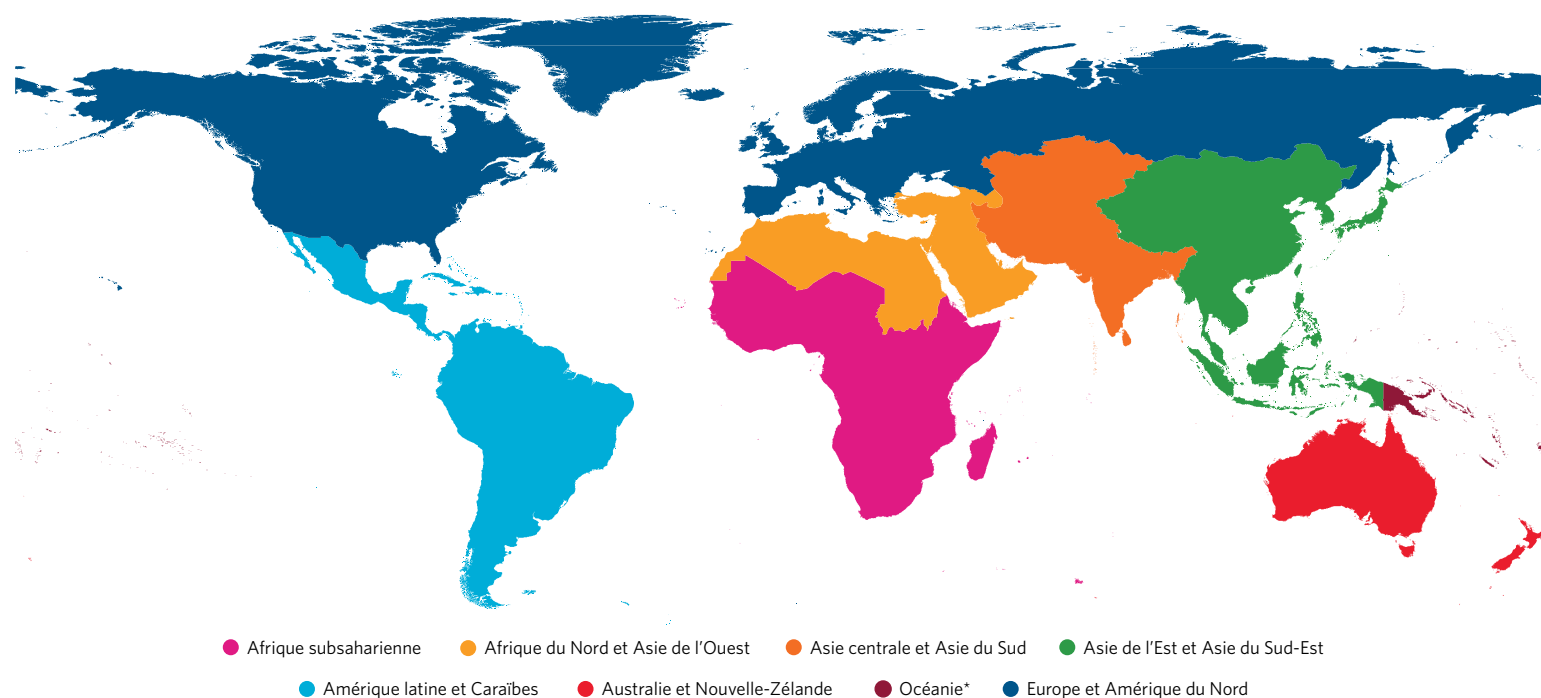
¹ La liste complète des indicateurs est disponible à <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/indicators-list/>.

² La composition de ces sous-régions est présentée à la section des groupements régionaux.

³ Voir le Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (E/CN.3/2019/2), annexe I.

⁴ Voir le Rapport de la Commission de statistique sur la cinquantième session (E/2019/24-E/CN.3/2019/34).

Groupements régionaux



Notes :
▪ Océanie* désigne l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, tout au long de la publication.
▪ Les frontières et les noms employées dans cette carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

Ce rapport présente les données sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable dans le monde entier et dans différents groupes régionaux. Les groupes de pays sont basés sur les régions géographiques définies par le Codage statistique normalisé des pays et des régions (connu sous l'appellation M49)⁵ de la Division de statistique des Nations Unies. Les régions géographiques sont indiquées sur la carte ci-dessus. Pour les besoins de cette publication, certaines régions du M49 ont été regroupées ensemble.

L'utilisation des régions géographiques comme base des groupes de pays est un changement majeur par rapport au *Rapport sur les objectifs de développement durable 2016* et les rapports sur la progression des objectifs du Millénaire pour le développement. Auparavant, les données étaient présentées pour des pays dans des régions « développées » et des pays dans des régions « en développement », qui étaient ensuite divisées en sous-régions géographiques. Bien qu'il n'existe pas de règle établie pour définir les pays ou zones « développés » et « en développement » dans le système des Nations Unies, les données relatives

à certains indicateurs dans ce rapport sont toujours présentées pour des régions/pays développé(e)s et en développement, aux seules fins de l'analyse statistique, et sont basées sur les appellations utilisées par les organisations internationales qui ont fourni les données⁶.

En outre, le texte et les chiffres présentent, dans la mesure du possible, des données pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui sont des groupes de pays requérant une attention spéciale.

Une liste complète des pays inclus dans chaque région, sous-région et groupe de pays est disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups>.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

⁵ Tous les détails sur la norme M49 peuvent être trouvés sur le site Web de la Division de statistique des Nations Unies à l'adresse <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>.

⁶ Une note de discussion, « Update of the regional groupings for the SDG report and database » du 31 octobre 2016 décrit les détails de ce changement et est disponible à <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups>.

Crédits photos :

Couverture	© Toomas Tartes
Page 22	© Patrick J. Nagel
Page 24	© FAO/FIDA/PAM/Michael Tewelde
Page 26	© Banque mondiale/Dominic Sansoni
Page 30	© Photo ONU/Mark Garten
Page 32	© UNICEF/Chulho Hyun
Page 34	© Banque mondiale/Rumi Consultancy/Abbas Farzami
Page 36	© Banque mondiale/Gennadiy Ratushenko
Page 38	© Banque mondiale/Maria Fleischmann
Page 40	© Banque mondiale/Yosef Hadar
Page 42	© Patrick J. Nagel
Page 44	© Banque mondiale/Farhana Asnap
Page 46	© Yongyi Min
Page 48	© Patrick J. Nagel
Page 50	© Patrick J. Nagel
Page 52	© Photo ONU/Louise Grubb
Page 54	© ONU-Femmes/Christopher Herwig
Page 56	© PNUD

Cartes : La carte de la page 36 provient de l'Organisation mondiale de la Santé.

La carte de la page 42 provient de la Banque mondiale.

La carte de la page 50 provient de *2018 Global Ocean Health Scores*, disponible à <http://ohi-science.org/news/2018-global-scores>.

Les cartes des pages 28, 35, 40, 41 et 45 proviennent de la Division de statistique des Nations Unies.

Les données cartographiques proviennent de la Section de l'information géospatiale des Nations Unies.

Conception des infographies de la présentation générale : Groupe de la conception graphique des Nations Unies/Département de la communication globale

Conception du rapport, conception graphique, mise en page et correction : Groupe de la préparation de copie et de la correction d'épreuves/DGACM

Éditrice : Lois Jensen

Copyright © Nations Unies, 2019

Tous droits réservés

Toute demande pour reproduire des extraits ou photocopier ce rapport doit être adressée à Copyright Clearance Center à l'adresse www.copyright.com/.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande à :

United Nations Publications, 300 East 42nd Street, New York, NY, 10017, United States of America.

Courriel : publications@un.org; site Internet : www.un.org/fr/publications/

Publication des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales

e-ISBN : 978-92-1-047888-5

ISSN : 2521-7216

e-ISSN : 2521-7224

Le présent rapport répond à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/1, dans laquelle elle prie le Secrétaire général de préparer des rapports annuels sur les objectifs de développement durable, afin d'évaluer annuellement les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Il est établi par le Département des affaires économiques et sociales avec des contributions d'organisations internationales et régionales, de bureaux, d'institutions spécialisées, de fonds et de programmes du système des Nations Unies énumérés ci-dessous. Des statisticiens nationaux, des experts de la société civile et des milieux universitaires ont également apporté leur contribution à ce rapport.

Agence internationale de l'énergie (AIE)
Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)
Alliance des petits États insulaires
Banque asiatique de développement (BAsD)
Banque mondiale
Bureau d'appui à la consolidation de la paix, Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix
Bureau de l'Envoyé du secrétaire général pour la jeunesse
Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité, Département des opérations de paix
Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR)
Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence contre les enfants
Centre du commerce international (CCI)
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)
Commission économique pour l'Afrique
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
Commission économique pour l'Europe
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
Département des affaires économiques et sociales (DESA)
Division des affaires maritimes et du droit de la mer
Énergie durable pour tous
Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-FEMMES)
Fonds d'équipement des Nations Unies
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Fonds monétaire international (FMI)
Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
ONU-eau
ONU-énergie
ONU-océans
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Organisation de l'aviation civile internationale
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Organisation internationale du travail (OIT)
Organisation météorologique mondiale (OMM)
Organisation mondiale de la Santé (OMS)
Organisation mondiale du commerce (OMC)
Organisation mondiale du tourisme (OMT)
Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21)
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Service de la lutte antimines de l'ONU
Union internationale des télécommunications
Union internationale pour la conservation de la nature
Union interparlementaire (UIP)

Pour obtenir plus d'informations, consulter le site web consacré aux objectifs de développement durable à <https://unstats.un.org/sdgs>.



« Les années à venir seront décisives
pour sauver la planète et réaliser
un développement humain durable,
ouvert à tous. »

ANTÓNIO GUTERRES
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES